

L'Action

NATIONALE

Volume XCI, numéro 8, octobre 2001

Le logement social



Pour combattre la pauvreté

L'Action

NATIONALE

Directeur

Robert Laplante

Directrice adjointe

Laurence Lambert

Secrétaire administrative

Claire Caron

Comité de rédaction

François Aquin, *avocat*

Henri Joli-Cœur, *administrateur*

Robert Laplante

Lise Lebrun, *animatrice communautaire*

Yvon Martineau, *avocat*

Denis Monière, *politicologue, Université de Montréal*

Jacques-Yvan Morin, *constitutionnaliste, Université de Montréal*

Pierre Noreau, *Université de Montréal*

Michel Rioux

Marie-Claude Sarrazin

Comité de lecture

Claude Bariteau, *anthropologue, Université Laval*

Jean-Jacques Chagnon

Lucia Ferretti, *professeure d'histoire, UQTR*

Alain Laramée, *professeur, TÉLUQ*

Chrystiane Pelchat, *enseignante*

Marc-Urbain Proulx, *économiste, UQÀC*

Pierre-Paul Proulx, *économiste, Université de Montréal*

Paul-Émile Roy, *écrivain*

Jean-Claude Tardif, *conseiller syndical*

Prix André-Laurendeau, Membres du jury

Monique Dumais

Lucia Ferretti

Daniel Thomas, *professeur, UQAT*

Prix Richard-Arès, Membres du jury

Roland Arpin

Gérard Bouchard, *directeur de l'TREP, professeur UQAC*

Simon Langlois, *sociologue, Université Laval*

Comptes rendus

Paul-Émile Roy

Couverture

Louis Muhlstöck, *Coin Sainte-Famille et Sherbrooke à Montréal, 1939.*

Huile sur toile, 76,3 x 66,4 cm. Musée du Québec : 78.342.

Photo : Jean-Guy Kérouac.

425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002, Montréal (Québec) H3A 3G5
Téléphone : 514-845-8533 - Télécopieur : 514-845-8529
Courriel : revue@action-nationale.qc.ca - Site : <http://www.action-nationale.qc.ca>

Envoi de Poste - Publications - Enregistrement N° 09113
« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada,
par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP)
pour nos dépenses d'envoi postal »

Volume XCI, numéro 08

octobre 2001

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL

Le rapport de la Commission Larose laisse entiers les problèmes de fond <i>Jean-Marc Léger</i>	3
---	---

DÉBATS

La propagande canadienne : un scandale ! <i>Gilles Rhéaume</i>	11
Le facteur d'aveuglement <i>Pierre Vadeboncoeur</i>	15
Le français dans les universités : le point de vue d'un économiste <i>Rodrigue Tremblay</i>	19
L'aide alimentaire, un outil pour le développement d'une citoyenneté active <i>Henri Lamoureux</i>	35
Entretien avec Charles Saint-Prot <i>Zeina el Tibi</i>	49
La langue française est-elle condamnée à disparaître ? <i>Paul-Émile Roy</i>	61
En primeur Olivar Asselin et son temps – Tome II <i>Hélène Pelletier-Baillargeon</i>	67

Louis Muhlstock, peintre <i>Bernard Lamarche</i>	79
---	----

DOSSIER

Le logement social <i>Marie-Noëlle Ducharme</i>	83
--	----

COMPTES RENDUS DE LECTURE

Un dérapage didactique <i>Nicole Gagnon</i>	107
Joseph Guibord victime expiatoire de l'évêque Bourget <i>Adrien Thério</i>	111
Chronologie du Québec 1534-2000 <i>Jean Provencher</i>	112
Annuaire statistique Guérin 2001	114
Mettre le feu sur la terre <i>Paul-Émile Charbonneau</i>	115
René Lévesque et la communauté juive <i>Victor Teboul</i>	118

LECTURES	121
----------	-----

LE BULLETIN DU LUNDI	125
----------------------	-----

COURRIER DES LECTEURS	133
-----------------------	-----

INDEX DE NOS ANNONCEURS	2
-------------------------	---

INDEX DES ANNONCEURS

- 120 Allard, Pierre, C.A.
- 137 Bijouterie
emblématique
Lamond & fils
- 137 BLC Valeurs mobilières
- 106 Caisse d'économie des
travailleurs de Québec
- 77 *Cap-aux-diamants*
- 78 CSN
- 18 Collectif pour une loi
sur l'élimination de la
pauvreté
- 10 *Devoir, Le*
- 66 FondAction
- C4 Fonds de solidarité
- 138 Laboratoire D^r Renaud
- 14 Loto-Québec
- 120 Mouvement national
des Québécoises
et Québécois
- 60 Optimum, Gestion de
placements
- C3 Optimum placements
- 143 Optimum, Société
d'assurance
- 138 Poitras, Larue &
Rondeau inc.
- 138 Sansregret, Taillefer
et Associés
- 120 Société Saint-Jean-
Baptiste de Montréal
- 120 Société Saint-Jean-
Baptiste du Centre
du Québec
- 137 Syndicat des employés
de magasins
et de bureaux
de la SAQ
- 137 Translatex
Communications +
- 143 Veilleux, Marc,
Imprimeur Inc.

**En dépit de quelques
propositions heureuses
Le rapport de
la Commission Larose
laisse entiers
les problèmes de fond**

.....

*Jean-Marc Léger**

Il est bien connu qu'on ne fait pas de bonne littérature avec les seuls bons sentiments : nous savons désormais que les bonnes intentions ne suffisent pas pour qu'une commission d'enquête produise un rapport vigoureux et rigoureux, pénétrant et percutant, surtout lorsque l'objet de ses travaux est complexe, culturellement et socialement sensible, politiquement délicat.

Tour à tour généreux et timoré dans l'approche et le ton, juste voire excellent dans plusieurs recommandations, le rapport de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec laisse malheureusement entiers des problèmes de fond. On y recherche vainement l'axe central d'une politique linguistique cohérente, audacieuse, globale, à la mesure des périls et du sentiment d'urgence que ceux-ci devraient inspirer. Les orientations et les recommandations du rapport représentent plus un essai de mise à jour, d'enrichissement,

.....
* Journaliste.

de « toilettage » de la charte de la langue française qu'un nouvel élan aux fins d'une politique ambitieuse et exigeante, comme l'appellent notre situation et l'évolution prévisible de notre société au début du XXI^e siècle.

En dépit de constatations justes mais banales et de recommandations heureuses dans certains domaines (qualité de la langue dans l'enseignement et dans l'affichage, francisation dans les milieux de travail) mais relativement timides, le rapport est plus révélateur par ses lacunes et ses silences que par son contenu à propos d'aspects fondamentaux de la présence et de l'usage du français. Par ailleurs, sa proposition la plus retentissante, dont les médias ont fait leurs choux gras : l'institution d'une « citoyenneté québécoise ! », irréaliste dans le contexte politique et juridique actuel (le Canada n'est pas la Suisse) ressemble plutôt à une fuite en avant qu'à une initiative vigoureuse et efficace pour conforter la langue française chez nous.

D'autre part, le souci légitime de « la paix civile », (comme si elle était menacée) a conduit la Commission à célébrer l'approche et les formules dites de persuasion, d'incitation, de démonstration – dont une longue expérience nous a pourtant enseigné la vanité et l'illusion – et à donner dans un certain vocabulaire à la mode, avec la « convivialité », l'attitude « citoyenne », la société « plurielle », y compris de discutables néologismes (« partenariale », « proactif ») et naturellement l'inévitable « inclusif », qui fleure bon le politiquement correct. Donnons acte à la Commission de ce qu'elle a voulu faire le pari de la générosité, non sans quelque naïveté.

Il ne saurait y avoir de paix civile, et d'abord de paix linguistique (à moins de la confondre avec la paix des cimetières) par la mise entre parenthèses des problèmes fondamentaux, par le recours intensif à la forme contemporaine du célèbre baiser Lamourette que serait la formule incantatoire de « l'inclusion », porteuse de toutes les « réconciliations ». Si l'état d'esprit que traduit le rapport de la

Commission avait animé le Gouvernement du Québec en 1977, il n'y aurait jamais eu de « loi 101 », tant la « contrainte » serait apparue comme odieuse, inacceptable. La commission aura oublié la parole justement célèbre de Lacordaire : « Entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et c'est la loi qui libère » (et à 2 % de l'ensemble canado-américain, nous sommes plutôt faibles).

La qualité de la langue

Cela étant dit, je ne suis que plus à l'aise pour souligner l'intérêt de deux parties du rapport : ce qui est dit à propos de la qualité de la langue ainsi qu'à propos de l'usage du français dans le milieu du travail au sens large. La Commission dénonce longuement la gravité de la dégradation de la langue partout mais particulièrement dans le système d'enseignement et fait avec raison de la restauration d'une qualité minimale du français l'une des hautes priorités de la politique linguistique. J'aurais cependant souhaité qu'elle eût été plus précise dans la description du mal et surtout plus vigoureuse dans ses recommandations.

S'il est vrai que le système d'enseignement est en première ligne dans la difficile entreprise de la reconquête de la langue, l'administration publique y a aussi une éminente responsabilité, les médias et la publicité plus encore. Ce n'est pas un examen obligatoire de maîtrise du français pour les futurs enseignants (déjà envisagé par le Ministère de l'Éducation) qui peut constituer une réponse, même partielle. Ce sont tous les enseignants du primaire et du secondaire qu'il faut mobiliser et tous les élèves qu'il faut sensibiliser, et les familles tout autant, dans cette entreprise énorme, étalée sur deux à trois décennies.

Il ne s'agit pas d'opposer qualité et usage, qualité et statut de la langue, également indispensables, également urgents. Mais autant je me réjouis de ce qui est dit à propos du respect et de la qualité de la langue, autant je suis déçu,

désolé, inquiet devant l'attitude timorée de la Commission en ce qui a trait à l'usage de la langue, son refus de toutes mesures dites contraignantes, son diagnostic relativement optimiste en ce qui a trait à la situation du français dans l'île de Montréal et à l'assimilation des immigrants à notre collectivité française.

Un silence préoccupant

Cette attitude se manifeste en particulier à propos de trois questions qui conditionnent notre avenir collectif et, par là même, celui de la langue. D'abord, en ce qui concerne notre anémie démographique, la plus grave et la plus pressante menace. La Commission parle, il est vrai, du besoin d'une politique familiale plus vigoureuse et de mesures plus propres à favoriser l'intégration des immigrants mais elle ne souffle mot du premier volet de la relance démographique, l'urgence d'une politique de la natalité (« naître ou ne pas être » comme a dit Jacques Henripin) sinon on pourra se demander : la langue française pour qui ? l'intégration des immigrants... à qui ? et, à la limite, l'autonomie ou la souveraineté pour qui ? Il est sidérant de constater qu'aucun Gouvernement n'a eu le courage, depuis une trentaine d'années, de reconnaître publiquement ce véritable drame national et d'engager l'immense effort de redressement qui s'imposait, ce que d'autres pays ont parfaitement réussi.

Ensuite, en ce qui concerne la politique d'immigration, pour la part du moins (non négligeable, plus du tiers) dont le Québec a la maîtrise : nous avons l'immigration mais pas une vraie politique de l'immigration. Parmi les priorités, s'inscrivent notamment un nouvel effort pour orienter progressivement au moins un quart des arrivants ailleurs que dans la région de Montréal, pour accroître encore la recherche d'immigrants de langue française dans tous les pays au moins partiellement francophones, pour inciter

puissamment les non-francophones à l'acquisition rapide de la langue française, en les aidant naturellement sous diverses formes. Remarquons que si de telles mesures étaient réellement prises, elles ne produiraient leurs effets qu'avec l'extension réelle et constante de l'unilinguisme français dans tout ce qui ressortit, directement ou non, au secteur public. Il faut faire en sorte que le nouvel arrivant puisse constater, sentir, que la connaissance du français n'est pas seulement un « atout » mais est pratiquement indispensable dans la vie quotidienne.

Cela entraîne notamment le besoin d'étendre au niveau collégial l'obligation de la scolarisation en français de tous les élèves, sauf les anglophones de souche. À cet égard, hélas, le siège de la Commission était visiblement fait dès le début. Elle a écarté avec des arguments spécieux ce qui est non seulement une revendication raisonnable, logique, mais qui est de l'ordre de la nécessité. Le collègue représente en fait le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et constitue l'étape (15-17 à 18-20 ans) déterminante pour la plupart des jeunes, dans les choix fondamentaux d'ordre linguistique et socioculturel. C'est tout l'acquis des niveaux précédents qui risque à la longue d'être remis en cause.

La langue et l'identité

On ne saurait, sur un plan plus général, passer sous silence la dangereuse dérive que constitue l'espèce de rupture entre la langue et les origines qui sous-tend l'orientation générale de la Commission. Cela représente une attitude, davantage une philosophie, qui pose que la langue sera d'autant plus « commune » que la majorité oubliera peu à peu ses origines : la tendance à occulter les origines, et dès lors l'histoire, ne peut qu'affaiblir davantage chez notre peuple le sens de l'identité et dès lors la volonté de durer. Paraître opposer « francophone » et « français » chez nous serait vain et pernicieux.

Un autre élément du rapport est particulièrement préoccupant. C'est l'idée de valorisation du « français standard en usage au Québec », porte ouverte à de faux et dangereux débats. À elle seule, la recommandation n° 63, laisse rêveur : « élaboration et diffusion d'une norme linguistique conciliant le respect de la langue française telle que parlée par les autres francophones et les francophiles et la légitimité des particularités des usages de la langue française du Québec ». Cette lourde et longue phrase, maladroite et éminemment contestable, suscite force inquiétudes, pour moi en tout cas, et plusieurs interrogations. Et d'abord, qu'est-ce que « la langue française du Québec » ? C'est là une remise en cause de l'unité fondamentale de la langue française et une sorte d'encouragement au repli, à l'isolement. Et qui seraient donc ces curieux francophiles, apparemment non francophones, dont il faudrait néanmoins respecter la façon de parler français ? Qui a défini, et en vertu de quelle mission, « le français standard en usage au Québec ? ». La Commission ne facilite décidément pas la tâche du ministère de l'Éducation, si du moins il entend sérieusement s'attaquer à l'effort dantesque de rendre leur langue maternelle aux jeunes Québécois. Elle fragilise sa propre politique de restauration de la qualité élémentaire de la langue.

Un ministère de la Langue

J'observe, enfin, que la Commission écarte du revers de la main, l'une des mesures les plus propres à assurer la relance et la mise en œuvre efficace d'une véritable politique linguistique, dont l'unité d'inspiration et d'action est essentielle. Il s'agit de la création d'un grand ministère de la Langue française, ministère distinct, dont le titulaire n'aurait pas la responsabilité d'autres portefeuilles. La portée, pratique aussi bien que psychologique et politique, de pareille initiative serait immense. Pour qu'elle ait toute son efficacité, il faudrait que ce « ministère de la Langue

française » incombe au Premier Ministre, étant bien entendu que la gestion, le fonctionnement quotidien seraient assurés par un ministre délégué. Ce dernier, relevant directement et uniquement du chef du Gouvernement, aurait dès lors auprès de ses collègues, de la haute administration et de toutes les institutions publiques, l'autorité indispensable à une tâche aussi pressante qu'immense et exigeante. Et le Gouvernement serait contraint de doter ce ministère, cette grande politique, des moyens à la mesure de ses responsabilités. Voilà qui constituerait une initiative capitale, plus sérieuse de loin que l'utopique citoyenneté et plus simple et plus efficace que l'éventuel « enchâssement » des droits linguistiques dans la charte des droits et libertés.

Il reste à espérer (ou faut-il dire : rêver ?) que le Gouvernement, retenant ce qu'il y a de valable dans le rapport, en comble les graves et dangereuses lacunes, qu'il ait, lui, la vision et le courage requis pour définir et actualiser une politique linguistique audacieuse et cohérente à la mesure des périls. Et qu'il la mette en œuvre pour le 25^e anniversaire de la loi 101, à l'été 2002 !

« La dépendance est l'état de nature et l'État politique est ce qui empêche d'y retomber. Un groupe humain ne vit qu'en niant ce qui le nie ». – Régis Debray ◊

LE DEVOIR

Économisez **40%** sur le prix en kiosque!

Recevez Le Devoir
**À VOTRE
PORTE**

du lundi au samedi pour seulement

3,74\$
par semaine (taxes en sus)

*Abonnez-vous par téléphone,
c'est facile et rapide!*

Composez le (514) 985-3355 pour la région de Montréal,
ou le 1 800 463-7559 pour l'extérieur.

* Prix basé sur l'abonnement de 52 semaines, dans les secteurs où il y a livraison par camelot.

L'opinion publique internationale ne pourra rester indifférente à ces attaques !

Un scandale aux dimensions canadiennes !

.....

*Gilles Rhéaume**

▼
.....
La propagande canadienne au Québec devient de plus en plus un sujet de préoccupation pour les démocrates venus de tous les horizons. Il suffit de consulter la liste des signataires de la pétition contre cette infâmie qui se trouve sur Vigile.net et sur Voxlatina.com pour constater que ce comportement erratique du Gouvernement du Canada suscite la désapprobation partout où il est connu. L'opinion publique internationale ne pourra rester indifférente à ces attaques sans nom contre les consciences québécoises.

Déjà des individus et des groupes de France, de Wallonie, de Flandre, des Fourons, d'Espagne, de Kabylie et d'Algérie, de Suisse, du Mali ont endossé le texte de cet appel et de cette pétition. Et ce n'est qu'un début !

.....

* Président du Mouvement souverainiste du Québec.

Toutefois, les médias canadiens et québécois seront difficiles à conscientiser car ces derniers profitent grandement de la manne d'Ottawa. *La Presse*, *Le Soleil*, *Le Droit*, *Le Nouvelliste*, *La Voix de l'Est* et *La Tribune*, contrôlés par Gesca, une filiale de Power Corporation, dirigée par André Desmarais, le propre gendre du Premier ministre canadien, Jean Chrétien, bénéficient directement des budgets du ministre de la Propagande, Alfonso Gagliano, dont un récent livre *Les liens du sang*, rappelle l'action passée...

Il est d'intérêt public de connaître ces chiffres

Une question se pose ! Combien d'argent, provenant des taxes et impôts du Canada, est allé dans les coffres de ces journaux complaisants envers le Canada, dans les coffres de ces médias de la famille Desmarais-Chrétien ?

Tous les ministères du gouvernement du Canada, toutes les agences canadiennes et toutes les instances fédérales sont visés par cette interrogation des plus légitime.

Les journalistes œuvrant dans ces journaux peuvent-ils honnêtement entreprendre, poursuivre et achever des recherches sur cette question pourtant hautement éthique ? Les éditorialistes ont-ils les mains liées ? Pourquoi ne trouvent-ils pas le courage de le dire ?

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec devrait mettre sur pied un groupe de recherche indépendant sur cette triste et ténébreuse affaire de l'utilisation abusive des fonds publics à des fins absolument partisanses...

Les autres médias ont également le bec cloué par les centaines de millions de dollars d'Ottawa car, tous, ils reçoivent aussi des sommes d'argent importantes d'Alfonso Gagliano et de ses semblables...

Il faut colliger les annonces qui paraissent dans ces journaux. Rien n'est plus simple à faire. Il suffit de se rendre dans une bibliothèque et de demander les copies des journaux sur une période d'un mois, par exemple et de photocopier toutes les pubs et avis du Canada qui s'y retrouvent !

Il est question ici de plusieurs millions de dollars par année pour chacun de ces journaux de la famille Desmarais-Chrétien ! C'est un scandale ! Un scandale aux dimensions canadiennes !

Ce pays se comporte comme une métropole envers le Québec et les journaux et leurs artisans comme des colonisés devant leur Maître !

Il faut que cela cesse !

Voilà pourquoi le Mouvement souverainiste du Québec déposera un autre mémoire sous peu devant les instances internationales qui se préoccupent de ce genre de dérive...

Le monde entier doit savoir que le Canada méprise les Québécois en les inondant de messages visant à leur inculquer l'amour des vertus canadiennes !

Nous avons besoin de votre soutien ! ♦

1922011-0101



Le facteur d'aveuglement

.....

Pierre Vadeboncoeur*

On croit faire une grande politique réaliste et cette politique s'égare dans toutes sortes d'effets aberrants dont le monde ne finit par se sortir qu'à grand-peine ou pas du tout. On peut considérer de cet angle maints épisodes majeurs de l'histoire moderne. La Révolution russe. Les deux grandes guerres mondiales. Il s'agit d'une loi, d'une véritable loi de l'histoire, peu retenue distinctement, non formulée. Elle pourrait s'exprimer comme suit : *l'histoire est essentiellement aléatoire*. Le contraire de cela est tout à fait exceptionnel.

Il y a un corollaire : la conscience avertie qu'on pourrait avoir des horribles impasses où l'histoire en marche peut si aisément conduire n'existe que peu en pratique dans la mentalité des leaders. Ce virtuel est occulté. Les calculs se font sans assez en tenir compte, il s'en faut. On n'y regarde pas beaucoup à deux fois. Il s'agit d'un facteur constant : je l'appelle le facteur d'aveuglement. On ne sait pas trop ce

.....
* Écrivain.

qu'on fait mais on se méfie beaucoup trop peu des conséquences éventuelles de ces vastes entreprises. Les hommes d'action sont des joueurs. On ne soupçonne pas le degré d'indifférence qu'il y a au fond de ces caractères.

Il existe une inconscience politique comme il y a, pour Freud, un inconscient psychologique. Il s'agit de faire sortir ce refoulé de l'ombre.

Au XX^e siècle, les plus grands aléas de l'histoire se sont soldés par des dizaines de millions de morts. C'est une formidable unité de mesure, qui montre assez jusqu'où peut aller le prix qu'il faut payer pour une telle imprévoyance.

Cette unité mesure, quantitativement si j'ose dire, l'écart entre une intention politique de départ et tout ce qui la suit par évolution des choses, par trahison des objectifs, détournement de l'entreprise, impossibilité objective de réaliser ce qu'on entendait faire, complexité des situations infiniment plus grande que prévu, surgissement, chemin faisant, d'une multitude de faits imprévisibles qui sont autant de causes indépendantes du projet initial et qui en éloignent irréversiblement.

Telle est la loi probablement la moins évitable des grandes affaires humaines et pourtant celle dont on ne s'avise pas plus que si elle n'existait pas. Elle devrait se trouver au commencement de toute réflexion politique. Or c'est à peine si elle semble se présenter à l'esprit.

Dans les ornières dont je parle, on s'engage toujours avec le même aveuglement, le même optimisme.

L'ignorance où l'on est chaque fois de la quasi-fatalité des dérapages de l'histoire causés soit par un vice initial de pensée, soit par la contradiction qu'il y a généralement entre un vaste projet et les conditions réelles qui le feront se dénaturer puis avorter, cette ignorance brouille la conscience des leaders et même celle des philosophes, d'ailleurs tout autant. C'est toujours à recommencer. L'illusion finit

par crever éventuellement dans quelque effondrement ultime, comme un ballon.

Les leaders sont tout à leurs initiatives, à leur volonté de puissance, à leur action, le nez collé sur ce qu'ils mettent en branle. La dimension eschatologique, même à échelle réduite, du monde comme il va paraît étrangère aux entreprises économiques, politiques, militaires, dans l'esprit de ceux qui les dirigent. Ils s'avancent d'une certaine façon le dos tourné à l'avenir : les grands capitalistes, faisant progresser à toute force leurs affaires et conduisant ainsi l'univers à la catastrophe écologique ; les impérialistes, menant à la guerre ou à la tyrannie ; le gouvernement américain actuel et sa volonté de militariser l'espace ou de réquisitionner pour les États-Unis les sources mondiales d'énergie, lançant encore une fois le monde dans l'inconnu.

Historiquement, Napoléon fournit l'exemple type de ce genre d'aberration. Il ouvre l'ère moderne et il en crée les premiers modèles : armées gigantesques, guerres de peuples, pouvoir personnel et sans légitimité, État policier, guerre à outrance, conception romantique de l'histoire, froid esprit d'action : premiers exemples modernes de ces entreprises aveugles et présomptueuses où l'humanité, de loin en loin, tirera des traites affreuses sur des avenir qui n'advieront jamais. Le premier million de morts, c'est lui.

L'histoire est extrêmement aléatoire. Ce devrait être la première pensée, la pensée fondamentale de ceux qui sont en situation de faire l'histoire. On continue néanmoins de vouloir, à n'importe quel prix, jeter le monde dans des situations radicalement nouvelles dont on n'aperçoit que les prémisses. Le projet de bouclier, par exemple.

On lance les forces d'un pays dans une action à corps perdu vers des situations impossibles à préciser d'avance si ce n'est dans l'idée générale, qui justement ne précise rien. Le gouvernement américain met une énorme charge arbi-

traire dans un des plateaux de la balance, et advienne que pourra.

La seule chose dont on soit sûr, c'est que le Bouclier antimissiles, en tout cas, est une fort bonne *affaire*. Les affaires ne voient pas plus loin que les affaires. Il y a cependant un prix : l'histoire, en ce moment, se lance à nouveau dans une dynamique imprévisible et redoutable. ♦

Mi-août 2001

Éliminer la pauvreté c'est possible



Rêver logique
Changer le monde
Vivre sa citoyenneté

WWW.PAUVRETE.QC.CA

Le français dans les universités : le point de vue d'un économiste¹

.....

*Rodrigue Tremblay**

O n peut se demander si, au XXI^e Siècle, il y a encore place pour des revues et des congrès scientifiques vraiment internationaux qui sont publiés ou se déroulent dans une autre langue que l'anglais. En d'autres termes, est-ce que la langue anglaise est en train de devenir un monopole naturel mondial pour les communications scientifiques, comme il semble l'être devenu pour le monde des affaires ? Cette question nous amène à traiter de l'économie des langues et des langages en nous appuyant sur l'analyse économique pour obtenir des éclaircissements. Nous identifions, dans la conclusion, quelques développements susceptibles de renforcer la visibilité et la distribution des travaux des économistes francophones dans le monde.

.....
* Université de Montréal.

1. Ce texte a fait l'objet d'une présentation au 52^e Congrès de l'Association internationale des économistes de langue française tenu à Montréal, du 27-30 mai 2001.

Le but ici est de faire un survol, nécessairement approximatif, de l'économie des langues dans le monde scientifique. Depuis quelques décennies, c'est un fait empirique que les sciences économiques, en particulier, ont dérivé inexorablement vers l'utilisation de plus en plus généralisée de la langue anglaise comme instrument international de communication scientifique, parallèlement à l'usage de plus en plus répandu du langage des mathématiques en tant que langage de formalisation. Cette tendance n'est pas sans avoir des conséquences scientifiques, économiques, sociales, et même politiques. C'est que le choix d'un véhicule de communication impose nécessairement des restrictions et des contraintes aux sujets qui sont traités. Il peut facilement exister un arbitrage entre l'utilité ou la convenance d'un moyen de communication et la richesse et la diversité des objets étudiés.

1. Les échanges et les langues de transaction

Commençons par une première observation d'Adam Smith, selon laquelle le commerce entre les êtres humains exige que l'on se parle : « [La] propension à troquer, trafiquer, et échanger une chose pour une autre... découle nécessairement des facultés de la raison et de la parole ». Et, poussé plus loin, le raisonnement implique que l'usage d'une langue ou d'un langage commun facilite les échanges économiques. Comme pour l'usage d'une monnaie commune, le recours à une langue commune réduit les coûts de transaction et génère des effets externes de réseau. Il y aurait donc des économies d'échelle à utiliser internationalement une langue qui est largement utilisée.

2. Les langues en tant que capitaux collectifs et privés

D'un point de vue économique, les langues sont à la fois des biens collectifs, ou des capitaux collectifs, et des

biens privés, dont l'existence et l'attrait dépassent de beaucoup les individus qui l'utilisent comme instrument de la pensée et comme instrument de communication. Elles sont des biens collectifs qui génèrent des effets externes et qui sont simultanément accessibles sans coût additionnel à un grand nombre d'individus. Elles sont aussi des biens privés parce qu'avant de servir, elles doivent être acquises et maîtrisées par les utilisateurs. Leur acquisition et leur maîtrise par les individus exigent donc des investissements et des efforts tant privés que publics.

Comme pour tout bien collectif, à cause du caractère de non-rivalité dans la consommation et des effets externes de réseau, la valeur sociale des langues dépasse de beaucoup celle que chaque usager en retire et est la somme (verticale) des bénéfices marginaux que tous les usagers obtiennent en l'utilisant.

En autant donc que la langue est un capital à la fois collectif et privé, il est normal que ceux qui en sont les dépositaires résistent sa dépréciation ou sa marginalisation. L'objectif de stock de la préservation de ce capital peut être tout aussi important que la recherche à la marge du moyen de communication au moindre coût.

C'est ce qui peut expliquer les attitudes divergentes des agents économiques face aux choix linguistiques. Ceux pour qui la langue est moins un capital social et privé à conserver, sont aussi plus susceptibles de recourir à une langue internationalement utilisée comme l'anglais, en tant que moyen le moins coûteux ou le plus utile de communication. Ceux, par contre, pour qui l'apprentissage et la pratique d'une langue représentent un capital important vont plutôt choisir naturellement de le valoriser. Pour ce faire, ils favoriseront l'étendue de son usage et résisteront l'envahissement de l'anglais en tant qu'instrument universel alternatif des communications.

Par conséquent, on devrait observer que les élites nationales sont plus ouvertes à l'usage de l'anglais que l'ensemble de la population, cette dernière ayant investi plus exclusivement dans la langue nationale.

Par conséquent aussi, d'un point de vue purement économique et général, il y a beaucoup plus dans les langues que la recherche à la marge du moindre coût d'utilisation ou que le côté étroitement utilitaire. L'analyse économique établit un principe général : à savoir, que la valeur d'une langue en tant que capital collectif et privé, et donc son utilité relative et absolue en tant qu'instrument de transfert d'information, est fonction de l'étendue et de la richesse de son auditoire potentiel. Toutes les langues n'ont pas la même valeur économique. Chaque langue a son marché des communications.

Il existe un principe économique fondamental qui peut, en y faisant violence, s'appliquer aux langues. En effet, si on accepte que les langues sont des biens collectifs qui génèrent des effets externes de réseau, le bénéfice relié à l'acquisition et à l'usage d'une langue en particulier s'accroît en proportion du nombre et de la richesse des personnes qui la parlent ou qui l'utilisent. Dans une perspective de bénéfices-coûts, donc, il est toujours possible que les coûts publics et privés d'acquisition et de maintien d'une langue dépassent son utilité sociale, c'est-à-dire son rendement privé, additionné des effets externes de réseau². En vertu de ce principe, certaines langues pourraient devenir obsolètes.

Et, lorsque plusieurs langues sont des biens collectifs substituts sur un même territoire, il est toujours possible aussi que le ratio Bénéfices/Coûts pour une langue domi-

2. La décision d'acquérir ou non une langue ne se fait pas habituellement à la marge, mais cette acquisition se fait en bas âge dans la famille et à l'école, de sorte que les coûts d'acquisition d'une langue sont des coûts fixes pour celui ou celle qui la maîtrise. L'abandon d'une langue déjà acquise pour une autre signifie donc la non-récupération de ces coûts fixes, d'où la résistance de la plupart des populations à abandonner leur langue maternelle.

nante dépasse celui d'une langue secondaire ou minoritaire. C'est à cette conclusion toute darwinienne à laquelle conduit l'analyse économique pure dans un contexte de libre concurrence entre des langues comportant des effets externes de réseau différents.

Pour les nouveaux arrivants dont les décisions se prennent à la marge, le calcul économique les amène naturellement à acquérir la langue la plus utile avant d'acquérir la langue la moins utile³. Pour les générations qui ont déjà passivement ou activement investi dans une langue en particulier, la résistance à son abandon ou à sa marginalisation s'explique par la perte d'un capital collectif et privé qui fut coûteux à acquérir.

Historiquement, il n'est pas surprenant que ce furent les langues des différents empires, parce que regroupant de larges regroupements de personnes, en plus d'être sanctionnées légalement et politiquement, qui se sont imposées comme langues communes des communications et des échanges. L'envergure politique relative de ces empires et leur importance économique, beaucoup plus que la valeur intrinsèque des langues en question, expliquent l'étendue de leur usage pratique dans les interrelations internationales. Dans le passé, il y avait une certaine concurrence entre des empires essentiellement régionaux. Aujourd'hui, le seul véritable empire mondial est l'empire américain, et l'anglais est la seule langue véritablement mondiale et universelle, et c'est celle qui semble avoir les effets externes de réseau les plus considérables.

Si on considère maintenant le côté économique des politiques linguistiques, on ne peut exclure la possibilité de resquillage, étant donné le principe de la non-exclusion

3. Dans les pays multilingues, cette réalité économique soulève tout la question de l'apport de l'immigration aux groupes linguistiques majoritaire et minoritaire. La théorie économique établit que le libre choix linguistique chez les immigrants devrait naturellement favoriser le groupe linguistique majoritaire.

inhérent aux biens collectifs. En effet, lorsqu'une langue existe en tant que bien collectif, cela ne signifie nullement que son utilité sociale soit nécessairement assurée : la défense et la promotion de cette langue et son utilité en tant qu'instrument de communication exigent, en effet, des efforts et des coûts privés que tout bon resquilleur peut souhaiter éviter de supporter, tout en profitant personnellement des retombées de l'usage de la langue en question.

L'efficacité économique exige, en effet, que le bénéfice marginal qu'une personne retire d'un bien collectif soit égal au coût marginal de produire ou de maintenir le bien collectif. Avec la possibilité du resquillage, une personne peut profiter directement ou indirectement de l'existence d'une langue commune, tout en se soustrayant de l'obligation de contribuer à son maintien. Et comme pour n'importe lequel bien collectif, il s'agit d'une lacune de marché que des marchés libres à eux seuls ne peuvent solutionner. Nous avons donc ici la première justification d'une intervention publique dans la sauvegarde des langues.

3. Une Loi de Gresham inversée des langues pour justifier les politiques linguistiques ?

On observe, dans les pays où deux langues cohabitent dans les relations quotidiennes, que ce sont les membres de la communauté linguistique la plus petite qui deviennent bilingues, plutôt que ceux du groupe dominant. À la longue, la langue dominante, étant jugée relativement plus utile, est appelée logiquement à évincer la langue minoritaire, à moins que cette dernière ait en quelque sorte un cours forcé sur un territoire donné.

Il s'agit d'une situation qui ressemble étrangement à celle d'une circulation d'instruments monétaires multiples sur un même territoire. En effet, peut-on tracer une analogie entre l'usage international de monnaies nationales et l'usage international de langues nationales ? Je fais allusion

ici, bien sur, à la Loi de Gresham : Lorsque deux monnaies de valeurs nominales identiques (taux de change fixe) mais de valeurs intrinsèques différentes circulent sur un même territoire, la « moins bonne monnaie tend à chasser la meilleure », cette dernière étant thésaurisée, alors que la première est utilisée comme moyen de paiement ».

Par analogie, lorsque deux langues, une nationale et une internationale, sont simultanément utilisées sur un même territoire, il est difficile d'argumenter que la « moins bonne chasse la meilleure », puisque les langues ne sont pas des réservoirs de valeurs, et ne peuvent donc pas être « thésaurisées ». En réalité, on s'attend à ce que ce soit la langue avec la plus grande utilité d'usage et les plus grandes économies d'échelle ou les plus grands effets externes de réseau, et donc comportant les coûts de transaction et de communication les plus faibles, qui risque de chasser la moins utile.

Dans cette perspective, indépendamment de la valeur intrinsèque des langues, on s'attend donc à ce que ce soient les langues des pays les plus importants en termes politiques et économiques qui deviennent langues d'usages internationales. Comme je l'ai indiqué précédemment en relation avec la langue des grands empires, aux XVIII^e et XIX^e siècles, le français occupait une place internationale prédominante, notamment en diplomatie, alors qu'aux XX^e et XXI^e siècles, l'anglais ou l'américain peuvent revendiquer une telle prédominance internationale, et cela pour des raisons essentiellement économiques, démographiques et politiques.

La prédominance internationale des langues nationales ne découle donc pas d'une application de la Loi monétaire de Gresham, mais bien d'une demande de marché pour les services d'un bien collectif ou d'un capital social que les utilisateurs estiment être d'une plus grande utilité relative, compte tenu des coûts d'acquisition et de maintien.

À titre d'illustration, l'anglais sera utilisé dans les transactions économiques, commerciales et financières internationales plutôt que le français ou toute autre langue nationale, essentiellement parce que cette langue est plus utile comme instrument de communication, tout comme le dollar sera davantage utilisé dans les transactions internationales parce qu'il réduit les coûts de transaction. Par conséquent, s'il existe une Loi linguistique de Gresham, elle est plutôt inversée, en ce sens que « la langue la plus utile déplace la moins utile ». Si la logique de l'abaissement des coûts de transaction et de communication prévalait, indépendamment des bénéfices intangibles qui découlent de l'utilisation des langues nationales, l'anglais et le dollar seraient pour les langues comme pour les monnaies des monopoles naturels mondiaux.

Remarquons que la Loi monétaire de Gresham stipule que le taux de change est fixe entre deux monnaies de valeurs intrinsèques différentes. Cependant, quand les taux de change sont flexibles, « la monnaie forte chasse la monnaie faible ou en voie de dépréciation », et alors, le paradoxe de Gresham ne tient plus.

C'est la raison pour laquelle la plupart des gouvernements imposent un cours légal forcé à leurs monnaies nationales, afin d'éviter les pertes de seigneurage qui découleraient de l'usage intérieur d'une monnaie étrangère⁴. Sans cours légal forcé, la demande pour une monnaie internationale conduirait tôt ou tard à la marginalisation et ultimement à la disparition de la monnaie nationale.

C'est la même logique qui prévaut quand diverses langues sont utilisées dans un pays, surtout lorsque l'une d'elles s'appuie sur un réseau international dominant, et qu'un gouvernement accorde une protection légale à la

4. Si on tient à utiliser une monnaie étrangère à des fins intérieures, tout en récupérant le seigneurage découlant de la frappe de monnaie, il faut alors créer un institut ou une caisse d'émission qui émet un clone intérieur de la monnaie étrangère avec un taux fixe et l'absence de politique monétaire indépendante.

langue la plus vulnérable. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de protéger un capital social et privé. C'est le cas dans des pays comme la Belgique, la Suisse, le Canada (Québec), la Grande-Bretagne (Écosse), dans plusieurs anciens territoires nationaux de l'Empire soviétique, et dans toutes les juridictions où se côtoient différentes langues.

Certains pourraient argumenter d'un strict point de vue utilitaire à long terme que la libre concurrence entre les langues devrait prévaloir, ce qui conduirait à la disparition de toutes les langues vernaculaires les moins utiles, au profit d'une ou de quelques *linguae francae* vraiment universelles. Ils argumenteraient sans doute aussi que la plupart des monnaies nationales devraient s'éclipser au profit d'une seule monnaie universelle.

Il existe, cependant, des différences fondamentales entre la perte d'une monnaie nationale et du seigneurage qui l'accompagne, et la perte d'une langue nationale, laquelle est non seulement un capital social et privé, mais aussi un capital culturel, pour les individus, les sociétés et l'humanité. L'usage de ce capital social s'accompagne d'économies et d'effets externes intangibles pour les individus qui peuvent plus que compenser les économies d'échelle et les effets externes de réseau sacrifiées quand la langue nationale préservée par les lois et les coutumes n'est pas une langue internationale.

On peut, en effet, plus facilement compenser les pertes de seigneurage, que les pertes de capital pour les générations qui ont déjà investi dans une langue quand la langue d'apprentissage nationale est remplacée par une langue plus universelle⁵. Un sujet légitime de recherche consisterait à évaluer et à chiffrer de telles pertes de transition, de même que les avantages intangibles irremplaçables qui disparaissent

.....

5. L'abandon d'une monnaie nationale représente plus que la perte de seigneurage, mais aussi une certaine perte de flexibilité dans le taux de change réel quand les prix et les salaires intérieurs sont lents à s'ajuster.

avec les langues nationales, en contrepartie des économies d'échelle et des effets externes de réseau sacrifiés.

4. Le monde académique et les langues de communication scientifique

Dans le monde académique, et essentiellement pour les mêmes raisons que dans le monde économique, il existe présentement une forte tendance à ce que l'anglais soit le moyen privilégié des communications internationales. Pour des raisons de facilité et de convenance, mais aussi pour des raisons reliées à la sociologie des promotions universitaires, les communications et les publications en langue anglaise deviennent de plus en plus la norme des échanges scientifiques internationaux. Dans de nombreuses universités, nominalement de langue française et situées dans des pays francophones, les publications en langue anglaise sont devenues avec les années le principal critère de promotion et de permanence.

En fait, la situation linguistique universitaire actuelle n'est pas sans ressembler à celle qui prévalut en Europe quand le latin s'imposa comme la langue des universités, aux dépens des langues vernaculaires, ou à celle qui prévalut dans l'Égypte antique quand les prêtres utilisaient une langue autre que celle du peuple.

Dans le cas du latin, son implantation dans les universités s'accomplit après que l'Empire romain eut éclaté, alors qu'aujourd'hui, l'anglais universel s'appuie sur un empire américain dont la puissance culturelle, scientifique, politique et économique est à son apogée. En d'autres termes, la généralisation de l'usage de la langue anglaise dans le monde académique, à des fins internationales mais aussi à des fins nationales, ne fait peut-être que commencer et pourrait certes s'intensifier dans les décennies à venir.

5. Conséquences scientifiques de l'usage d'une langue étrangère

Il y a des avantages certains à communiquer et à publier dans la langue internationale la plus largement utilisée. Ce sont la facilité des transferts d'information, la visibilité plus grande des idées et des travaux, l'appartenance à des réseaux plus vastes de collaborateurs et l'élargissement des possibilités de publication dans des revues spécialisées dans de nombreux sous-domaines.

Il n'y a pas cependant que des avantages à utiliser une langue étrangère pour véhiculer les résultats des réflexions et des recherches. Les objets mêmes des recherches, de même que leur méthodologies, sont fortement influencés par les auditoires auxquels les chercheurs s'adressent. En effet, les idées et les théories économiques sont rarement élaborées dans l'abstrait, mais elles résultent souvent de problèmes économiques concrets et se situent presque toujours dans des contextes géographiques et historiques particuliers.

En économie comme dans les autres sciences sociales, les progrès sont très souvent le résultat d'une stimulation qui origine du milieu dans lequel vit le chercheur. Sans cette liberté d'étudier les problèmes économiques propres à divers contextes nationaux, on se trouverait à se priver d'intuitions fécondes, capables ensuite de faire l'objet d'applications universelles.

Ce sont donc toute la richesse et la diversité des recherches face à la complexité des systèmes socio-économiques qui sont en cause ici lorsque la gamme des objets de recherche est artificiellement restreinte par les contraintes épistémologiques ou idéologique découlant d'un paradigme ou d'une méthodologie uniques. Il existe une grande variété dans les situations économiques et dans les approches économiques. Les restreindre artificiellement en les forçant dans un moule unique et unidimensionnel serait, à mon avis, une perte pour les sciences économiques.

Au niveau micro-économique, le chercheur pour qui l'anglais est une langue seconde, tant dans sa formation et dans ses travaux, est nécessairement défavorisé par rapport aux chercheurs qui œuvrent principalement en anglais. Ceci n'est pas sans poser la langue d'enseignement dans les universités, surtout aux cycles supérieurs. En effet, si les chercheurs se doivent de communiquer et de publier principalement en anglais, et qu'ils sont évalués en conséquence, est-il logique que leurs études et leur entraînement se fassent dans une langue nationale, sachant que cela ne peut manquer de les pénaliser par la suite ? C'est un dilemme qui s'imposera de plus en plus aux universités francophones si elles continuent de se comporter dans le quotidien comme si l'anglais était la principale langue scientifique mondiale.

6. L'anglais et le langage mathématique

Il existe une grande complémentarité entre l'usage de l'anglais comme langue scientifique universelle et le virage des sciences économiques vers le langage technique des mathématiques. À cette différence près que les mathématiques sont une technique d'analyse, et non pas seulement un langage de communication. Cependant, nul ne peut prétendre que le postulat de la rationalité et l'approche de la maximisation des variables sous contraintes n'ont pas contribué au progrès des sciences économiques. En effet, les équations sont davantage universelles que les analogies tirées des expériences individuelles. De même, les chiffres bruts portent moins facilement aux interprétations et se prêtent moins facilement aux préjugés sociaux et culturels. Néanmoins, la transformation de l'approche mathématique en orthodoxie professionnelle ne s'est pas faite sans coûts.

En effet, l'approche mathématique a fortement favorisé les raisonnements économiques déductifs et abstraits aux dépens des raisonnements inductifs et des recherches

empiriques, historiques et institutionnelles, même si les techniques statistiques et économétriques ont pu favoriser, quant à elles, les études chiffrées. La plupart des revues scientifiques internationales publiées en langue anglaise mettent aussi l'accent sur le langage mathématique déductif. Ce n'est pas une coïncidence. C'est que la modélisation mathématique uniformise les approches et même les sujets traités, rendant les communications plus accessibles à un auditoire international. La contrepartie est un rétrécissement et, possiblement, un appauvrissement des sujets traités. Pouvoir compter combien de briques ou de pierres il faut pour construire une cathédrale ne nous explique pas la nature de Notre-Dame. Le fonctionnement d'une économie est plus qu'une affaire de chiffres.

En faisant des publications dans les revues en langue anglaise orientées vers la méthodologie mathématique déductive le principal critère de nomination et de promotion des universitaires, même dans les pays francophones, on se trouve à privilégier le formalisme aux dépens de la pertinence. Poussées à leur logique extrême, les universités francophones ne devraient plus embaucher que des universitaires qui *primo*, ont fait leurs études en anglais, et *secundo*, qui ont choisi la méthodologie mathématique. Il est à craindre, avec une telle uniformisation et un tel moule unique et unidimensionnel, que ne s'établissent dans les disciplines un certain conservatisme intellectuel et une certaine stérilité dans l'innovation, tout le monde faisant et disant à peu près la même chose, avec un minimum de remises en question.

7. Les critères d'évaluation

Pour le monde scientifique francophone, il existe une tendance qui consiste à se servir des publications scientifiques en langue anglaise en tant que critère d'évaluation des chercheurs à des fins de nomination et de promotion

universitaires. Si la publication dans les revues économiques anglophones était acceptée comme principal critère d'appréciation, au détriment de tout autre, on peut imaginer la pression de publier en langue anglaise qui s'exercera sur tout universitaire non anglophone qui aspire à mériter une nomination ou une promotion dans les universités francophones.

À terme, il n'y a pas de plus grand danger d'inféodation du monde scientifique francophone aux priorités et aux méthodes du monde scientifique anglo-saxon. Une osmose féconde entre les chercheurs de divers pays est à rechercher. L'uniformisation des objets et des approches n'est peut-être pas ce qui est susceptible de produire les meilleurs résultats pour l'humanité.

8. Conclusion : Le français langue scientifique internationale ?

Qui dit monde francophone, dit nécessairement langue française, en tant que langue de la pensée et en tant que langue des communications. Une constatation s'impose : De nombreux facteurs économiques et technologiques tendent présentement à faire de l'anglais la première langue scientifique internationale.

La question consiste à se demander si les autres langues scientifiques internationales, à commencer par le français, peuvent encore et pour combien longtemps servir d'instruments de communication scientifiques internationaux. Ce n'est pas seulement une question étroitement économique. C'est peut-être surtout une question de survie et de cohérence pour les institutions universitaires francophones à travers le monde.

Il s'agit bien d'une question de survie et de cohérence pour ces institutions francophones. Car, pendant combien de temps peuvent-elles continuer à œuvrer en français

pour leurs activités d'enseignement et de recherche en surface, et en même temps, utiliser des critères de publications et de rayonnement qui privilégient la langue anglaise ?

Comme nous l'avons vu, la prédominance des facteurs économiques en termes d'économies d'échelle au niveau des coûts de communication et en termes d'effets de réseau internationaux favorisent fortement présentement les communications scientifiques internationales en langue anglaise, au détriment des communications en langue française. En tant que bien collectif international, l'anglais apparaîtrait plus utile que le français. Avec l'intensification de la globalisation des économies nationales, il n'y a pas de raison de croire que cette tendance forte ne se renverse.

Les développements technologiques ne génèrent pas, cependant, des effets qui sont seulement unidirectionnels. En effet, la technologie de l'Internet en particulier peut tout aussi bien favoriser que défavoriser le français en tant qu'instrument international de communication.

D'une part, il est vrai que l'utilisation internationale des technologies des communications peut accentuer la tendance à l'uniformisation linguistique des canaux de communication. D'autre part, ces mêmes technologies se prêtent bien à la diversité et à l'individualisation des marchés, y compris le marché mondial du savoir et de l'information. À titre d'exemple, il n'est certes pas impossible que le perfectionnement des technologies permette de transférer quasi instantanément des textes d'une langue à l'autre, au bénéfice de l'utilisateur⁶. Seules la qualité et la pertinence des travaux scientifiques entreront alors en ligne de compte, laissant l'instrument linguistique au second plan. Déjà, il se dessine un fort mouvement pour que tous les textes scientifiques soient accessibles sur Internet et ouverts à tous pour consultation, six mois après leur publi-

6. Le producteur de logiciels Systran offre un service gratuit de traduction de pages Web ; voir : www.systransoft.com. De même, AltaVista offre un service payant de traduction sur le Web ; voir : babelfish.altavista.com/translate.dyn.

cation officielle dans les revues scientifiques⁷. Quand ce sera complètement le cas, l'accessibilité des textes scientifiques en plusieurs langues partout à travers le monde ne sera plus qu'une question technique.

Finalement, comme les langues sont des biens collectifs avec possibilité de resquillage, il y a place aussi pour des interventions gouvernementales, surtout quand des fonds publics sont investis en matière d'éducation et de culture. C'est la rentabilité même de ces investissements publics qui est en cause quand l'instrument linguistique qui est utilisé perd de son importance relative. Des mesures concrètes pour accroître l'usage de la langue dans laquelle on investit sont certes appropriées.

En bout de ligne, au-delà des contraintes et des forces agissantes, la place de la francophonie dans le monde scientifique en général, et dans celui des sciences économiques en particulier, est une question de volonté. Si les chercheurs eux-mêmes et les instances universitaires le veulent, les moyens technologiques existent pour assurer le rayonnement présent et futur du français en tant que langue scientifique internationale. Toutes ces considérations ne font que renforcer le besoin d'un congrès scientifique international comme celui de l'AIELF pour le rayonnement et l'avancement des travaux économiques en langue française. ◇

7. On peut appuyer ce mouvement en consultant le site Internet suivant : www.publiclibraryofscience.org

L'aide alimentaire, un outil pour le développement d'une citoyenneté active

.....

Henri Lamoureux

Mille dévouements admirables ne vaudront jamais une bonne politique sociale

Pascal Bruckner, *La tentation de l'innocence*

Les uns sont dans l'ombre

les autres en pleine lumière

On voit ceux qui sont en pleine lumière

mais on ne voit pas ceux qui sont dans l'ombre,

Bertol Brecht, *L'Opéra de quat' sous*

Le scandale de la faim et de la malnutrition

En novembre 1996, j'avais eu le plaisir de donner ma vision des choses en ce qui concerne la lutte contre la faim et la malnutrition. Ce que j'en avais dit alors¹ tenait en

.....

Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain - Colloque des 24 et 25 mai, conférence de clôture. Université du Québec à Montréal.

1. Lamoureux Henri (1996) « Faim et pouvoir » Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain, actes du colloque tenu les 7 et 8 novembre 1996, 6 p.

quelques idées que je reprendrai sans doute aujourd'hui. Par ailleurs, selon les informations les plus récentes que j'ai pu obtenir, il semble bien que loin de s'améliorer, la situation, tant ici qu'ailleurs dans le monde, y compris aux États-Unis, s'est grandement détériorée au cours des dernières années². Ainsi, dans « le plus meilleur pays du monde en ce moment ici », alors que le despote en chef qui nous gouverne dépense une centaine de millions \$ pour faire la fête avec ses petits copains des Amériques, des dizaines milliers de personnes dont l'humanité n'est certainement pas moindre que la sienne souffrent de la faim. Pendant ce temps-là, on apprend qu'après avoir congédié des milliers de travailleuses, le PDG de Bell Canada se paie une traite personnelle de 50 millions \$ pour célébrer l'an 2000³. C'est un scandale, une négation de la dignité humaine, un état de chose intolérable qu'il faut combattre par tous les moyens légitimes dont nous disposons.

À mon avis, le fait que des personnes puissent souffrir de la faim dans une société aussi riche que la nôtre dépasse l'inégale distribution de la richesse. Elle touche le cœur même de ce qui fonde l'idée d'une humanité où nous serions tous égaux en droit faite, souvent, de ne pas l'être en fait. Elle touche l'idée d'une société juste qui serait fondée sur le droit absolu aux biens et aux services essentiels⁴ et sur notre obligation collective d'en garantir l'accès ; le premier de ces droits étant, à mon avis, celui de s'alimenter convenablement. Quand j'entends que des enfants réussissent moins bien à l'école parce qu'ils sont mal alimentés, quand j'entends que de jeunes mères n'ont pas les moyens de se

2. Forest Jean (1998), *Le don de nourriture a-t-il un prix?*, Montréal, Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain, cahier # 4, 21 p.

3. Lewandowski René (2001), « Les hauts dirigeants se paient la traite » dans : *Le Devoir* 19-20 mai 2001, B1 et B3.

4. Marshall T.H., *Citizenship and Social Class*, Cambridge, Cambridge University Press, 1950. Frédéric Lesemann et P-Y Ulysse (1997) reprennent plusieurs des thèmes de Marshall dans leur texte « Pauvreté, citoyenneté et marché aux États-Unis, dans : Cahier de recherches sociologiques #29, Montréal, PUQ, pp. 137-152.

nourrir et de nourrir convenablement leur bébé, handicapant ainsi leur développement, quand je vois des personnes âgées sabrer dans leur budget alimentaire pour se payer les services domestiques sans lesquels elles ne pourraient vivre en milieu naturel; le cœur me lève. Quand je lis qu'en 1998, 30 millions de personnes sont mortes de faim alors que 828 millions autres êtres humains souffraient grandement de la sous-alimentation⁵, cela m'indigne et me révolte. C'est pourquoi j'ai la plus vive admiration pour celles et ceux qui interviennent socialement afin de contrer le scandale de la faim et de la sous-alimentation dans notre société.

Du service immédiat à l'accompagnement sur le chemin de l'autonomie

La lutte contre cette forme particulière d'oppression des personnes que sont la faim et la malnutrition s'exprime de différentes manières⁶. En gros, je dirais qu'elle en prend trois. D'une part, elle emprunte celle des activités de gestion des conséquences de la pauvreté et de la misère humaines. Dans ce cadre, nous offrons aux personnes et à leur famille un service de dépannage ponctuel qui leur permet de se nourrir dans un contexte où elles n'ont pas les ressources financières pour le faire. Remettre un panier de provisions à des gens qui n'ont plus rien à manger est définitivement un geste de solidarité humaine important et indispensable, mais cela ne remet pas en cause la logique et la dynamique de la pauvreté. La gestion à la petite semaine des conséquences de la pauvreté est certainement une activité d'utilité sociale immédiate que l'on ne doit pas sous-estimer, mais reconnaissons qu'elle est largement insuffisante. À cet égard, et pour vous provoquer un peu et

5. Ziegler Jean (1999), *La faim dans le monde expliquée à mon fils*, Paris, Seuil, 63 p.

6. Rheault Johanne (2000), *Un processus d'éducation populaire dans le renouvellement des pratiques d'aide alimentaire*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 119 p. et annexes.

en toute solidarité, permettez-moi de citer ce que dit Pascal Bruckner, parlant de la compassion comme mépris, dans son livre *La tentation de l'innocence* :

La charité a un rôle de scandale bénéfique quand elle bouscule les égoïsmes établis, brave la loi et l'ordre, dérange le confort des assis ; elle devient scandaleuse à son tour quand elle prétend se suffire à elle-même et ne cherche pas à s'inscrire durablement dans le réel par un prolongement juridique ou politique⁷.

Il faut donc avoir perdu contact avec la réalité pour faire, comme le font certains politiciens qui n'ont jamais connu la faim et l'exclusion, l'apologie d'une société dont la générosité et la solidarité ne se traduisent que par le saupoudrage des reliefs de la société d'abondance aux plus pauvres d'entre nous.

D'autre part, la lutte contre la pauvreté peut aussi s'exprimer par des activités d'éducation populaire et de solidarité comme le sont notamment les cuisines collectives et les coops d'alimentation. De cette manière, on renforce l'individu. Plutôt que de s'isoler et de vivre son problème seul, il se connecte aux autres. Il découvre le sens réel de la responsabilité qui consiste à se greffer à des réseaux d'êtres humains pour agir au profit du bien commun. Dans ce cadre, non seulement les individus peuvent mettre en œuvre une stratégie autonome et collective de réduction de leurs coûts au plan alimentaire, mais ils peuvent aussi découvrir les possibilités d'action que permet cette solidarité à plusieurs autres plans. Ils peuvent, notamment dans un contexte de diversité culturelle, découvrir par ce type d'activité toute la richesse de l'autre et l'intérêt qu'il y a, au delà de nos différences, à conjuguer nos problèmes particuliers à la première personne du pluriel.

Enfin, notre lutte sur le front de la sécurité alimentaire peut, et à mon avis doit se prolonger dans l'arène politique

.....
7. Bruckner Pascal (1995) *La tentation de l'innocence*, Paris Grasset, p. 285.

tant au plan des activités ponctuelles et partisans, lorsqu'il y a élection, qu'au plan des activités permanentes et citoyennes qui s'offrent aux mouvements sociaux bien structurés. Dans cette perspective, il importe que nous utilisions toutes les tribunes et toutes les occasions non seulement pour faire le procès de l'iniquité et de l'injustice qui caractérise les sociétés dont le développement est d'inspiration néolibérale, mais aussi pour dénoncer l'hypocrisie des fauteurs de misères, leur arrogance, leur sensibilité de façade. Et il ne faut pas se contenter ici de généralisation, mais dénoncer celles et ceux qui, en situation de changer les choses, ne le font pas pour ne pas déplaire à la logique économique de leurs maîtres.

Le système dans lequel nous vivons s'incarne dans des individus qui occupent des lieux de pouvoir en vertu du mandat que nous leur accordons ponctuellement. Théoriquement, selon cette dynamique qualifiée de « démocratique », nos représentants s'engagent à rendre compte de leurs activités. En échange de cette assurance, nous acceptons de leur faire confiance. Forts de ce pouvoir, ils agissent sur nos destins individuels et collectifs. Ils peuvent notamment contribuer à réduire la pauvreté et les inégalités. Or, ces dirigeants, qui tiennent leur légitimité de notre volonté souveraine, nous considèrent comme de la viande à profit, comme des gogos que l'on peut manipuler à chaque élection, comme des objets dont on peut se débarrasser après usage, comme des crétins qui ne comprennent rien aux vraies affaires, celles qui se traitent en secret, dans des comités d'experts et derrière des clôtures et des murs de soldats et de policiers armés jusqu'aux dents. Nous ne sommes pas obligés de les laisser faire. Si les individus, comme les peuples d'ailleurs, ont un droit inaliénable, c'est de se révolter contre l'oppression, contre le détournement de leur souveraineté et redevenir les sujets de leur histoire. Et quand cela devient nécessaire, nous avons l'obligation de leur prêter assistance.

Reconquérir le pouvoir de sa citoyenneté

Pour changer ce qui doit l'être, il faut être patients, regroupés et organisés. Il faut surtout que l'action que nous menons sur les divers fronts de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion soient l'affaire de citoyennes et de citoyens conscients, instruits des causes de leurs difficultés, capables de parler pour eux-mêmes. Dans cette perspective, il importe que l'action contre la faim et la malbouffe, comme dirait le Français José Bové, soient une occasion de développer la capacité de chacune et de chacun d'entre nous à exprimer sa citoyenneté de façon active et solidaire. Si nous ne devons en aucune manière laisser tomber celles et ceux qui souffrent de la faim ou qui risquent d'en souffrir, nous ne pouvons, par contre, nous contenter que de gérer cette dynamique humiliante qui consacrerait l'action de nos organismes au titre de gestionnaires des dégâts du système; ce que certains considèrent comme des dommages collatéraux d'une organisation de l'économie qui repose essentiellement sur les lois du marché, celui de l'emploi comme celui qui régule la distribution des biens et des services.

Les personnes qui font appel à nous doivent, dans la mesure où ça leur est possible, devenir des actrices et des acteurs des changements qui rendraient à terme notre activité moins nécessaire. Nous devons accompagner les utilisateurs et les utilisatrices de nos services et les aider à passer du stade de « clients » d'une banque alimentaire, à celui de membres actifs d'une ressource communautaire alternative dans le secteur de l'alimentation, à celui de citoyennes ou de citoyens habiles non seulement à dénoncer le sort qui leur est fait, mais aussi à exprimer leur vision d'une société juste et équitable. Le temps est venu pour nous d'élargir notre perspective et de prendre le virage d'une citoyenneté active, dans une perspective de développement social global.

Du service immédiat, à l'éducation, à l'action

La question qui se pose à nous aujourd'hui n'est pas tant d'opposer les activités de prestation de services immédiats à d'autres formes de pratiques qui ont un caractère plus émancipateur. Ce serait là une mauvaise querelle dont nous sortirions tous perdants. Et des mauvaises querelles, nous en avons déjà assez dans le milieu communautaire. J'opterais plutôt pour une démarche plus organique, plus proactive, davantage centrée sur notre capacité de solidarité. En peu de mots, je présume que nous sommes capables et prêts à renouer avec une dynamique de prestations de services qui conduit directement au développement de l'aptitude des gens à exercer une solidarité active. Une telle démarche, qui n'est pas nouvelle mais qui nous oblige à l'innovation, aurait le mérite de proposer un contre-discours idéologique à celui qui domine présentement lequel repose sur un mode d'explication inacceptable de la pauvreté, de ses causes et de ses effets, notamment en ce qui concerne le lien entre aptitude à la productivité et qualité de la citoyenneté.

Selon l'approche actuelle, ce sont les individus qui sont responsables de leur sort et l'État doit le moins possible intervenir dans la résolution de leurs problèmes, qu'ils soient économiques, sociaux ou sanitaires. C'est une approche qui découle de l'idéologie de marché qui subordonne le social et le politique à l'économique. Dans cette optique, c'est la capacité de chacun des individus à s'inscrire dans la dynamique du marché qui possède des vertus émancipatrices. Ainsi, le bon citoyen est le citoyen producteur/consommateur et la qualité de la citoyenneté d'une personne se mesure tant à son insertion dans le merveilleux monde de l'emploi, qu'à sa contribution personnelle à la consolidation du paradis de la consommation maximale. Pour illustrer cela, rappelons que récemment, l'administration Bush déchirait le traité de Kyoto portant sur la réduction des gaz à effet de serre en disant, sans rire

le moins du monde, que « l'American Way of Life » se réalisait non pas dans l'économie d'énergie, mais dans sa capacité à offrir toute l'énergie nécessaire pour satisfaire à la demande⁸. C'est sans doute cette conception du monde, cette finalité impérialiste qui amène les États-Uniens et leur succursale canadienne, à piller sans vergogne les ressources de la planète. Ceci est un discours idéologique extrêmement dangereux à tous égards. D'autre part, le discours néolibéral n'admet pas la responsabilité sociale de l'entreprise, si ce n'est celle d'obéir aux lois du marché. Ainsi, si des gens sont appauvris suite à une fermeture d'usine légitimée par les contraintes de la compétition mondiale, ou encore par la réduction des programmes sociaux justifiée par le même motif, il appartient aux individus de se recycler ou de faire preuve de « résilience », le capital s'en lavant les mains en vertu d'un principe naturel de non-responsabilité. Après tout, les entreprises ne sont-elles pas des personnes immorales ? Le grand humaniste, philosophe et poète Jean Chrétien dira « Que voulez-vous ? c'est la vie ». Or, nous lui répondons : il n'est qu'un moyen pour l'humanité de progresser, c'est d'approfondir inlassablement nos grandes valeurs de références, de continuellement en bonifier le sens et de renforcer systématiquement la capacité des humains à ne jamais s'incliner devant le fait accompli.

Pour contrer pareilles dangereuses inepties néolibérales, il importe que nous développons une autre vision du développement humain, que nous nous en inspirions dans le cadre de nos pratiques et que nous la proposons comme une alternative au monde selon W. Bush et ses copains. En ce qui me concerne, cette conception du monde doit se fonder sur la solidarité entre des personnes et des peuples jugés égaux en droit. Nous devons faire reposer tout notre discours et nos pratiques sur le postulat inaliénable de l'égale humanité des personnes. Et pour que cette concep-

8. *Newsweek*, 21 mai 2001, p. 17. On cite Ari Fleischer, porte-parole du Président Bush.

tion des rapports humains puisse se développer, il faut créer les conditions de son affirmation. J'aimerais en rappeler ou en souligner trois ou quatre.

D'une part, il est impératif que les individus passent du stade de dépendance que leur imposent les pratiques de type caritatif à un stade de développement de leur autonomie. Dans le domaine de la sécurité alimentaire, cela veut dire que s'il est certes opportun de soutenir immédiatement une personne qui a faim, il l'est encore plus de lui offrir l'opportunité de se débarrasser de l'obligation d'un recours systématique à la quête de nourriture. Ce passage ne peut s'effectuer que par la mise en place de lieux d'insertion sociale où la personne, par sa participation à une œuvre collective, se donnera elle-même le moyen de contrer son problème d'accès à une alimentation correcte. Comme je l'ai déjà dit, il s'agit de mettre la personne en réseau.

D'autre part, une alternative au don de nourriture ne suffit pas. Il faut que les personnes prennent conscience que leur autonomie est la condition d'une citoyenneté active qui leur permet de comprendre les causes économiques, sociales et politiques du sort qui leur échoit et que, partant de cette compréhension, elles passent du stade de la soumission aux lois du marché à celui de l'action solidaire ayant pour but la réalisation de changements qui s'attaqueraient aux causes structurelles de la pauvreté. Il s'agit là d'une démarche d'éducation populaire continue où chacun apprend de l'autre et où chacun tire sa science de la vie et de la pratique.

Or, si l'État a une responsabilité majeure dans la mise en œuvre d'une stratégie d'éradication de la pauvreté et de ses conséquences, il n'appartient pas qu'à des fonctionnaires, aussi dévoués et compétents soient-ils, de mener à bien, sur le terrain, une telle tâche. Cela revient également et de façon naturelle, pourrait-on dire, aux actrices et aux acteurs du milieu. Et il faut que ces actrices et acteurs dis-

posent de toute l'autonomie qui leur est nécessaire pour réaliser librement leurs activités. Dans ce sens, le gouvernement québécois, ses agences et ses régies, seraient mal avisés de persister dans leur tendance actuelle à vouloir tout contrôler, à l'occasion à doubler les initiatives populaires et à s'ingérer dans des secteurs d'activités pour les soumettre, complémentarité oblige, à leurs stratégies de développement mur à mur. La complémentarité aurait bien meilleur goût si elle reposait sur la confiance que les dirigeants politiques et leurs technocrates doivent avoir envers des intervenants communautaires autonomes dont l'action est légitimée par les nécessités concrètes des différents milieux et des différents groupes sociaux auprès desquels ils s'activent. Peut-être que celles et ceux qui ont la mémoire courte pourraient faire un effort et se souvenir qu'une part très importante du progrès social réalisé au Québec au cours des trente dernières années a été le produit de la créativité et de la détermination des milieux communautaires autonomes. Et, riche de cette mémoire des choses, peut-être que le gouvernement actuel pourrait considérer qu'il a tout intérêt à faire confiance à l'aptitude des collectivités locales à s'autodéterminer dans maints secteurs de l'activité humaine et du développement social. Peut-être qu'il pourrait mieux soutenir l'initiative populaire et appliquer le principe de subsidiarité qui implique notamment que la reconnaissance de la compétence des milieux à déterminer leur développement commande impérativement un soutien financier proportionnel à l'effort demandé et consenti ?

Cela dit, il ne saurait par contre être question que l'État se défile de sa responsabilité première qui est de s'assurer que les mêmes ressources sont disponibles partout sur le territoire national. Il ne saurait non plus être question que l'État se déleste de certaines sphères d'activités qui commandent une expertise et un savoir-faire qui relèvent de la compétence des employés de l'État. Il ne saurait non plus être question, que de façon unilatérale et hypocrite, l'État

fasse porter aux personnes et à leur famille un fardeau de responsabilités potentiellement générateur de très graves préjudices, notamment pour les femmes.

Enfin, il me semble essentiel que des citoyennes et des citoyens autonomes agissant dans le secteur de la lutte contre la faim comprennent la nécessité de se joindre à d'autres mouvements sociaux pour créer aux plans régional et national une forme d'organisation qui canalise l'ensemble des actions menées dans divers champs de lutte. Nous sommes rendus là et nous avons l'obligation de conjuguer nos efforts de manière à nous doter d'un puissant outil politique qui soit porteur des valeurs de dignité, de respect, de solidarité, de justice et d'équité qui nous animent. Nous avons atteint les limites d'une action menée chacun pour soi, à partir de sa propre sphère d'activité. D'une part, un éparpillement des stratégies de lutte, une opposition des lobbies, une conception corporatiste de l'action communautaire, une professionnalisation bureaucratique et élitique des modes de représentation, ne peuvent conduire qu'à l'affaiblissement de notre capital social et conséquemment avoir un effet négatif sur la qualité des liens sociaux que nous souhaitons développer. Notre dispersion ne peut que faire l'affaire des pouvoirs en place qui en profitent alors pour nous imposer leurs solutions. Par ailleurs, notre capacité à comprendre l'interrelation entre les divers problèmes sociaux et notre aptitude à présenter un front uni et un programme commun en ce qui concerne notre conception de l'organisation de la société, ne peut que favoriser des modes d'intervention et de communication plus efficaces.

Étant donné la nature des mouvements sociaux, il me semble que l'idée d'une confédération citoyenne regroupant l'ensemble de ces mouvements, tant aux plans local et régional que national, serait une fort bonne idée. Je l'ai déjà proposé à plusieurs leaders communautaires il y a une quinzaine d'années. On m'avait alors expliqué que la chose

n'était pas possible étant donné la peur de chacun des mouvements sociaux de perdre son autonomie. Sans doute fallait-il aussi y voir des objections reliées à la question du partage de la tarte du financement étatique. Mais voilà, je pense toujours que la lutte contre l'oppression des femmes n'est pas qu'affaire de femmes, pas plus que ne l'est le combat pour que les aînés aient une fin de vie décente, que la lutte pour l'éradication de la pauvreté ou celle qui vise à faire de la place aux jeunes. Toutes les questions sont inter-reliées : la faim est un avatar de la pauvreté. Et la pauvreté est également le principal déterminant de la maladie. « Toute est dans toute », disait Raoul Duguay à l'époque où il se déguisait en arbre de Noël pour faire passer ses messages subliminaux. Il avait bien raison.

Je vous pose la question, pouvons-nous et voulons-nous prolonger nos actions sectorielles dans un front commun structuré à partir duquel nous nous engagerions à construire un programme global d'intervention, à nous doter d'outils efficaces de communication et à structurer des programmes d'éducation à l'exercice de la citoyenneté qui favoriseraient non seulement l'émergence d'une nouvelle génération de leaders sociaux issus des communautés locales et des groupes sociaux, mais aussi une multiplication du nombre des personnes capables d'exprimer publiquement les besoins de leurs milieux de référence ? Je sens que le fruit est presque mûr et qu'il nous faut le cueillir.

Par ailleurs, certaines et certains croient que la meilleure façon de donner un prolongement politique à notre action, c'est de nous embarquer dans la création ou la consolidation d'un nouveau parti politique qui occuperait, à gauche, l'espace politique laissé vacant par les formations politiques actuelles que de moins en moins de traits ne distinguent. C'est souhaitable, possible et légitime. Cependant, le contexte particulier qui est le nôtre en tant que peuple fragilisé par sa situation particulière en Amérique et l'obligation qui en découle, de faire front commun pour

nous doter des outils nécessaires à une émancipation politique nécessaire à notre développement pose problème à cet égard. Dit simplement, nous savons bien que plusieurs, sans doute une majorité de celles et ceux que nous rejoignons, ne nous suivraient pas dans le cadre d'une aventure politique partisane « de gauche ». Et ce n'est pas le résultat de la partielle dans Mercier qui y changera quelque chose. En tout cas, je ne crois pas. En outre, nous ne disposons pas d'un mécanisme politique de représentation proportionnelle qui favoriserait la présence de ce que nous exprimons à l'Assemblée nationale, et, encore moins au gouvernement fédéral. Voilà deux objections majeures que l'on entend couramment dans nos milieux. Ces objections doivent être très sérieusement évaluées. Cela dit, nous devons tout de même agir de manière efficace et coordonnée, dans le respect de l'autonomie de tous les mouvements sociaux et des groupes qui les animent.

C'est pourquoi je préconise plutôt la création d'une Confédération nationale – entendez québécoise – citoyenne qui pourrait présenter un programme d'action commun autour de laquelle se rassembleraient les forces progressistes québécoises. Appuyées par une telle confédération, des personnes s'engageraient à défendre un programme commun et pourraient occuper un espace politique non négligeable dans les instances locales, régionales et nationales ouvertes par la décentralisation administrative. Mon expérience des dernières années comme administrateur d'une régie régionale me permet de croire que la chose est faisable et éminemment souhaitable. En outre, une telle organisation pourrait et devrait être un lieu de reddition de compte pour les « élus » et les « nommés » progressistes des instances locales, régionales et nationales.

Nous sommes aussi des citoyens du monde : lutte nationale et solidarité internationale.

Je m'en voudrais de conclure sans souligner que nous ne pouvons plus faire l'économie de conjuguer nos efforts au plan national avec ceux qui sont consentis par les autres peuples du monde. Nous ne formons qu'une seule et même humanité avec les femmes et les hommes qui habitent cette planète. Conséquemment, cette réalité doit faire partie de notre réflexion et nous inciter à prendre en considération les intérêts des autres quand nous défendons les nôtres. La mondialisation de la solidarité doit être plus qu'un slogan. Elle doit s'installer au cœur de nos préoccupations. Si nous devons agir d'abord ici, en fonction de nos problèmes bien réels, nous devons également soutenir celles et ceux qui ailleurs, et dans des conditions souvent extrêmement difficiles, tentent de donner du sens à l'idée d'humanité. C'est sans doute une des principales leçons et un des principaux acquis qu'il faut tirer de la Marche mondiale des femmes.

Si nous devons craindre l'action de ces monstres froids qui gouvernent le monde, nous ne devons cependant pas en avoir peur. Nous devons avoir confiance en notre capacité d'être les maîtres de notre destin et aux vertus d'une solidarité d'autant efficace qu'elle se traduit dans une constellation d'organismes ouverts à la participation active des citoyennes et des citoyens. ♦

Entretien avec Charles Saint-Prot

Face à la globalisation,
le salut des cultures passe par
la souveraineté des nations.

.....

*Propos recueillis par Zeina el Tibi**

Essayiste et historien, Charles Saint-Prot fait partie des intellectuels qui se réclament de la pensée et de l'action du général de Gaulle. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et études sur les relations internationales (*L'Europe déraisonnable, Les frontières de l'Europe, Les guerres des Balkans, naissance de l'Europe germano-américaine*), le monde arabe (*La France et le renouveau arabe, Le nationalisme arabe, L'Arabie heureuse, Histoire de l'Irak, de Sumer à Saddam Hussein* aux éditions Ellipses), la Francophonie (*La littérature libanaise de langue française, Les Écrivains québécois, Francophonie : le second souffle*). Il est membre du conseil de rédaction de la revue *Une Certaine idée* éditée par le RPR. Ouvrage à paraître en janvier 2002, *La Pensée française, pour une nouvelle Résistance* (éditions L'Age d'homme).

Zeina el Tibi : Quelle est la place des cultures dans les relations internationales ?

Charles Saint-Prot : Le terme de culture prête souvent à confusion. S'agit-il des connaissances acquises au sens où l'on parle, par exemple, d'un homme cultivé ? S'agit-il d'un domaine particulier : la culture littéraire, la culture scien-

.....

* Zeina el TIBI est journaliste libanaise. Elle représente à Paris l'hebdomadaire *La Revue du Liban*. À l'occasion du Sommet francophone de Beyrouth, elle vient de publier *La Francophonie et le dialogue des cultures* (Préfaces du Président de la République libanaise, Emile Lahoud, et du Premier ministre du Québec, Bernard Landry) aux éditions Dar al Moualef (Beyrouth) et L'Age d'Homme (Paris-Lausanne). Zeinetibi@noos.fr

tifique, la culture artistique ? De l'ensemble des aspects intellectuels d'une civilisation ? De ce que les Allemands appellent la *Kultur* et qui chez eux tient lieu de civilisation ? Ou bien, de cet usage galvaudé qui consiste à désigner un ensemble de comportement dans un groupe quand on parle abusivement de « culture des banlieues » ou de « culture homosexuelle » ? À vrai dire, le terme de civilisation me semble préférable car il renvoie à une réalité adossée à une tradition : la cité, la nation. La civilisation, c'est tout ce qui distingue une nation : sa culture artistique et littéraire, son histoire, sa créativité, ses modes de vie, ses valeurs, ses croyances, ses habitudes, ses traditions, tout ce qui fait son génie propre.

Il y a donc une civilisation française, une civilisation chinoise, une russe, une sénégalaise, une espagnole, une civilisation arabe qui a la particularité d'être à la fois commune aux 200 millions d'Arabes (la langue, l'histoire, les valeurs partagées, les modes de vie) et diverse : la civilisation libanaise, la civilisation irakienne, la civilisation marocaine. En tout cas, les civilisations sont d'abord des faits nationaux. Elles sont par définition au centre des relations internationales. Elles en subissent les enjeux, le premier de ces enjeux étant de résister au rouleau-compresseur de l'unilatéralisme et de l'uniformisation. Les civilisations tiennent une grande place dans la vie internationale puisqu'elles sont l'expression de la diversité du monde. Un monde sans diversité serait triste, ennuyeux et sans saveur. Ce serait surtout une sorte d'immense conglomérat sans vie réelle et sans libertés car l'une des plus importantes des libertés c'est de pouvoir être soi-même, ne pas être un termitte dans la termitière. Or, pour que la diversité des civilisations puisse s'exprimer, il faut sauvegarder les nations. C'est en respectant les particularités, politiques et économiques, des nations qu'on respectera la diversité des civilisations car ce serait une erreur de croire que si les nations disparaissaient les civilisations, ou les cultures si vous voulez, continueraient à exister.

Le dialogue des cultures, ou des civilisations, ce serait donc le dialogue entre les nations ?

Dans les relations internationales, les seuls acteurs sont les nations et leurs États. Ce sont les États-nations qui sont les médiateurs entre les peuples, ce sont eux qui doivent donner les impulsions nécessaires pour que le monde soit plus harmonieux tout en respectant les diversités et en veillant à ce que les dérives supranationales ne l'emportent pas. Un monde bien ordonné n'est pas celui où un seul domine et impose sa civilisation mais c'est le concert des nations où l'on s'enrichit de ses différences mutuelles.

Selon vous, on ne peut pas parler de civilisation occidentale ou européenne ou asiatique ?

C'est en effet une idée artificielle. Il est clair qu'il n'y a pas de civilisation occidentale, l'Occident n'est qu'un mythe destiné à masquer l'hégémonie de la superpuissance états-unienne et à faire croire que les nations européennes ont quelque chose en commun avec cette superpuissance qui constitue la plus grande menace pour leurs civilisations. Il n'y a pas davantage de civilisation européenne. En Europe, il y a des civilisations française, espagnole, russe, anglaise, finlandaise, grecque, autrichienne etc. L'Europe n'a en commun aucun fait relevant de langue – si ce n'est au sens où aujourd'hui on emploie couramment l'anglais comme *lingua franca*. L'Europe n'a en commun aucun fait significatif de culture sauf ceux qu'elle a partagé avec la plupart des peuples de la planète. L'Europe n'est pas une communauté de cultures, de valeurs ou de civilisations : certains pays européens ont quelques éléments en commun, ce qui est très différent. Pour le reste, les Français ont davantage un bien commun culturel avec les Québécois qu'avec les Allemands ou les Italiens. Ils ont plus de liens culturels avec l'Afrique, le Maghreb ou le Liban qu'avec la Finlande, la Hollande ou l'Angleterre. Ce que les pays européens ont en commun en matière de culture c'est l'asservissement à la sous-culture états-unienne. Il paraît

que l'union européenne devait permettre l'affirmation d'un esprit européen. Elle devait assurer une résistance plus efficace à l'invasion des produits américains, notamment les produits culturels. Or, la sous-culture américaine n'a cessé de progresser dans tous les pays de l'union. En fait, l'édification de l'Europe économique et politique se traduit par une domination américaine dans tous les domaines. Le seul « bien commun » européen c'est l'américanisation. « Bien commun » que les nations européennes partagent avec la plupart des autres nations du monde.

Il n'y a pas non plus de civilisation musulmane, mais des civilisations arabe, iranienne, pakistanaise, indonésienne etc. Il n'y a pas de civilisation asiatique mais une civilisation chinoise, une japonaise, une vietnamienne ou une cambodgienne. L'erreur d'un penseur comme Samuel Huntington dans son fameux *Crash of civilizations* est de recenser des ensembles artificiels en regroupant arbitrairement des civilisations et des cultures qui ne se confondent pas. On voit bien que derrière cette idée se manifeste une certaine stratégie qui consiste à réunir sous le vocable de civilisations des ensembles hétérogènes qui ne sont rassemblés que pour légitimer une vision états-unienne des relations internationales. Toutes ces pseudo-civilisations englobantes sont le camouflage de tentatives impérialistes. En fin de compte, l'objectif est de conduire à marche forcée vers un monde global.

Un monde global, c'est-à-dire la mondialisation ?

La mondialisation n'est qu'un mot dont on s'est entiché. Il faut bien voir ce qu'il recouvre. Trop souvent, la mondialisation est confondue avec le progrès. S'il s'agit du progrès, notamment celui des communications et des facilités immenses offertes par les nouvelles technologies, personne ne peut sérieusement être contre. C'est, par exemple, une formidable avancée qu'un Libanais vivant au Québec, au Chili ou au Sénégal puisse consulter chaque semaine *la Revue du Liban* sur Internet et garder ainsi un lien avec son

pays d'origine. Pour les étudiants et les chercheurs, Internet offre des sources de documentation extraordinaires. Il est également très précieux pour les hommes d'affaires. Les nouvelles technologies favorisent également la diffusion des cultures et des idées, à condition qu'elles ne concernent pas qu'un nombre limité des habitants de notre planète.

Mais la mondialisation ce n'est pas cela. Le commerce, l'évolution des moyens de communication, l'accroissement de la rapidité des informations sont des phénomènes anciens. Il y avait une mondialisation quand les marins mésopotamiens parcouraient l'océan Indien. Il y en avait une au temps des Phéniciens qui développaient de grands mouvements d'échanges en Méditerranée. L'électricité, le téléphone, l'avion ont été d'aussi grandes révolutions qu'Internet. Pour autant personne jusqu'alors n'avait prétendu que l'on s'acheminait vers un monde unique avec un maître unique. La mondialisation est une idéologie dont il faut bien comprendre les deux aspects essentiels. Le premier concerne les processus de la mondialisation. La mondialisation est avant tout une légitimation de l'économisation des sociétés. C'est le triomphe de l'idéologie ultra-libérale selon laquelle tout est marchandise comptable. C'est, finalement, un processus qui a des impacts très négatifs sur les peuples : élargissement du fossé Nord-Sud, démantèlement des économies nationales, catastrophe écologique, nivellement culturel, arrogance des firmes transnationales et des institutions comme le FMI ou la Banque mondiale, lesquelles n'ont d'ailleurs aucune légitimité pour régenter le monde. Le Prix Nobel de sciences économiques, Maurice Allais, a démontré que la mondialisation détruit les emplois et la croissance et, en niant systématiquement le rôle des États, engendre l'instabilité et le désordre. Pire encore, la mondialisation postule la fin du politique, c'est-à-dire l'idée de la possibilité qu'ont les hommes de peser sur leur destin. En fin de compte, parce qu'elle propose une vision eschatologique, la mondialisation est l'anti-humanisme contemporain. Le monde d'au-

jourd'hui est en train de devenir celui qu'avait prédit Georges Bernanos: l'avènement d'un Moloch technique, matérialiste et financier, un monde indifférencié et déspiritualisé où les sociétés se dissoudront et avec elles l'homme lui-même. Nous aurions construit les pyramides et les cathédrales, nous aurions écrit les tragédies du siècle classique grec et du Grand Siècle français, nous aurions bâti les temples de Baalbek, de Babylone, d'Angkor, les châteaux de Chambord, de Chenonceaux ou de Versailles, pour en arriver là ? Tout renier, tout oublier, pour se féliciter qu'un système cosmopolite permette aux spéculateurs de s'enrichir en dormant et pour acheter les mêmes *play-stations* à nos enfants de Hanoi à Montréal ! J'ai du mal à admettre que tout cela représente un progrès pour l'humanité.

Mais, surtout, il faut bien marquer que la mondialisation est plus précisément une globalisation, c'est à dire l'américanisation du monde. D'ailleurs, les Anglo-Saxons n'ont pas de mot pour désigner la mondialisation : ils parlent de *globalization*. C'est le second aspect de la mondialisation – ou la globalisation. Celle-ci ne marque pas l'avènement d'un meilleur des mondes où régnera la paix grâce au libre-échange, mais bien la volonté de puissance d'un empire. À vrai dire, il n'y a pas de nouvel ordre international, il n'y a pas de mondialisation, il y a l'ordre ancien de la domination du plus fort. La mondialisation est l'autre nom de l'impérialisme états-unien. Elle est tout simplement la mise en œuvre du projet stratégique global des États-Unis, tel que Brzezinski l'expose dans son livre *Le Grand Echiquier*. C'est pourquoi, il est parfaitement utopique de parler d'aménager la mondialisation.

Pourtant certains affirment que la mondialisation favorise le multiculturalisme qui somme toute rapproche les peuples...

Le nouveau credo du multiculturalisme mine le projet qu'il prétend servir car il est l'alibi de l'éradication des cultures à laquelle tend naturellement tout projet cosmo-

polite désincarné. Le cosmopolitisme est le contraire de l'universalité car l'universalisme implique le respect du droit à la diversité, sous toutes ses formes. Le seul moyen d'être universel, c'est d'être particulier. Le patrimoine universel n'est pas une sorte de *melting pot*, mais l'ensemble des identités particulières. Le multiculturalisme est également un mythe pour deux raisons. D'une part, il n'y a pas de mondialisation de la culture mais la suprématie de plus en plus absolue d'une sous-culture états-unienne qui efface toutes les cultures. Sous-culture car ce que les États-Unis exportent n'est pas une culture mais un ensemble de produits qui se commercialisent comme de simples marchandises : des films et des séries télévisées, du bruit que d'aucuns s'obstinent à appeler chansons, des divertissements débilés qui se substituent précisément à la culture. Comme Philippe Muray le décrit avec son talent corrosif, l'imbécile festif et posthistorique succède au citoyen civilisé.¹ D'autre part, la mondialisation se moque bien de la culture. Par nature, elle tend à la faire disparaître parce que la diversité culturelle est le contraire du but poursuivi qui vise à normaliser, au sens stalinien, à massifier, à abrutir l'homme. L'objectif ultime est une homogénéisation des conceptions et des valeurs de façon à créer, sous prétexte de « métissage culturel », un individu indifférencié qui consommera les mêmes produits standardisés de la Finlande à la Jamaïque. Comme tous les totalitarismes, la mondialisation-américanisation ultralibérale n'aime pas la culture. À ce mot Goebbels sortait son revolver, les mondialistes sortent leur machine à niveler les identités.

Ce n'est pas rapprocher les peuples que gommer ce qui les diversifie, c'est en faire des moutons clonés sur un individu unique, un consommateur ou un ilote esclave d'un système orwellien. Il n'y a donc pas de mondialisation de la culture mais la destruction des cultures par la mondialisation. Le métissage culturel c'est le multiculturalisme qui

1. Philippe Muray, *Après l'Histoire et Après l'Histoire II*, Les Belles Lettres, 1999, 200.

est l'une des expressions idéologiques des tenants de la globalisation. Celle-ci avance masquée sous le couvert d'une idéologie multiculturaliste qui propose des cultures artificielles de substitution dont la fonction est de camoufler les inégalités économiques et sociales réelles et la domination de la sous-culture états-unienne, sous la reconnaissance factice de groupes ethniques marginalisés. Le multiculturalisme est un faux-fuyant et il est extrêmement dangereux car il ouvre la porte aux pires régressions identitaires : les ethnicismes, les particularismes de repli, les intégrismes religieux ou autres. Dans son remarquable essai, *Le marché aux illusions*,² l'écrivain canadien Neil Bissondath met en cause la doctrine officielle du multiculturalisme canadien et montre comment cette idéologie, prétendument politiquement correcte, conduit à créer des ghettos et une sorte d'apartheid insidieux qui s'oppose précisément à la notion d'intégration au sein d'un projet commun, ce qui est le propre d'une civilisation ou d'une nation.

Refuser la mondialisation ne consiste-t-il pas à adopter une attitude de repli ?

Il ne faut pas confondre repli et résistance. Il n'y a pas de fatalité du déclin ou de sens de l'Histoire. Ne sont condamnés à disparaître que les peuples qui baissent les bras. C'est ce que nous a enseigné le général de Gaulle le 18 juin 1940. L'un des pères de la pensée nationale québécoise, Lionel Groulx, a écrit : « le suprême malheur pour un peuple, c'est de douter de soi-même ».³ À cet égard, le cas du Québec est particulièrement exemplaire. Lors de la chute de la Nouvelle-France et la colonisation anglaise en 1763, qui aurait donné cher de la survie des 70 000 Canadiens français perdus au milieu d'un continent nord-américain où s'étaient déjà installés plus d'un million d'Anglais et d'Anglo-Saxons ? Pourtant, malgré toutes les tentatives

2. Boréal, Montréal, 1995.

3. *Notre Maître, le Passé*, 1944

d'épuration linguistique et culturelle mises en place par les Anglais puis par le régime fédéral, ce petit peuple a survécu. De nos jours 7,5 millions de Québécois sont là pour témoigner qu'un peuple qui résiste ne disparaît pas. Il en est de même de la merveilleuse survie des Acadiens qui furent victimes, en 1755, de la première déportation ethnique de l'histoire du monde occidental. En effet, en 1755, après la défaite de Fort Beauséjour, les Anglais, en violation des promesses faites, déportèrent les Français de la région de Port-Royal. Les maisons furent brûlées, le bétail tué et 12 000 Français furent déportés et abandonnés dans les colonies britanniques de la côte atlantique. Hors Québec, les Acadiens de la région du Nouveau-Brunswick sont les seuls francophones à avoir pu résister à la politique d'assimilation mise en place par les anglophones et qui conduit à la disparition programmée des francophones du Manitoba, de l'Ontario et des autres provinces d'un Canada sectaire qui n'a jamais joué le jeu du bilinguisme.

Selon une idée préconçue, la mondialisation serait inéluctable. « C'est un phénomène irréversible » répètent à satiété ceux qui serinent cette vieille antienne de tous les renoncements face aux totalitarismes. La mondialisation, qui est la « Révolution totalitaire universelle », n'est pas plus irréversible que ne l'ont été le nazisme ou le communisme. Seuls sont irréversibles les dangers que l'on refuse d'affronter. Face à la menace globale, il faut opposer un refus global. Il existe une réponse à la mondialisation-américanisation, cette réponse consiste à défendre les nations. Il faut donc, d'abord, préserver notre propre souveraineté politique et notre identité culturelle pour, ensuite, dialoguer et coopérer avec tous ceux qui veulent résister à la globalisation et trouver des réponses en commun au formidable défi qui nous est lancé.

L'une de ces réponses est-elle le dialogue des cultures, comme le proclame, par exemple, la Francophonie internationale qui en a fait le thème du Sommet de Beyrouth ?

Si elle veut être une grande ambition, la Francophonie internationale doit d'abord s'en donner les moyens. Surtout, la Francophonie doit être un projet politique, car, dans l'ordre des moyens, le Politique est la condition première de toute action soutenue et à long terme. La mission essentielle de la Francophonie doit être de participer activement à la construction d'un ordre mondial nouveau qui ne soit pas celui de la globalisation éradicatrice des nations, des peuples et de leurs cultures. Il faut imaginer un réaménagement de notre planète de façon à ce qu'elle soit mieux équilibrée. Il ne sert à rien de parler de dialogue des cultures si on laisse se creuser le fossé économique et technologique entre les peuples. Le dialogue des cultures n'est qu'un slogan si on ne prend pas la mesure du problème posé par l'absence de conversation entre le Nord et le Sud, c'est à dire la prétention du Nord, ou d'un certain nombre de puissances du Nord, d'imposer ses modes et des idées et à ne faire aucun effort pour écouter et comprendre les autres. Le rôle essentiel d'une Francophonie dynamique et volontaire consiste à défendre la diversité et mettre en place les coopérations nécessaires pour permettre à ses membres les moins développés de rattraper leur retard en matière d'éducation, de formation, d'accès aux nouvelles technologies. Cela implique une action particulièrement active de la part des pays industrialisés, surtout de la France qui doit réellement faire du développement des pays francophones une priorité. La France doit s'investir davantage, et sans complexe, dans le projet francophone et consentir les moyens nécessaires, notamment en Afrique ou dans les pays d'Asie (le Vietnam, le Cambodge et le Laos) où l'on ne fait les efforts suffisants pour les arrimer à la Francophonie.

Au final, la Francophonie doit exprimer un choix politique fort consistant à former un noyau de Résistance à la globalisation. En jouant ce rôle, elle trouvera des partenaires et pourra articuler son action avec d'autres ensembles : par exemple, les mondes hispanophone, slavo-orthodoxe et arabe.

La tenue du Sommet francophone au Liban se s'inscrit-elle pas dans cette idée ?

Le Sommet de Beyrouth est en effet une bonne occasion de nouer un lien plus étroit entre la Francophonie internationale et la rive sud de la Méditerranée. Tout conduit à créer une solidarité très forte entre ces deux ensembles. Plusieurs États arabes sont membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (Le Liban, l'Égypte, la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie, Djibouti...). D'autres font une large place à la langue française et ont, pour des raisons diverses, des liens anciens et forts avec la communauté francophone ; c'est le cas de l'Algérie. D'autres, Bahreïn, le Yémen ou l'Irak, ont manifesté leur intérêt pour la Francophonie et voudraient s'y associer. Enfin, il existe entre la Francophonie internationale et la nation arabe des pays qui sont des traits d'union. C'est, bien sûr, le cas de la France qui a hérité de la politique méditerranéenne de ses rois, restaurée par le général de Gaulle. C'est aussi le cas du Liban.

Le Liban n'est pas par ses dimensions un très grand État mais l'influence d'un pays n'est pas liée à ses dimensions. L'histoire des cités grecques tient dans un mouchoir de poche, et il y avait déjà à l'époque de très grands empires et des tentations de gigantisme. Pourtant, les « petites » cités grecques ont donné au monde l'une des formes les plus élevées de la civilisation. Le Liban est petit, mais c'est une nation qui compte, qui a son influence, sa forte spécificité, sa renommée. Certains pays ont une vocation, une mission. Le Liban est l'un de ceux-là : il est, comme l'écrivait Maurice Barrès, le « phare de la Méditerranée orientale ». Ce phare ne s'est jamais éteint malgré les pires épreuves. Un grand humaniste libanais, le cher président Charles Hélou disait que le Liban « a une vocation, une mission arabe et humaine, un destin intangible ». C'est pour cela que le Liban est précieux. Il l'est pour la nation arabe, pour la Méditerranée, pour la Francophonie, pour l'humanité

tout entière. Les Libanais doivent en être convaincus et ne pas hésiter à mieux se faire entendre sur la scène internationale. Bien sur, le Liban jouera d'autant mieux son rôle qu'il retrouvera sa prospérité ancienne et c'est la raison pour laquelle la Francophonie internationale doit l'aider dans ses efforts de reconstruction mais également dans ses efforts pour préserver sa souveraineté et ne pas être de nouveau la principale victime d'un conflit du Proche-Orient qui perdure du fait de la politique agressive de l'État d'Israël et du jeu américain. L'intérêt de la Francophonie internationale est d'aider puissamment le Liban et, bien sûr, il faut que la France continue à être le défenseur vigilant et dynamique de la cause du Liban. ♦



OPTIMUM GESTION DE PLACEMENTS INC.

confiance stratégie performance

- Gestion active en actions et en obligations
- Gestion équilibrée

- Gestion indicielle
- Gestion privée

En **actions canadiennes** et en **obligations**, nos performances annuelles composées se classent au **premier quartile** sur la période de 3 ans terminée le 31 décembre 2000, selon l'ensemble des sondages publiés sur les performances des gestionnaires de caisses de retraite.

Pour de plus amples informations :

Sophie Lemieux, M. Sc., Directrice, Développement des affaires
425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1740, Montréal (Québec) Canada H3A 3G5
Téléphone : (514) 288-7545 Télécopieur : (514) 288-4280 www.groupe-optimum.com

Note : Au 31 décembre 2000, la performance annuelle composée sur 3 ans est de 14,2 % en actions canadiennes et de 6,3 % en obligations. Ces performances sont des rendements antérieurs et ne laissent présager en rien les rendements futurs.

® Marque de commerce de Groupe Optimum inc. utilisée sous licence.

La langue française est-elle condamnée à disparaître ?

.....

*Paul-Émile Roy**

Pour beaucoup de gens, la défense des langues nationales est un combat dépassé. Elle serait un reliquat d'un chauvinisme anachronique, le produit d'une mentalité étroite et fermée aux multiples émancipations de la postmodernité. Les défenseurs de la langue seraient des alarmistes, des nationalistes mélancoliques qui ne savent pas respirer le grand air de l'ère planétaire. Toutes les langues se valent, après tout, et l'important, c'est de se comprendre !

Ces réactions, qui prennent plusieurs formes, émanent plus ou moins explicitement, plus ou moins inconsciemment, du sentiment que les langues nationales sont condamnées à disparaître et à être remplacées par l'anglais, ou par l'américain, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. D'ailleurs, un auteur a prétendu que la langue la plus menacée n'était pas le français, ou l'espagnol ou l'allemand, mais l'anglais qui est en train de se transformer en une

.....
* Écrivain.

espèce de jargon, de sous-produit des fonctions de communication du marché universel.

Ce qui me semble évident, c'est que cet « anglais » international a bien peu à voir avec la langue de Shakespeare, de Keats, ou d'Edgar Poe. Il est un instrument créé par des fonctions bien déterminées qui n'englobent pas l'ensemble des composantes de la réalité humaine prise en charge par les différentes langues.

Il faut admettre que le développement très poussé et multiforme des relations entre les hommes et les peuples, modifie le statut des langues dans la communauté internationale. Il modifie aussi la vie des peuples dont la langue est un des éléments. La question qu'il faut se poser est celle-ci : Est-ce que la globalisation, le développement des échanges, des moyens de transport, des médias vont entraîner la fin des communautés nationales ou régionales ? Est-ce que la société internationale se développera comme une communauté de nations ou est-ce qu'elle deviendra une masse uniforme soumise aux seuls impératifs du marché ?

Si cette dernière hypothèse devait l'emporter, évidemment, il faudrait accepter que les langues disparaissent rapidement et soient remplacées par une espèce d'espéranto qui servirait d'instrument de communication. Une langue n'est pas seulement un moyen de communication, elle est l'expression de la vie d'une communauté, elle est la première forme de la pensée des hommes et des femmes qui forment cette communauté, elle est l'élément premier de la culture et de la civilisation.

Paradoxalement, alors que certains prédisent que les langues nationales sont appelées à disparaître pour laisser la place à une langue internationale, nous avons assisté au vingtième siècle à une renaissance des langues nationales ou régionales qu'on croyait à tout jamais disparues, qu'il s'agisse du gaélique, du basque, du kabyle, du catalan, des langues autochtones, etc. C'est que la langue est intime-

ment liée à l'identité, et quand celle-ci est menacée, c'est dans la réappropriation de la langue que les peuples assiégés se réfugient, se reconnaissent, défendent leur âme.

La langue française au Canada et au Québec est exposée à deux impérialismes impitoyables. Celui d'abord de l'anglais international qui se présente comme seule langue de l'avenir, comme la langue du commerce, des affaires, de la vie planétaire. Son prestige est incommensurable, et il exerce une séduction très forte sur les imaginations, sur le sentiment d'infériorité de tous ceux qui voient les États-Unis comme « the best country in the world ». Et on sait combien nos voisins savent recourir à une propagande extrêmement efficace qui porte la majorité des gens à les envier et à les imiter. Même la France, qui est pourtant un pays de grande culture et d'une forte personnalité, est fascinée par les Américains et se fait une gloire de mettre de l'anglais un peu partout.

Il ne faut surtout pas s'imaginer que l'expansion de l'anglais dans le monde se produit comme par l'effet d'une force naturelle, comme une fatalité. Si cette expansion est facilitée par la puissance économique des États-Unis, elle est aussi l'effet d'une politique très précise qui ne s'embarrasse pas des scrupules qui étouffent bien des Québécois quand il s'agit de la langue. En Californie, par exemple, la langue officielle est l'anglais. « Cet État américain, écrit Norman Delisle, est intervenu pour restreindre l'accès à l'école espagnole ou bilingue, qui constituait une menace à la survie de la langue anglaise »¹. L'anglais serait donc menacé, aux États-Unis ! Le linguiste Claude Hagège écrit que « les pays anglo-saxons ne se contentent pas de profiter passivement de la puissance de diffusion de leur langue ». Ils adoptent en ce domaine une attitude ferme. On pourrait parler, dit-il, « d'entreprise concertée de promotion de l'anglais »².

1. Norman Delisle, « La Californie a aussi sa loi 101 », *La Presse*, 23 octobre 1999.

2. Claude Hagège, *Le français et les siècles*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1987, pp. 180, 181.

La langue française au Québec et au Canada est exposée à un autre impérialisme, celui du Canada anglais qui ne cesse de se manifester depuis 1760. Dès le début du régime anglais, la volonté d'assimilation des Canadiens français a été très explicite, très forte. Elle s'est exprimée tout au long de l'histoire et de façon plus agressive dans le Rapport Durham et dans la politique de l'Union des deux Canadas. Au lendemain de la Confédération, le combat linguistique a repris de plus belle et a culminé avec le Règlement 17. Au Québec, on sait toutes les entorses qu'on a infligées à la loi 101, toutes les vexations dont la langue française a été l'objet depuis toujours et spécialement pendant les dernières décennies. Il ne faut pas se surprendre de cette guérilla, car le Canada est construit sur la conviction que les Canadiens français seront assimilés et que la langue française disparaîtra. Même le Premier ministre du Canada, qui est Québécois, l'admettait quand il disait que l'assimilation est un phénomène naturel, que des langues, il en disparaît tous les jours ! Il semblait cependant ignorer l'histoire, et confessait sa résignation à une nécessité informe qui n'est plus de mise au début de ce troisième millénaire. Qu'il s'agisse de l'écologie, de la pêche, de la chasse, du développement des villes, de la forêt, ou de l'agriculture, la société actuelle ne tolère plus les développements sauvages. À plus forte raison doit-elle veiller à ce que soit respecté et protégé tout ce qui concerne directement la dignité et le bien-être de l'homme, soit une certaine sécurité matérielle minimum, l'éducation, les soins de santé, la culture, la langue...

Loin d'être anachronique, la défense de la langue s'insère dans les grandes perspectives de la société globale. Ceux qui la stigmatisent sont des gens qui ont capitulé. Ce qu'ils ne disent pas, c'est que si pour eux la langue n'est rien, la culture aussi n'est rien, et l'homme de même. C'est pourquoi tout se vaut, tout est interchangeable. N'existent que les marchandises !

Alain Finkelkraut affirme que « le bien commun de l'humanité passe par la sauvegarde de ses héritages ». Or la langue est un de ces héritages les plus précieux. Et il cite Hannah Arendt : « Un citoyen du monde qui vivrait sous la tyrannie d'un empire universel, parlerait et penserait dans une sorte de super espéranto ne serait pas moins un monstre qu'un hermaphrodite ».³ ♦

3. Alain Finkelkraut, *L'ingratitude*, Montréal, Québec/Amérique, 1999, p. 116.

J'aime l'action!

Avec Fondation, je travaille plus facilement pour ma retraite. J'épargne plus vite grâce à la réduction d'impôt pour contribution à un REER et aux deux crédits d'impôt totalisant 30 % de mon placement dans un fonds de travailleurs.



Outillez-vous dès aujourd'hui avec Fondation pour demeurer actif demain! De plus, votre épargne-retraite permet de créer et de maintenir des milliers d'emplois partout au Québec.

**Plus qu'un REER,
un fonds de travailleurs**



FONDACTION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

514-525-5505 / 1 800 253-6665

www.fondaction.com

Ceci ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations pertinentes dans le prospectus simplifié de Fondation disponible à nos bureaux ou sur notre site Internet.

En primeur

Olivar Asselin et son temps – Tome II

.....
Hélène Pelletier-Baillargeon

Les nombreux lecteurs du premier tome attendaient avec impatience la suite de la passionnante et flamboyante biographie d'Olivar Asselin. Ce deuxième tome, publié aux éditions Fides qui paraîtra en octobre 2001 est principalement axé sur sa participation à la Première Guerre Mondiale.

En 1915, dans l'une des volte-face spectaculaires dont il est coutumier, Olivar Asselin se porte volontaire pour lever un bataillon d'élite. Ce sera le 163^e dit « Poil-aux-Pattes ». Son geste plonge la famille nationaliste dans la consternation : Henri Bourassa et les nationalistes, regroupés autour du Devoir, s'opposent farouchement à la participation des Canadiens aux guerres de l'Empire britannique dont le Canada est une colonie.

Mais, au-delà de son inconditionnel nationalisme, le major Asselin voue un véritable culte à la France de Péguy qui sera bientôt celle de Clémenceau et de Foch. Il brûle de verser son sang pour la libération ! Il participera ainsi, dans les rangs du 22^e bataillon, à la célèbre prise de Vimy, puis aux cents derniers jours de la défaite allemande.

Grâce à ses captivantes lettres de guerre, il nous est donné de revivre les grandes phases d'un conflit absurde et meurtrier que les horreurs de la Seconde guerre avaient reléguées au second plan.

On y retrouve le journaliste en 1916, tandis qu'il s'efforce d'attirer les recrues dans le régiment qu'il a fondé pour aller défendre la France. Puis on suit le fil de sa participation aux combats qui déchirent l'Europe, jusqu'à sa démobilisation.

L'extrait qui suit est tiré du chapitre VI, « Vimy et Acheville ».

L'état de siège se poursuit. À tour de rôle, les unités alternent en première ligne, retournent assumer un rôle de soutien ou sont réquisitionnées pour creuser des tranchées improvisées.

Au cours de ces tentatives d'opérer une première percée dans les résistances d'Acheville, les combattants sont mal protégés et doivent parfois se contenter de trous d'obus sommairement étayés comme seuls abris. Les Allemands utilisent des gaz pour tenter de les décimer. Devant ces terribles nuages couleur d'absinthe qui déroulent vers eux leur flot empoisonné, ils sont contraints de porter jour et nuit leurs inconfortables masques à gaz à travers lesquels ils ne communiquent plus que par le regard. C'est dans ces circonstances qu'Asselin va connaître son véritable baptême du feu, cette fois en première ligne. Le major Joseph Chaballe raconte :

Trois semaines plus tard, alors que, la crête de Vimy enlevée, nous étions dans la plaine au bas de l'autre versant, il n'y avait plus de tranchée. La ligne de feu consistait en une succession de trous d'obus, devant Acheville, dans un terrain que les Allemands connaissaient bien mieux que nous, puisqu'ils en avaient été chassés quelques jours avant et qu'ils l'avaient occupé pendant près de trois ans. Nous étions sous un bombardement violent, dans un saillant. Les obus tombaient en rafale : de terribles 5.9. Le major Asselin était à mes côtés, avec les autres officiers de la compagnie, le capitaine C. E. Leblanc et le lieutenant Raoul de Saint-Victor. [...] Un des obus venait de tuer, dans le trou même qui nous servait d'abri, dans nos bras, pour ainsi dire, mon ordonnance Georges Pelletier, un vieux 22^e, la moitié de la tête et une jambe emportées ; l'ordonnance de Leblanc, le soldat Grondin et notre cuisinier, A. Côté dont la femme, à Québec (Saint-Malo), apprit qu'elle était veuve le jour même qu'elle mettait au monde un pauvre orphelin. Six autres hommes étaient blessés et nous avions été à moitié ensevelis par l'explosion. Comme nous étions les deux officiers mariés au bataillon, nous nous étions serré la main, Asselin et moi, un peu avant, en*

nous promettant que si l'un de nous y restait, le survivant transmettrait ses adieux à la femme et aux enfants. Il y avait toutes les chances pour que nous y soyons tous les deux tués. La Providence a voulu que nous en sortions²¹.

L'ordonnance d'Asselin, quant à lui, est en proie à une violente crise nerveuse (*shellshock*). Le surlendemain, trois hommes perdent la vie devant un trou d'obus où leurs officiers sont occupés à l'étude des cartes, à peine dissimulés à la vue des avions de reconnaissance par une bâche boueuse étayée par quelques fusils plantés en terre. Une heure après, écrit Asselin :

[...] Deux obus arrivèrent coup sur coup qui faillirent tout emporter. Chaballe, pourtant brave, croule tout d'un coup. Il titubait comme un homme ivre. Il pleurait. Il allait à travers les champs sans savoir où. Je dus littéralement le porter à l'office dans mes bras. Il ne cessait de répéter : « Je ne peux plus ! Je ne peux plus ! » Il faisait pitié à voir. On l'envoya chez le médecin. Une heure après nous partions, sous un nouveau commandement, pour la ligne de feu, dans un saillant bombardé de plusieurs côtés à la fois. Heureusement, nous n'avons pas perdu la moitié autant de monde que nous avions craint et que nous aurions pu. De vieux officiers qui virent les pires heures du 22^e disent qu'ils n'ont jamais passé des heures plus longues.

Ce jour-là, tapis dans leur trou d'obus, Asselin et ses compagnons vont recevoir tout autour d'eux plus de 50 obus de 5.9 pouces de diamètre dont chacun possède la charge utile pour anéantir une maison en pierres solides. Ils sont à moitié ensevelis sous les décombres, et leurs compagnons mettront deux heures à les déterrer. Les jours suivants, cette existence de taupes traquées se poursuit sans relâche, comme le rapporte Asselin :

La charge n'est rien [...] en comparaison de plusieurs jours d'immobilité sous un feu d'artillerie, dans d'étroites tranchées creusées à la hâte, par lesquelles on ne peut même pas communiquer avec ses chefs, et dans lesquelles il faut laisser les morts et les blessés jusqu'à la nuit pour ne

pas trahir encore davantage la position. [...] Les jambes recroquevillées, adossés au mur que chaque explosion faisait crouler, nous nous regardions muets, en nous demandant intérieurement si l'instant suivant ne serait pas le dernier [...] La première demi-heure, je tremblais; dans tous mes muscles, je frémissais. Ensuite je dus plaisanter pour rassurer mon ordonnance et j'en éprouvai moi-même un grand calme [...] Sur la ligne de feu, quatre jours après, je perdais mon deuxième ordonnance, blessé à la tête près de moi par un éclat de shrapnel. Je suis comme un peu tout le monde: au fond de la tranchée, immobile, j'ai peur; mais dans l'action, je ne pense qu'à ma besogne. Je me mets vite au courant. Je crois que j'arriverais assez vite au commandement d'une compagnie²².

Le major Chaballe sort épuisé de ces terribles journées. Il a momentanément perdu l'usage d'un œil. Il est couvert de contusions et la moitié de sa figure est brûlée par l'explosion d'un obus au gaz moutarde. Il semble en pleine confusion mentale. Asselin, lui, s'en tire apparemment indemne. Ses nerfs aussi ont tenu le coup. Mais pour la première fois, dans ses lettres, il s'est approché des frontières de l'indicible. Tout, désormais, ne peut être que litote, bravade ou dérision. Le combattant qui a connu le feu est un être à jamais voué à l'incommunicabilité. Le 4 mai, Tremblay note laconiquement dans son journal :

Enfin, à 5 heures, nous avons pu nous coucher. Quel repos après plusieurs jours passés sans sommeil. Au cours des derniers jours, nous avons perdu deux officiers, Chaballe et Fauteux (légèrement blessés), 13 hommes tués et 51 blessés. Nous nous en sommes tirés à très bon marché car ces derniers jours ont été durs.

Le 6 mai, le 22^e passe en réserve de division dans un camp sous tente à mi-chemin entre la Targette et Saint-Éloi. En date du 7 mai enfin, Tremblay écrit avec soulagement : « Tout le bataillon peut enfin prendre un bain et changer de sous-vêtements; c'était grand temps. Distribution d'équipement et nettoyage général²³. »

Distribution de courrier également. Olivar reçoit avec joie des lettres d'Alice datées des 7 et 10 avril. Celles-ci ont mis un mois à lui parvenir en raison de la menace constante des sous-marins allemands. Les enfants ont tous écrit à leur père qui s'émerveille de la facilité de style de Paul et de la maturité précoce de Jean. Mais c'est à Alice qu'il répond le plus longuement à propos de la question religieuse. Sa femme demeure inquiète devant le danger quotidien qui le menace désormais, de le voir marcher au feu sans s'être d'abord mis en règle avec la pratique sacramentelle recommandée par l'Église. Olivar retrace avec franchise et lucidité le cheminement qui s'est opéré en lui, depuis la guerre, par ce qu'il identifie comme un certain début du travail de la grâce :

Quant à la question religieuse, ma chère enfant, j'y ai pensé sérieusement. Mais je ne vois pas l'efficacité de la foi inspirée par la peur. J'ai tout autour de moi des gens qui s'abîment en dévotions avant chaque tour de tranchées et qui, à chaque retour, se conduisent exactement comme auparavant. J'avais besoin d'une seule chose pour me donner la tranquillité d'esprit sans laquelle il ne peut y avoir de bravoure : la conscience d'avoir recherché longtemps l'expiation de mes fautes, et le ferme propos de me conduire toute ma vie en honnête homme si je vous reviens de la fournaise. Cette conscience, je crois l'avoir ; ce ferme propos, je l'ai. Je prie Jeanne d'Arc. Je m'humilie de mon mieux devant Dieu. Ne me demande pas davantage : ce serait de l'hypocrisie. S'il y a une vérité religieuse que je n'ai pas encore trouvée – ou que j'ai perdue – et une grâce pour y arriver, je ne mettrai pas d'obstacle à la lumière. Mon ambition pour le présent est de vivre en honnête homme jusqu'à ma mort.

Cette « humilité devant Dieu », c'est dans les rapports avec ses hommes qu'il la recherche d'abord. Son grade de lieutenant ne doit en rien faire obstacle à ces rapports fraternels de partage et de connivence qu'il considère comme le préalable obligé à tout exercice d'autorité :

Arrivé au 22^e le 8 mars, j'y ait fait depuis la besogne d'un lieutenant sans échapper à une corvée à mon tour de rôle, mais bien au contraire en recherchant, très souvent, les tâches qui répugnaient à d'autres. À l'avant, je me mets en soldat pour épargner mon uniforme d'officier. Contrairement à la plupart de mes camarades, je porte moi-même tout mon fourniment [...] Ceux-ci sont surpris de voir un major partager leurs misères et j'en profite pour exiger d'eux davantage²⁴.

Conception égalitaire mais exigeante de l'autorité qui lui vaudra bientôt quelques différends de taille avec Tremblay. Certes, le lieutenant-colonel est proche de ses hommes, mais il demeure personnellement peu enclin à faire intervenir les impératifs moraux dans l'exercice quotidien de l'autorité militaire. Tremblay est un chef paternaliste qui s'adresse à ses hommes en les appelant « mes enfants ». Il songe davantage à économiser les précieuses forces de ses soldats pour des actions dont on peut raisonnablement attendre des résultats utiles. Il a peu tendance à les pousser à l'héroïsme gratuit au nom d'on ne sait quelle morale supérieure dont semble habité le petit major donneur de leçons et qui monte en première ligne en uniforme de simple soldat !

Il reste moins de quatre semaines au « petit major » devenu lieutenant pour compléter ses trois mois d'« instruction » au 22^e bataillon et il compte bien s'y signaler par sa bravoure, quel qu'en soit le prix. Un journal de Londres ne désigne-t-il pas son secteur comme l'un des plus meurtriers du front ? Le 11 mai, peu avant son retour en première ligne, il consent enfin à se confesser. Le confesseur finalement agréé est un oblat de Marie-Immaculée, le major Fortier, dont le premier mérite, aux yeux d'Asselin, est sans doute d'avoir reçu la croix de guerre. Il confie à Alice :

Je me suis confessé avant-hier, avant de rentrer aux tranchées. Je n'ai, à vrai dire, confessé qu'une faute – tu sais laquelle –, mais je crois que le bon Dieu a vu mon repentir. J'ai dit mon peu de foi, mais moyennant un bon

acte d'humilité, le prêtre m'a absous. Je me serais confessé à n'importe qui, tant mes torts me pesaient. J'ai résolu de ne vivre désormais que pour ma famille. Je ne crois pas être plus brave qu'auparavant; du jour, en effet, où j'ai senti que je pouvais vous perdre, j'ai mené une vie digne de vous, et chaque fois je suis allé au feu d'un cœur fort. Mais d'avoir fait ton désir, je me sens plus uni à toi, plus sûr de pouvoir persévérer dans la voie droite.

Il dit puiser beaucoup de réconfort dans les lettres de ses fils. D'échanger avec sa femme à propos de leur éducation et de leurs progrès scolaires lui fait oublier les mauvais jours de leur union. S'il sort vivant de la guerre, la pauvreté ne lui fera plus peur. Il demeure persuadé que, avec la confiance renouvelée d'Alice, il aura « la force de gagner le pain de sa famille », de « prouver par [ses] actes la sincérité de [son] repentir ». Ces promesses solennelles d'amendement, il les couche au crayon à mine sur un mauvais papier militaire recyclé. Il écrit au fond d'un dug-out perpétuellement menacé par l'artillerie allemande, les doigts maculés de boue :

Au moment où je t'écris, un grand bombardement vient de commencer. Notre dugout est secoué de fond en comble. Un obus de 5 à 8 pouces l'enfoncerait. Mais il ne sert de rien de s'énerver et rien n'arrive sans la permission de la Providence. Si cette lettre te parvient, c'est que rien de fâcheux ne me sera arrivé.*

Je t'embrasse avec toute la tendresse dont je t'ai si longtemps privée. Presse les enfants sur ton cœur pour moi.

Ton homme qui vivra pour te rendre heureuse, ou qui mourra avec ton estime,

Olivar²⁵

Mais le véritable état d'âme du combattant face à la machine de guerre qui, quotidiennement, déchiquette, brûle et saigne à blanc des corps jeunes, c'est à son ami Édouard Biron qu'il le confie sans détours :

J'achève aujourd'hui même la première semaine de mon troisième mois de tranchées, et je vous prie de croire que depuis les premiers jours du printemps les mois ici comptent double. Je suis habillé en private, souvent crotté des pieds à la tête. J'ai déjà perdu deux ordonnances. Dire que j'aime tout de cette existence, jusqu'à l'idée d'être mutilé pour la vie ou de passer d'un instant à l'autre, dans l'éternité, serait pure forfanterie. Je le disais il y a quelque temps à Fournier, dans une lettre que je voudrais que vous lisiez, beaucoup, même de mes amis, ne se sont jamais rendu compte combien ma combativité était intellectuelle et quelle distance il y a de là à la férocité physique qui seule fait le bon soldat. Non, je n'éprouve pas la moindre joie à la perspective de pouvoir d'une balle fracasser le crâne d'un être humain, fût-ce un Allemand. Je hais le Boche, mais au fond de moi-même, je trouve la guerre une sale chose. Et, malgré tout ce qu'elle m'a apporté de déboires, j'aime la vie. Je suis venu ici pour la satisfaction de ma conscience – parce que dans cette guerre, il y a eu trop de gens qui ont enrôlé les autres sans aller eux-mêmes au feu. Vous m'en croirez si vous voulez mais je comprends l'admiration que mon acte paraît provoquer chez un certain nombre. Je ne pouvais, à mon propre regard, agir autrement ? Ce que j'ai fait, je l'ai fait pour moi, non pour mes compatriotes, à qui je ne dois rien et qui, s'il n'en tient qu'à moi – ç'a été d'ailleurs ma règle de conduite depuis ma sortie du Devoir – continueront tant qu'ils voudront, à manger... de l'herbe à pleine gueule.

À vous,

Asselin

P.-S. : Ne sais encore ce qu'il adviendra de moi après ces trois mois, car je puis certainement faire mieux que de commander un peloton [...]²⁶.

Plus l'échéance du 8 juin approche, plus il se préoccupe en effet de son avenir immédiat. En haut lieu, on semble également s'en soucier. Diverses rumeurs d'offres lui parviennent. Tant d'empressement à lui trouver des occupations qui le tiendraient éloigné du front n'est pas sans

l'inquiéter. Quelques propos assez vifs échangés avec Tremblay à propos du relâchement disciplinaire au bataillon lui font subodorer que ce dernier trouverait peut-être son intérêt à ce que des autorités supérieures requièrent bientôt ses précieux services ailleurs.

Une lettre de Rodolphe DeSerres l'avise ainsi que le brigadier général Allan Brooke cherchera bientôt à le rencontrer et qu'il est porteur d'une lettre de recommandation de Sir George H. Perley en personne. C'est presque trop d'honneur qu'on lui fait ! Ne chercherait-on pas, par d'alléchantes propositions, à le rapprocher insidieusement des responsables du démantèlement de son cher 163^e, et ainsi à l'empêcher de désigner publiquement ces derniers à la vindicte de la province de Québec ?

Le projet de mission dont DeSerres lui laisse entrevoir la teneur n'est certes pas dépourvu d'intérêt. Il serait question d'une opération de relations publiques destinée à faire connaître, en France, l'étendue de la participation du Canada à la guerre, particulièrement sur le front ouest. Au moment où le moral des Français subit un dur contrecoup, après le quasi-désistement des Russes sur le front est, une telle opération de rapprochement, tout en mettant un certain baume sur les plaies de l'opinion française, jetterait des ponts en vue d'instaurer, dès l'après-guerre, des relations commerciales plus étroites entre la France et le Canada. Nul doute qu'Asselin soit reconnu des autorités – et se reconnaisse lui-même – comme particulièrement qualifié pour mener à bien pareille opération de rapprochement entre les deux pays. Il continuera donc de se « méfier des avances des politiciens », dira-t-il à Alice ; il lui recommandera même d'éviter de « se construire » prématurément « des châteaux en Espagne²⁷ », mais il gardera l'œil ouvert sur le projet. Ce dernier ne pourrait-il pas déboucher sur leur établissement définitif en France, une fois la guerre terminée ?

Les deux semaines qui suivront ne lui laisseront guère le loisir de s'en préoccuper. Le temps d'écrire lui fait main-

tenant cruellement défaut. Les rares moments de trêve qu'on accorde à son unité, il doit les accorder au repos. Sous le feu incessant de l'artillerie, ses nerfs ont subi une forte tension dont il se remet de plus en plus lentement chaque fois qu'il marque une pause. Il a multiplié les tournées épuisantes sous la pluie, les heures d'attente, immobilisé au fond d'un trou sans pouvoir bouger – de 4 h 30 du matin à 9 h 30 du soir, précise-t-il à Alice. Il en est ressorti les jambes si endolories qu'allongé sur son lit il supporte à peine désormais le poids d'une couverture sur ses pieds! À l'infirmerie, on a diagnostiqué chez lui les premiers symptômes de la « fièvre des tranchées » : une forte fièvre s'apparentant à la malaria et affectant principalement les membres inférieurs à la suite d'un contact permanent avec l'eau et une boue infectée par la pourriture et la présence des rats. À la limite, la « fièvre des tranchées » peut dégénérer en gangrène et nécessiter l'amputation d'un pied ou d'une jambe. Les infirmières y veillent dès qu'un cas se déclare dans les rangs. Asselin est provisoirement gardé sous observation.

Depuis qu'il a connu le feu, ses rapports avec Tremblay se sont refroidis. Le lieutenant-colonel n'apprécie guère que son subordonné use sans vergogne de sa canne pour pousser, malgré eux, les récalcitrants hors de la tranchée au moment de l'action! Il n'apprécie surtout pas les doléances du capitaine-aumônier, le père Doyon, à l'endroit de l'incorrigible pamphlétaire. Jules Fournier s'est, en effet, permis de communiquer à *La Patrie* une lettre personnelle d'Asselin comportant une pochade sans malice de l'apôtre de la tempérance transformé en barman pour les besoins de la rotation des tâches parmi les officiers. Mal lui en a pris! Furieux, le dominicain exige maintenant des réparations publiques auprès de Tremblay. Mal conseillé, semble-t-il, le héros de Courcelette tend à prendre ces griefs très au sérieux : Asselin, par son humour déplacé, terni l'image de respectabilité du 22^e bataillon.

Asselin lui rétorque qu'un bataillon dont 10 % des hommes valides s'absentent sans permission connaît des problèmes de désertion infiniment plus dommageables pour sa réputation. La discussion s'envenime et tourne bientôt au vinaigre. Tremblay traite Asselin de prétentieux. En son for intérieur, Asselin juge maintenant Tremblay « excellent soldat mais petit esprit et, comme tous les petits esprits, vindicatif²⁸ ». Il ne le dit pas – un lieutenant ne s'adresse jamais en de tels termes à son supérieur –, mais Tremblay peut très bien lire dans le regard sans concession que le petit lieutenant, au garde-à-vous, a posé sur lui... Dès lors, Tremblay fera tout en son pouvoir pour écarter du 22^e l'encombrant admirateur que l'expérience du feu est en voie de transformer en censeur impitoyable. Cette fièvre des tranchées tombe à point! Après quelques entrevues orageuses, Asselin est expédié à l'hôpital militaire de Boulogne-sur-Mer, dans le Pas-de-Calais, pour se faire soigner. ♦

PASSEZ À L'HISTOIRE !

Depuis 1985, *Cap-aux-Diamants* vous présente les multiples facettes de l'histoire du Québec. Chaque parution explore une thématique captivante. Découvrez la grande ou la petite histoire d'ici racontée par des auteurs choisis pour leur compétence. De plus, retrouvez une multitude de photographies et illustrations d'époque. Alors...

Passez à l'histoire
et abonnez-vous !

JE M'ABONNE

(Taxes incluses)

Pour 1 an ☐ (4 N^{os} 30\$), pour 2 ans ☐ (8 N^{os} 55\$)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROV. _____

CODE POSTAL _____

TÉL.: () _____

(Vous recevrez le prochain No: Mars, juin, septembre ou décembre)

LA REVUE
D'HISTOIRE
DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

POUR VOUS ABONNER

Par téléphone : (418) 656-5040

Par télécopieur : (418) 656-7282

Par la poste :

C.P. 26, succ. Haute-Ville
Québec QC G1R 4M8

L'ÂME DE CE PAYS

*S'il est venu
le temps
de se donner
un pays,
il importe
de savoir
ce que nous
en ferons.*

L'Action nationale
a accompagné
le Québec
tout au long
de ce siècle.
Elle apporte
à nouveau
une pièce majeure
dans la patiente
construction de
notre projet collectif.



La CSN salue
cette initiative
qui contribue
à la qualité
de nos débats.

Louis Muhlstock, 1904-2001 : Le peintre de la vie moderne

.....

*Bernard Lamarche**

Une des figures essentielles de l'histoire de l'art québécois, Louis Muhlstock, est disparue dimanche 26 août 2001 à Montréal. Il avait été hospitalisé en juin dernier. Né en Galicie en 1904, Muhlstock immigre au Canada en 1911. Depuis 1928, où il se consacre à titre professionnel à la peinture, Muhlstock, au jour le jour, n'avait jamais cessé de peindre.

Muhlstock est un des peintres qui ont permis à la peinture, entrant dans la modernité dans les années trente, de se départir des sujets liés au terroir pour s'engager dans la voie de la représentation de la ville et de la vie urbaine. La vie de quartier, l'architecture, le monde des travailleurs et des chômeurs l'ont notamment intéressé. Une des premières tentatives pour faire redécouvrir ce pan de l'histoire de l'art avait été menée par l'historienne de l'art Esther Trépanier, avec l'importante exposition *Peintres juifs et modernité*, Montréal 1930-1945, qui comprenait, au Centre Saidye Bronfman en 1987, une quinzaine d'œuvres du

.....
* Texte paru dans *Le Devoir* du 28 août 2001.

peintre. On l'avait redécouvert au Musée du Québec, en 1995, avec la rétrospective Louis Muhlstock.

Arrivé à Montréal, Muhlstock avait entrepris des études en 1918, à l'École Nationale, avec les peintres Edmond Dyonnet et Joseph St-Jacques. De 1920 à 1928, il suit les cours du soir de la Art Association of Montréal, sous la direction de William Brymner. Il part en 1928 pour Paris, où il prend des cours à l'atelier de Louis-François Biloul. Il revient à Montréal en 1931, aux prises avec la crise économique.

Comme d'autres peintres de la modernité naissante, Muhlstock peint la sévérité de la vie moderne. Gens malades, utilisateurs de soupes populaires et sans-abri comptent parmi ses sujets. En 1935, Muhlstock expose une série d'études et de dessins à la Art Association. Cette première exposition lui vaut une critique élogieuse de Saint-Denys Garneau. Il participe, en 1939, à la fondation de la Contemporary Art Society (CAS), le projet de John Lyman consacré à l'art moderne, prônant une esthétique dépassant le régionalisme. L'importance du groupe dans l'accès de l'art québécois à une production d'avant-garde n'est pas à négliger. Paul-Émile Borduas qui y officia comme vice-président dès la fondation tout comme en 1948 à la dissolution du groupe, et Alfred Pellan, autre figure de proue de la modernité, ont été membres de la CAS.

Un humaniste

Serge Wagner vient de perdre un ami. Le professeur au département des sciences de l'éducation de l'UQAM décrit Muhlstock comme « un homme qui avait un sens de l'humour extraordinaire. Il était un grand écologiste, dans tous les sens du terme. Sa vie s'étend sur presque un siècle d'admiration inouïe pour la nature, pour le corps humain ».

Wagner souligne que le peintre n'a cessé de pratiquer ses activités que le 5 juin dernier, jour de son hospitalisa-

tion. « Aussi incroyable que cela puisse paraître, chaque jour, 365 jours par année, il se rendait à l'atelier. Je ne me souviens pas d'une journée où il ait manqué. Il a travaillé jusqu'à sa mort. Il savait qu'il allait mourir. Il travaillait à ce qu'il appelait des Inscapes, des paysages intérieurs. Son œuvre est insoupçonnée. Il peint à temps plein depuis 1928. Ce qu'il a produit dépasse l'entendement. »

La plupart des dessins du peintre n'étaient pas datés. Avec l'humour juif typique, de celui qui escorte les choses absurdes de la vie, Muhlstock disait, rappelle encore Wagner, que c'était « l'intérêt des historiens de l'art. Il avait en poche un fossile de quelques dizaines de millions d'années. Il prétendait que dix ou quarante ans n'étaient rien en comparaison ».

« Il avait tout un rituel, il nourrissait les pigeons, les oiseaux de la rue Sainte-Famille. Il arrosait ses pierres. Il s'émerveillait et se préoccupait du soleil qui entrait dans son atelier. Tout ce qui touchait à la vie l'intéressait. » Wagner fait état de la palette de sujets sur lesquels Muhlstock s'était penché : les animaux, les plantes, les mousses des moisissures l'ont captivé, en plus des nus, des paysages et des compositions non figuratives. « Tout ce qui existait autour de lui était digne d'intérêt. Il se mettait à observer. C'était plus fort que lui, il fallait qu'il le transforme en peinture. »

Son anti-racisme était notoire. Il avait été un des grands admirateurs de la peintre juive-allemande Käthe Kollwitz, dont son frère, Saul, lui avait montré les travaux. Les frères Muhlstock s'étaient préoccupés du cas de l'artiste expressionniste. « Ils avaient envoyé une lettre à Churchill, en écrivant qu'en tant qu'artiste, ils étaient prêts à l'accueillir au Canada, si elle était vivante. C'est quand même incroyable qu'un Juif, au moment de l'holocauste, se soucie du sort d'une Allemande ». C'est grâce à Saul Muhlstock que le Musée des beaux-arts du Canada a présenté, en 1951, une exposition de cette artiste, comme le disait Muhlstock en 1949, « qui a combattu pour la dignité humaine et contre

toutes ces forces qui dégradent l'homme et le tiennent en esclavage. [...] Une femme comme Käthe Kollwitz me réconcilie avec le genre humain ».

En 1978, l'université Concordia a décerné à Muhlstock un diplôme *honoris causa*. Il a été reçu Officier de l'Ordre du Canada en 1991, et Officier de l'Ordre national du Québec en 1998. ♦

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

***L'ACTION NATIONALE* RECHERCHE DES BÉNÉVOLES.**

Comme chaque année, *L'Action nationale* aura un kiosque au Salon qui se déroulera du 15 au 19 novembre 2001.

Si vous avez quelques heures de libre (2 à 3 h)
à nous consacrer,
vous nous aideriez grandement.

Pour toute information ou inscription,
merci de téléphoner au secrétariat
au (514) 845-8533
avant le 30 octobre prochain.

Le logement social, instrument de lutte à la pauvreté et à l'exclusion

Marie-Noëlle Ducharme

Professionnelle de recherche - UQÀM

Introduction

La récente crise du logement a mis à l'avant-plan une problématique qui, jusque-là, était demeurée assez discrète en regard d'autres sphères des politiques sociales. Elle aura eu l'avantage de rendre visible une réalité qui couve pourtant depuis une quinzaine d'années : celle de l'accès au logement pour les familles et les personnes seules à faibles revenus ainsi que pour les personnes vulnérables ou exclues. Parfois qualifiées de parents pauvres des politiques sociales, les politiques de logement social se sont considérablement transformées sous l'effet de la crise de l'État-providence. Ces politiques, dans leur forme renouvelée, sont de plus en plus pressenties comme des instruments de réinsertion sociale ou préventifs à l'exclusion sociale. Le logement social réapparaît dans le paysage des politiques sociales comme un important déterminant de la santé et de la qualité de vie des personnes vulnérables tant aux plans économique que social. Lorsqu'assorti de support communautaire, il se présente comme un lieu alternatif à l'institutionnalisation, à l'hébergement, à l'hospitalisation et, pour certains... à la rue. Loin de tomber en désuétude, le logement fait plutôt l'objet d'une redécouverte par plusieurs chercheurs, praticiens et même certains décideurs publics. Il demeure toutefois encore trop souvent soumis au cloisonnement des politiques sociales relevant des secteurs de la santé, du revenu ou de l'employabilité.

Ce dossier présente un tour d'horizon sommaire des interventions québécoises en matière de logement social. Le texte présente d'abord quelques repères historiques liés à son développement. Il s'attache à examiner les transformations et les formes les plus récentes des interventions en logement social, notamment celles visant les personnes ayant des fragilités sociales ou encore victimes d'exclusion sociale. À l'aide de quelques exemples, il tente d'expliquer en quoi le logement social peut représenter un instrument de lutte à la pauvreté, à l'exclusion et à la maladie. Quelques

enjeux pour l'avenir immédiat des politiques québécoise et canadienne de logement social sont présentées à la fin.

1. Le logement social au Québec : quelques repères

Le Québec compte 127 000 unités de logement social¹, ce qui représente approximativement 4,4 % de l'ensemble du parc de logements québécois. Ces unités prennent respectivement la forme de logements HLM² de type public (65 000 unités), de logement de types coopérative ou encore sous l'égide d'organismes sans but lucratif (OSBL) (50 000 unités). Enfin, le gouvernement du Québec accorde à 12 000 ménages des allocations au logement dans le parc privé. On trouve également d'autres formes d'interventions sous forme d'allocation au logement (LOGIRENTE, Allocation logement) ou d'exemption d'impôt. Selon les chiffres de la Société d'habitation du Québec (SHQ), les allocations de logement pour personnes âgées et pour les personnes prestataires de la sécurité du revenu touchent 145 000 ménages et le programme d'Allocation au logement bénéficie à 155 414 ménages, tandis que les exemptions fiscales touchent 732 000 ménages. Les logements publics sont administrés par les offices municipaux d'habitation. On comptait 650 d'entre elles avant les fusions municipales. L'Office municipal d'habitation de Montréal détient de loin le parc le plus important avec ses 20 000 unités (avant les fusions).

S'agissant de *logement social*, il importe de distinguer celui-ci des interventions étatiques, plus nombreuses, qui touchent à *l'habitation*. Au Canada et aux États-Unis, les interventions ont surtout contribué au développement du

-
1. On définit ici le logement social comme toutes les formes de logement subventionné par l'État et destinées aux personnes qui ont de la difficulté à se loger sur le marché privé.
 2. Habitation à loyer modique.

secteur de l'habitation par le biais de programme d'accès à la propriété (les programmes de la SCHL³ ou Corvée Habitation par exemple) ou des programmes d'aide à la rénovation (PAREL-SCHL). En Europe, où la part du logement social (ou logement aidé) oscille entre 15 % et 40 % selon les États, l'intervention a consisté en la construction massive, surtout après la guerre, de logements neufs. L'habitation et le logement social ne relèvent d'aucun palier gouvernemental particulier dans la Constitution canadienne. Les compétences fédérales sur les banques ont toutefois orienté les actions du gouvernement canadien (SCHL) vers les prêts hypothécaires. Typiquement, le financement du logement social a pris la forme de prêts hypothécaires à long terme alliés à des subvention de fonctionnement. Une part importante du parc du logement social a été érigés sous l'impulsion de la SCHL, fondée en 1946. Les premiers ensembles de logement sociaux ont vu le jour en 1949 au Canada, mais le véritable essor des HLM publics peut être situé entre 1964 et 1978, alors que 164 000 unités ont été érigées. Les logements publics ont été financés au moyen de prêts hypothécaires de 50 ans dont le plus ancien arrivera à échéance vers l'an 2010. Le parc coopératif ou OSBL canadien a, quant à lui, connu un essor plus tardif dans les années 1970 et 1980. Il a surtout été financé au moyen de prêts hypothécaires de 35 ans et d'accords de subventions coïncidents. Dans ce cas, les premiers accords arriveront à terme en 2006.

.....
3. Société canadienne d'hypothèque et de logement.

L'accès au logement à loyer modique

L'accès à un loyer modique ou Supplément au loyer, est établi en vertu du besoin impérieux aux logements pour les requérants. Ces subventions établissent le loyer à 25 % du revenu des locataires. Cette approche, essentiellement calquée sur le modèle américain, a été adoptée à la fin des années 1960 au Canada. La totalité des locataires en HLM privés bénéficient du Supplément au loyer, tandis que les coopératives d'habitation ne se le plus souvent attribuer ces subventions qu'à une certaine proportion de leurs unités. Les demandes sont généralement accordées suivant des critères tels que le logement antérieur, les revenus et les besoins en matière de logement.

Le Québec est intervenu de façon plus tardive que le fédéral dans le développement du logement social. Son essor correspond à la création de la Société d'habitation du Québec (SHQ) en 1968. Profitant de nouvelles dispositions financières, plusieurs dizaines de milliers de logements de HLM de type public ont été érigés entre 1968 et 1985. L'édification des HLM publics a essentiellement procédé d'ententes administratives entre la SHQ et la SCHL dans le cadre de programmes à frais partagés. Les HLM publics et plusieurs programme destinés aux coopératives et aux OSBL ont été (ou sont) financés par le remboursement du déficit d'exploitation, soit la différence entre les frais d'exploitation des immeubles et les revenus provenant des loyers. En général, les sommes se répartissent de la façon suivantes : 56 % du gouvernement fédéral, 34 % du provincial et 10 % des municipalités⁴.

On peut donc dire que l'intervention de la SCHL a eu longtemps un effet structurant sur la politique québécoise de logement social. Jusqu'au début des années 1980, le Québec exerçait bien quelques initiatives directes, mais celles-ci demeuraient limitées. Les principaux programmes HLM, Coop ou OSBL étaient issus du gouvernement canadien. Le plus souvent, le Québec se contentait de tirer par

.....
4. Bien que le gouvernement fédéral ait cessé de financer de nouveaux logements, il continue d'assumer sa part pour les prêts hypothécaires contractés avant 1993.

tie de ces programmes, soit en les bonifiant, soit en les complétant. Ainsi, à titre illustratif, des 50 000 unités de logement de type coopérative ou OSBL réalisés au Québec, environ 37 000 unités ont été réalisées dans le cadre de programme fédéraux de la SCHL et environ 13 000 unités ont été réalisées dans le cadre de programmes conjoints fédéral-provincial ou de programmes exclusivement québécois (LOGIPOP⁵, PARCO, AccèsLogis). En 1986, la SHQ a signé avec la SCHL une entente qui fera du Québec le seul agent de livraison en matière de logement social dans le cadre des programmes conjoints (à l'exception des réserves indiennes).

À partir de la fin des années 1980, les budgets de la SCHL voués au développement du logement social se sont mis à baisser de façon dramatique jusqu'à leur disparition pure et simple en 1994⁶. En 1993, en effet, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de ne plus investir d'argent et de procéder au transfert de ses responsabilités administratives vers les provinces. Le désengagement graduel du gouvernement fédéral a porté un dur coup aux politiques de logement social, tant au Québec que dans les autres provinces. Durant ces années, les municipalités ont été incitées, souvent avec peu de moyens, à déployer des efforts inédits pour venir en aide à des clientèles de plus en plus vulnérables. Les initiatives de certaines villes et de certains offices municipaux d'habitation s'inscrivent en partie dans ce vacuum. Au Québec, le désengagement du gouvernement fédéral n'a pas été immédiatement compensé par des programmes purement québécois. Mais à partir de 1995, le gouvernement du Parti québécois a réagi en mettant sur pied ses propres programmes et ses propres budgets. De 1995 à 1997, le Québec a d'abord mis de l'avant

5. L'adoption du programme LOGIPOP, de 1977 à 1985, a contribué à l'essor des coops et OSBL d'habitation. LOGIPOP complète le programme fédéral. Il permet la mise sur pied et le financement des Groupes de ressources techniques (GRT), en plus d'accorder des subventions au démarrage.

6. La flambée des taux d'intérêt, qui atteindra parfois 20 %, sera fatale pour les programmes de logements qui reposent essentiellement sur des prêts hypothécaires.

un premier programme appelé PARCO⁷, un programme dont la durée fut éphémère, avec une seule programmation représentant 1000 unités. Bien que l'initiative prise en 1995 puisse être qualifiée de timide, elle n'attestait pas moins d'une volonté nette du gouvernement québécois (aiguillonné qu'il est par des groupes comme le FRAPRU⁸ et la FQCH⁹), de reconnaître politiquement et financièrement l'importance des politiques de logement social. En 1997 ce fut AccèsLogis, avec l'annonce de 6000 unités. Depuis le retrait du fédéral en 1993, le Québec est, avec la Colombie-Britannique, la seule province à être allée de l'avant avec ses propres programmes de logement social. En 1994, le gouvernement fédéral a également annoncé son intention de transférer aux provinces l'ensemble de son parc de logement subventionné et les responsabilités y afférant. Le Québec, encore en négociation, reste la seule province à ne pas avoir signé d'entente. Depuis quelque temps, le gouvernement fédéral a démontré son intention de réinvestir à nouveaux dans le logement abordable. En 1999, le gouvernement fédéral, sous l'impulsion de la Fédération canadienne des municipalités notamment, annonçait certains réinvestissements pour la lutte contre l'itinérance, dont quelque 300 millions \$ sur 3 ans (ce qui représente environ 40 millions \$ par année au Québec) dans des projets reliés au logement. Plus récemment, le gouvernement fédéral a soumis à la consultation des provinces un programme de 680 \$ millions pour le développement du logement dit *abordable*¹⁰. Mais le programme fédéral de logement abordable est critiqué par plusieurs provinces (dont le Québec) et groupes de pression, puisqu'il consiste surtout à subventionner la construction de logements privés pour être loués à peu près au prix du marché.

7. PARCO : Programme d'achat-rénovation pour coop et OSBL.

8. Front d'action populaire en réaménagement urbain.

9. Fédération québécoise des coopératives d'habitation.

10. Le terme de logement abordable se distingue du terme de logement social en ce sens qu'il ne vise pas l'attribution de subvention au loyer.

Le Fonds québécois d'habitation communautaire et AccèsLogis

Le Fonds québécois d'habitation communautaire (FQHC) a été créé par le gouvernement du Québec à la demande de groupes de promotion du logement social à l'occasion du Chantier de l'économie sociale, lequel s'est lui-même déroulé lors du Sommet de l'économie et de l'emploi en 1996. Le Fonds est formé de 19 membres, dont une majorité est issue des milieux communautaires (10). Les autres membres sont issus des milieux financiers, municipaux et gouvernemental. Le premier objectif du Fonds québécois d'habitation communautaire consiste à promouvoir le développement, le maintien et l'amélioration de l'habitation communautaire, coopérative et sans but lucratif, destinée à des personnes ou à des familles à revenu faible ou modeste, à des personnes âgées, notamment en perte d'autonomie et à des personnes vulnérables. Bien que le Fonds québécois d'habitation communautaire soit en partie destiné à recueillir des fonds autonomes (non gouvernementaux), l'essentiel de ses énergies a jusqu'à maintenant été consacré à la bonne marche du programme AccèsLogis. Le programme AccèsLogis, dont la programmation s'étend de 1997 à 2002, prévoit la création de 6000 unités de logement à partir d'un montant de 43 \$ millions par année. Le programme compte trois volets : un premier volet destiné aux familles, aux personnes seules et aux personnes âgées autonomes ; un second volet destiné aux personnes âgées en perte légère d'autonomie ; un troisième volet destiné à des personnes ayant des besoins spéciaux. Le programme AccèsLogis confirme cette même orientation vers du logement communautaire et destiné à des personnes à faibles revenus et qui présentent des vulnérabilités sociales. La création du Fonds québécois d'habitation communautaire et la mise sur pied du programme AccèsLogis ne sont pas étrangers au modèle québécois de développement qui, davantage qu'ailleurs, accorde une place aux

acteurs de la société civile, notamment des milieux communautaires. Les 1200 coopératives d'habitation, les centaines d'OSBL en habitation, les centaines de comités de locataires et les dizaines d'organismes nationaux de défense et de promotion du logement comptent désormais pour un acteur incontournable. Ces quelques éléments de contexte étant posés, il nous est maintenant possible d'examiner plus avant le logement social en tant qu'instrument privilégié de lutte à l'exclusion et à la pauvreté.

2. Les effets de la crise de l'État-providence sur les interventions en logement social

De l'après-guerre jusqu'à dans les années 1980, la politique du logement social a joué un rôle important dans l'édification de l'État-providence. Les interventions d'alors consistaient à soutenir l'offre de logements adéquats pour des travailleurs et des ménages défavorisés tout en soutenant l'industrie de la construction. Les HLM publics étaient destinés à des ménages à faibles revenus, à des personnes âgées, et dans une moindre mesure, à des personnes handicapées, tandis que des familles de classes moyenne ou modeste optaient pour les coopératives. Bien qu'ayant opéré un important rattrapage au cours des années 1970, la formule HLM public s'est rapidement heurtée à des contraintes financières. Contrairement aux coopératives et aux OSBL, les HLM publics bénéficiaient de subventions au déficit d'exploitation assez coûteux. D'autre part, la formule HLM public fait l'objet à cette époque de nombreuses critiques de la part des locataires qui dénoncent le paternalisme, voire le mépris dont ils sont souvent l'objet de la part des gestionnaires des HLM.

Comme on le sait, la crise de l'État-providence a procédé selon une double rationalité : il s'est agi tout autant d'une crise économique que d'une crise des valeurs. Nous avons donc eu affaire tout à la fois à une stratégie des États pour juguler la crise des finances publiques. Nous avons paral-

lèlement assisté à une prise de parole des mouvements sociaux en faveur d'espaces accrus de démocratie et d'autonomie. Cette demande de démocratie s'est traduite par la volonté, pour les personnes et les groupes, de vivre de façon plus autonome et d'exercer une prise accrue sur leurs choix de vie et leur environnement. Dans le domaine du logement social, il faut comprendre que ce sont ces deux facteurs combinés qui ont, à cette époque, incité le gouvernement fédéral à réorienter sa politique en faveur du développement des coopératives et des OSBL, en accordant à ceux-ci des conditions de développement avantageuses¹¹. Au Québec, ces revendications répondaient, dans les années 1960 et 1970, à une importante pénurie de logements. Le dossier du logement social figurait aussi de façon centrale au programme des Comités de citoyens qui dénonçaient les conditions de pauvreté et d'aliénation des populations ouvrières. À partir de 1977 à 1985, l'adoption du programme québécois LOGIPOP, cofinancé à partir de subsides fédéraux, a contribué à la forte croissance des coopératives et des OSBL. Ce programme complétait le programme fédéral. Il favorisait la création de Groupe de ressources techniques, en plus d'accorder des subventions de démarrage. Au Québec, la réalisation des projets coopératifs et OSBL s'est d'autant accélérée qu'elle s'est accompagnée de la création des Sociétés d'habitation populaires, mises de l'avant par certaines fédérations du mouvement Desjardins. Elles ont été également facilitées par le regroupement en fédérations régionales et nationale des coopératives, ainsi que par la création, dans toutes les régions du Québec, des Groupes de ressources techniques (GRT). Les GRT sont des groupes spécialisés pour aider à la réalisation des projets de logement social coopératifs ou OSBL.

11. Le gouvernement fédéral a amendé la Loi nationale sur l'habitation en 1973 et en 1979 de façon à consentir aux coops et OSBL des prêts hypothécaires très avantageux.

Si les décennies 1960 et 1970 ont été celles des HLM publics, on peut dire que les décennies 1980 et (quoique de façon bien modérée) 1990, ont été celles de l'essor des coopératives et des OSBL d'habitation. Les coopératives d'habitation se caractérisent par la participation des membres à la gestion et à la tenue générale de leur lieu d'habitation. On en compte 1200 au Québec. Les OSBL en habitation, qui représentent environ 25 000 unités au Québec, n'impliquent par nécessairement une cogestion ou une participation obligatoire des locataires. Les OSBL d'habitation ciblent souvent des groupes particuliers tels que des personnes âgées, comme le Foyer catholique chinois, des personnes itinérantes comme à l'Accueil Bonneau à Montréal ou à Mon Chez nous à Hull ou encore des personnes handicapées comme pour les Résidences Habitœil, dans l'est de Montréal. Les OSBL prennent aussi la forme de sociétés acheteuses, ayant pour vocation la revitalisation de certains quartiers, comme le fait par exemple InterLoge, dans le Centre-sud de Montréal.

À certains égards, ces formules sont un peu des produits de la crise du *fordisme* et du *providentialisme*¹². Ce providentialisme a pu alors s'incarner ces grandes tours de HLM anonymes. L'émergence des coopératives d'habitation et des OSBL, des formules souples, démocratiques, initiées par les milieux et relevant du secteur de l'économie sociale a bien sûr répondu aux réclamations de groupes sociaux qui cherchaient une solution à la pénurie de logements économiques. Les coopératives et les OSBL d'habitation étaient mieux adaptés aux revendications des groupes sociaux qui souhaitaient l'autogestion de leur projets. Durant ces années, les coopératives et les OSBL se sont développés de façon originale par rapport au reste du

.....
12. Le fordisme fait référence à la production de masse. Le providentialisme à un type de rapport de consommation privilégié entre les producteurs et les consommateurs. Dans le domaine des services sociaux et de santé, ces services étaient conçus d'en haut, de façon compartimentée, et reçue par les consommateurs de façon dépendante et passive.

Canada. Contrairement aux autres provinces qui optaient pour la construction de logements neufs, au Québec, la majorité des logements sociaux ont eu recours aux formules d'achat-rénovation et de recyclage. De même, les ensembles de coopératives regroupent généralement un plus petit nombre d'unités qu'ailleurs au Canada.

Au fil de cette évolution, les rationalités sous-jacentes à la politique de logement social auront donc été renversées. Alors que les premiers HLM publics concouraient directement au développement du système de production keynésien, les initiatives des années 1980 et 1990 seront de plus en plus orientées vers les conséquences de la crise de ce système. Les organismes de logement social seront directement conviés à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion. Ce passage d'un type de rationalité à un autre a pu mener, au cours des dernières années, à la redécouverte de l'importance du logement comme élément stratégique constitutif des politiques sociales, notamment auprès des groupes de personnes exclues et marginalisées. C'est ainsi que la dernière décennie a vu réapparaître de nouvelles configurations dans les politiques sociales, politiques dans lesquelles le logement social est directement partie prenante. C'est le cas, en France, avec la « Loi Besson » adoptée en 1990, qui prévoit des Plans départementaux d'action pour le logement des plus défavorisés. C'est aussi le cas de la Grande-Bretagne qui, avec la réforme du *Community Care*, adoptée en 1990, prévoit l'adoption par les autorités locales, de Plans de soins dans lesquels le logement occupe une place importante.

3. De nouvelles réponses à la pauvreté et à l'exclusion

Dans l'imaginaire communément partagé, le logement social évoque encore souvent ces grandes tours d'habitation à loyer modique où sont concentrées des centaines de familles ouvrières. Mais l'âge d'or des HLM publics destinés

à des ménages aux prises avec la pénurie de logement a fait long feu. À partir des années 1980, le chômage, l'éclatement des réseaux de sociabilité familiale, les politiques désastreuses de désinstitutionnalisation et de non-institutionnalisation en santé mentale de même que l'incapacité des institutions publiques à répondre aux flots croissants de la détresse et de la pauvreté, ont forcé les gestionnaires des logements sociaux (toutes formes confondues) à s'adapter à ces nouvelles formes de vulnérabilité sociale. La crise des finances publiques a eu pour effet d'orienter les programmes vers les coopératives et les OSBL, jugés moins lourds et moins coûteux. Elle s'est également traduite, à travers de nouvelles normes inscrites dans les programmes en vigueur au cours des années 1980, vers les clientèles les plus appauvries, les plus âgées et les plus vulnérables. Examinons un peu le portrait actuel des locataires des logements sociaux.

Des locataires plus seuls, plus âgés et cumulant plus de difficultés

Des 65 000 unités des HLM publics, 35 000 sont exclusivement destinées à des personnes âgées. Et cela va sans compter les personnes âgées et vieillissantes que l'on peut également retrouver dans les autres unités régulières. On compte également un nombre élevé de personnes seules, souvent dans la cinquantaine. On trouve également un nombre important de familles monoparentales dirigées par des femmes. Les HLM des villes centre accueillent un nombre important de réfugiés ou de nouveaux arrivants. Sans disposer de données chiffrées, on sait que plusieurs locataires sont aux prises avec des vulnérabilités sociales importantes: isolement, problèmes de santé physique ou mentaux. Daniel Dussault, responsable de l'Office municipal d'habitation de Lévis témoigne: « L'Office de Lévis, c'est un peu le déversoir social de la région. Tout comme pour la ville de Québec, des personnes en difficultés quit-

tent leur petite ville. Ils se retrouvent à Lévis dans des sous-sols ou des logements miteux, et c'est souvent à ce moment-là, dirigés par le CLSC ou par un organisme communautaire, qu'on les reçoit dans nos HLM ». Autrefois formée de ménages à revenus moyens ou faibles, la composition des clientèles des coopératives d'habitation s'est également modifiée. Une enquête réalisée en 1996 par la Confédération québécoise des coopératives d'habitation dressait le portrait suivant : le type de ménage le plus fréquent était constitué d'une personne seule, le plus souvent une femme ; les locataires déclaraient un revenu annuel moyen de 20 800 \$/an ; un nombre important de locataires se situaient dans la cinquantaine ou la soixantaine. Les OSBL d'habitation, quant à eux, accueillent le plus souvent des personnes ayant des besoins particuliers : personnes âgées, personnes handicapées, personnes seules à faibles revenus, ex-itinérants, personnes ayant des problèmes de santé mentale, sida, toxicomanies, femmes en difficultés.

De nouveaux alliages entre logement et accompagnement social

Mais la crise et les effets d'exclusion ont aussi forcé le déploiement de nouvelles formules, comme autant de moyens pour favoriser l'insertion des exclus, pour prévenir l'itinérance, pour offrir une alternative à l'institutionnalisation et à l'hébergement des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou ayant des besoins particuliers. Devant cet état de fait, les administrateurs des logements sociaux, notamment les HLM publics et les OSBL d'habitation, se sont engagés dans des initiatives pour assurer les services de maintien à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie, établir des collaborations avec les CLSC, les hôpitaux et les organismes communautaires de leur milieu dans l'établissement, par exemple, d'un service de popote roulante, d'une maison de jeunes, de suivi pour les personnes ayant des problèmes de santé

mentale, de cuisines collectives, des initiatives d'éducation populaire ou de loisirs. Ces nouvelles formes d'intervention du logement social dans le domaine de la santé et du bien-être recouvrent des secteurs de pratique qui leurs étaient jusque-là étrangers. Elles posent, ce faisant, d'importants enjeux d'intersectorialité. Jusqu'à récemment, en effet, les interventions impliquant du logement social s'adressaient surtout à des ménages défavorisés, tandis que le traitement des personnes qui avaient des besoins particuliers était pris en charge par le système de santé et des services sociaux.

La lutte à l'exclusion par le logement : une réponse aux limites du providentialisme

Car si l'extension des programmes sociaux (couplés avec la croissance économique) survenus durant les trente glorieuses a pu contribuer à l'amélioration du bien-être des populations, la crise des années 1980 a également mis en lumière les limites intrinsèques des dispositifs du système de santé et de services sociaux. À l'instar du système de production économique qui a prévalu dans l'après-guerre, notre système de santé et de services sociaux a lui été qualifié de *fordiste* et de *providentialiste*. Ce système a laissé place, notamment dans la foulée de la réforme Castonguay-Nepveu, au développement en spirale de services centrés sur l'aspect curatif et non préventif, sur des interventions sectorisées, sur la dépendance aux professionnels et aux services plutôt que sur l'autonomie et la participation, sur la centralisation et non sur les initiatives locales et communautaires.

Autrement dit, la prise en compte du logement dans l'ensemble des dispositifs de sécurité et de développement social se présente en partie comme une alternative aux formules lourdes, coûteuses et potentiellement aliénantes des institutions publiques. Il existe une interface entre la disponibilité de logements sociaux et les ressources d'hébergement. Le logement renvoie non seulement au

droit pour chacun de disposer d'un logement salubre, sécuritaire, accessible économiquement, sec, chaud et propre. Il renvoie également à la possibilité pour chacun d'exercer un acte fondamental de citoyenneté: celui de contracter librement un bail dans un loyer de son choix, de disposer de son espace et d'exercer, dans la mesure des possibilités de chacun, sa marque dans l'espace social. Il peut signifier le passage du statut de bénéficiaire, objet de service, à celui d'un citoyen sujet agissant sur sa vie.

Au delà de l'accès à des logements à prix modique pour les personnes à faibles revenus et présentant des vulnérabilités sociales ou ayant des besoins particuliers, le logement social avec ou sans support communautaire, est maintenant pressentie comme un important déterminant de la qualité de vie. Tout cela ne signifie pas que les services d'hébergement en psychiatrie, les centres d'accueil pour les jeunes et les aînés doivent disparaître au profit du logement social. Cela signifie toutefois que le logement social doit s'inscrire plus clairement parmi l'ensemble des options préventives à l'itinérance, à l'hébergement en santé mentale, pour les personnes âgées en perte d'autonomie et de toutes ces personnes pour qui les coûts prohibitifs et la qualité douteuse du logement peuvent constituer un facteur précipitant dans la perte de l'autonomie et de l'exercice de la citoyenneté. Comme l'indique Henri Dorvil, un spécialiste en santé mentale à l'UQAM:

La grande particularité du logement social réside dans la participation des locataires. Ce type de logement favorise la stabilité des résidents, leur fournit un cadre de vie de qualité et sécuritaire. Le logement social se révèle souvent un tremplin dans une démarche de réinsertion sociale axée sur la maîtrise de son environnement et l'appropriation d'un pouvoir d'action sur ses conditions de vie (empowerment).

De plus en plus de recherches démontrent que le logement, tout comme l'emploi, le revenu, l'éducation et la présence de réseaux de soutien figure parmi les principaux

déterminants de la santé et du bien-être des individus, et ce, bien au delà des investissements dans le système de santé. Une étude longitudinale menée en Grande-Bretagne le confirmait récemment. L'étude, menée auprès de cohortes d'enfants sur une trentaine d'années, concluait que l'absence de logement convenable chez les enfants comptait pour une variable très significative en regard de leur état de santé. Autrement dit, l'on découvre que l'accès à la citoyenneté devient largement tributaire de l'environnement social, économique et culturel des individus, comme autant de déterminants de la santé et du bien-être que peuvent l'être l'environnement physique, les habitudes alimentaires ou le bagage génétique.

Quelques expériences sur le terrain

Ici même, une étude du Laboratoire de recherche sur les politiques et les pratiques sociales (LAREPPS) a pu évaluer l'impact du logement social avec support communautaire tel qu'il a été développé à la Fédération des OSBL en habitation de Montréal (FOHM) auprès de locataires ayant pour la plupart été confrontés à l'itinérance et qui, pour la plupart, cumulent de nombreux problèmes (sida, maladie physique, maladie mentale, toxicomanie, judiciarisation). L'étude conclut à une nette amélioration de la qualité de vie des résidents, notamment au plan de leur stabilité résidentielle, de leur estime de soi, de leur sentiment de sécurité et de l'amélioration de leur réseau de relations sociales. Dans le cas de ce projet de la FOHM, le support communautaire en logement social (les logements sont administrés par l'OMH de Montréal) consiste essentiellement en une intervention tolérante, par le biais de concierges-résidents et d'intervenants qui établissent la liaison avec les organismes pertinents. Dans la Mauricie, le Havre de Trois-Rivières, créé en 1987 comme un refuge de nuit pour faire face aux nouveaux fléaux de l'itinérance, a rapidement réorienté son action vers le logement social ainsi que vers

des projets d'insertion au travail. L'organisme a établi une entente avec l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières. L'Office réserve six de ses logements à des clients du Havre, en échange de quoi l'organisme assure un suivi des nouveaux locataires. Plusieurs autres projets de logement, de type OSBL cette fois, y ont été développés ou sont en cours de réalisation. L'Office municipal d'habitation de Montréal n'est pas en reste, avec ses dizaines de projets communautaire. Fruits de sa propre initiative ou le plus souvent en collaboration avec des organismes du milieu, l'Office a multiplié les services d'aide pour les personnes âgées, les cuisines collectives pour les familles, les plateaux de travail pour des déficients intellectuels, des centres de jeunes, des milieu de garde. Des comités de locataires sont également actifs dans chaque ensemble.

4. Quelques enjeux pour l'avenir

Agir sur le logement ou sur le revenu ?

Il faudrait multiplier ces exemples par centaines pour mieux comprendre l'effet puissamment structurant d'un parc de logement social totalisant plusieurs dizaines de milliers d'unités. Car ces projets produisent des effets non seulement sur les personnes qui y habitent, mais aussi sur les milieux de vie. Ces initiatives sociales autour de l'habitation révèlent les avantages comparatifs en regard de politiques qui seraient uniquement axées sur les allocations au logement ou encore sur la sécurité du revenu. Au cours des dernières années toutefois, les mesures du gouvernement du Québec ont souvent penché vers cette option qui consiste à accorder des allocations au loyer et des subventions de supplément au loyer à des individus qui se logent dans des logements privés. À la fin des années 1990, ces mesures ont souvent pris le relais des initiatives visant la création de logements communautaire ou public. Cette mesure n'est pas à dédaignée, mais elle ne peut guère se substituer

aux impacts décrits plus haut des projets d'habitation communautaires qui, tout en étant de propriété collective (publiques ou communautaire), poursuivent des visées sociales, souvent en alliance avec les acteurs du développement local. Ce débat sur la pertinence d'intervenir sur le logement ou sur le revenu ne date pas d'hier. Steve Pomeroy, un chercheur canadien spécialisé dans le logement social, démontre que les systèmes de bien-être social provinciaux dépensent 20 % de plus pour l'aide au logement que ne le font les politiques du logement elles-mêmes. En 1994, les dépenses totales des gouvernements fédéral et provinciaux pour le logement ont atteint 4,1 milliard de dollars. Pour la même année, les dépenses totales pour le soutien du revenu ont atteint 14,9 milliard de dollars, dont un montant estimatif de 5,2 milliards de dollars pour la composante logement prévu à l'intérieur des prestations d'aide sociale.

Quelle place pour le logement aux côtés du système de santé et de services sociaux ?

Jusqu'à maintenant, les espaces d'arrimage entre les secteurs du logement et de la santé et des services sociaux sont demeurés largement en friche. Si des collaborations s'établissent plus facilement entre organismes communautaires, les actions gouvernementales intersectorielles entre logement et services sociaux demeurent encore laborieuses. La reconnaissance par le ministère de la Santé et des Services sociaux et des Régies régionales, du support communautaire en logement social en est un exemple. Si un bon nombre d'OSBL d'habitation fonctionne sans trop de difficultés, plusieurs d'entre eux, qui accueillent des personnes âgées, sont confrontés au vieillissement et à la perte d'autonomie de leur locataires. Ces derniers ne disposent pas des ressources des Centres d'accueil publics ou des résidences privées conventionnées et dont les locataires ont les moyens de se payer des services. C'est aussi le cas de nom-

breux projets d'habitation qui se sont développés au tournant des années 1990, à Montréal et à Québec. Ces OSBL d'habitation visaient les chambreurs victimes de la gentrification des quartiers centraux, des itinérants, des jeunes de la rue et d'autres personnes socialement marginalisées. Les 200 unités de logement gérées directement par la FOHM font figure de modèle. Initiées à titre de projet pilote en 1987, la SHQ a alors consenti à y financer le support communautaire, essentiellement des concierges-résidents et des intervenants. Mais bien que la formule ait fait ses preuves, elle demeure l'exception. Plusieurs organismes qui accueillent des personnes vulnérables sont tenus de bricoler, d'une année à l'autre, des ententes de services avec d'autres organismes communautaires eux-mêmes fragiles au plan financier. Plusieurs OSBL, faute de ressources pour assurer un support communautaire adéquat, se résignent à accueillir des locataires plus autonomes...en laissant les autres à leur triste sort.

Depuis une dizaine d'années, la Fédération des OSBL en habitation de Montréal (FOHM) et, à sa suite, le tout nouveau Réseau national des OSBL en habitation, ont fait de la reconnaissance du support communautaire leur cheval de bataille, notamment auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux. Mais les univers du logement et de la Santé et des Services sociaux procèdent chacun selon des logiques différentes. La lutte à l'exclusion centrée sur le logement possède un vocabulaire qui parle de bail, de logement permanent, de concierges. Les intervenants de la santé et des services sociaux sont plus familiers, eux, avec les mots hébergement, placement et lits. Les responsables du logement parlent de briques et de béton. Les gens de la santé parlent filières de services et *per diem*. D'un côté, des locataires, de l'autre des bénéficiaires. Depuis quelques années, la volonté de mieux articuler les interventions touchant l'habitation et les services sociaux est plus claire, du moins sur papier. Ces intentions sont affirmées depuis une dizaine d'années dans la Politique québécoise de la

santé et du bien-être. Elles sont réaffirmées dans les orientations gouvernementales en habitation, étude publiée en 1997. Elles sont également reprises dans le Plan d'action pour la transformation des services de santé mentale publié en 1998. Sur le plancher des vaches, les actions laissent trop souvent place aux logiques du système pris en otage par ses structures et ses professionnels.

Le rôle des municipalités

Bien qu'elle ne contribue que de façon secondaire dans le financement du logement social, les municipalités exercent un rôle prépondérant dans son développement. La réforme des fusions municipales, qui répartit le fardeau du logement social à partir d'un bassin de contribuables qui autrefois ne faisaient tout simplement pas leur part, vient certainement rétablir de l'équité entre les villes et pour les populations. Plusieurs municipalités, et pas les plus pauvres on s'en doute, refusent d'investir dans le logement social. Les contributions des municipalités vont des mesures foncières et financières en passant par le prêt d'immeubles ou de terrains ou des prêts à des sociétés acheteuses. D'autres interventions, comme celles de la Société d'habitation et de développement de Montréal, ont permis d'acheter et de rénover 5000 logements dans une optique de revitalisation des quartiers. Lorsque leurs administrations sont suffisamment favorables au logement social, les municipalités deviennent les alliés des promoteurs des projets de logement social parce qu'elles sont près du terrain. Si les villes de Montréal, Québec ou Trois-Rivières ont souvent été proactives, d'autres comme Laval ou Longueuil ont maintes fois été accusées de traîner de la patte. Les fusions municipales vont également entraîner une diminution du nombre des offices municipaux d'habitation. Ces refontes devraient être l'occasion de redynamiser ces institutions qui seront de plus en plus appelées à jouer un rôle clé dans le développement local et régional.

Le développement du logement social au Québec : loin du Grand chantier...

La pertinence de développer davantage de logement social ne peut s'expliquer que par ses effets, elle se justifie aussi par le besoin. Le logement social constitue un instrument de lutte à la pauvreté et à l'exclusion. À l'inverse, l'absence de logement économique, sécuritaire et de qualité aggrave les conditions de vie des personnes qui disposent de revenus insuffisants. Pour les personnes isolées et vulnérables, l'absence de telles conditions de logement peut contribuer à leur marginalisation. Or au Québec, plus de 500 000 personnes consacrent plus de 30 % de leur revenu à leur loyer, et environ la moitié d'entre eux y consacrent plus de la moitié. Ce sont ceux que l'on appelle les mal-logés. Le FRAPRU estime à 17 000 le nombre de personnes sur les listes d'attente des HLM publics, tandis que les responsables des OSBL d'habitation et les coopératives estiment le nombre de requérants à leur logement à plusieurs milliers. Depuis plusieurs années, le FRAPRU qui représente des centaines d'organismes engagés dans le logement social réclame pour le Québec un Grand chantier de logement social. Il estime à 8000 par année le nombre de logements qui devraient être développés sous forme de HLM publics, de coopératives ou d'OSBL d'habitation.

Lors de son assermentation, le premier ministre Bernard Landry a juré de faire de la lutte à la pauvreté une priorité. Mais lors du dernier budget, il est resté muet en regard de l'un de ses principaux leviers dans la lutte à la pauvreté : le logement social. Tout au plus, a-t-il annoncé l'utilisation de 100 \$ millions de réserve prévu lors de son dernier budget. Le programme AccèsLogis achève sa programmation sans que l'on soit davantage fixé sur l'avenir. Quant au gouvernement fédéral, sa politique de logement abordable ne satisfait guère le gouvernement du Québec puisqu'elle ne s'harmonise pas avec ses propres stratégies de logement social. Les gouvernements fédéral et québécois ne doivent

pas se contenter de colmater les premières brèches de la pénurie. Ils doivent appréhender le logement social dans une véritable optique de développement social.

Bibliographie

Dorvil, Henri, Guttman, Herta A., Ricard, Nicole et André Villeneuve (1997). *Défis de la reconfiguration des services de santé mentale*. Comité de la santé mentale du Québec, Québec, MSSS, 264 pages.

Ducharme, Marie-Noëlle, en collaboration avec Henri Dorvil et Nathalie Brière (2000). *Approches intersectorielles en matière de logement pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale*. Comité de la Santé mentale du Québec, Québec.

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) (2000). *Dossier noir. Logement et pauvreté au Québec*. Montréal, en ligne <http://www.cam.org/frapru/Noir/index.html>.

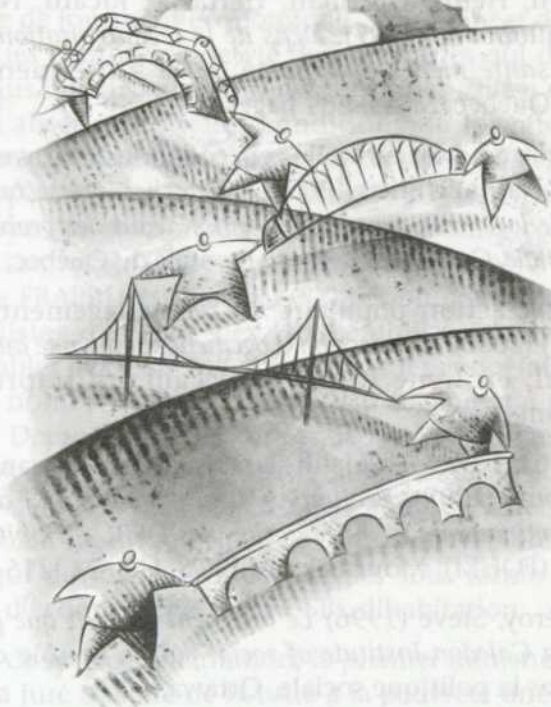
Jetté Christian, Thériault, Luc, Mathieu, Réjean et Yves Vaillancourt (1998). *Évaluation du logement social avec support communautaire à la Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal (FOHM)*, Montréal, LAREPPS, UQAM, 215 pages.

Pomeroy, Steve (1996) *Le logement en tant que politique sociale*, in *Caledon Institute of social policy*, Le rôle du logement dans la politique sociale, Ottawa, 2-16.

Société d'habitation du Québec (SHQ) (1997). *L'action gouvernementale en habitation. Orientation et plan d'action*. Gouvernement du Québec, 37 pages.

Vaillancourt, Yves et Marie-Noëlle Ducharme en collaboration avec Robert Cohen, Claude Roy et Christian Jetté. (2000). *Le logement social, une composante importante des politiques sociales en reconfiguration: État de la situation au Québec*, Laboratoire de recherche sur les politiques et les pratiques sociales, UQAM, 60 pages. ♦

La *passion* des *êtres*



Desjardins

1601, av. De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
514.598.2122
877.598.2122

**Caisse d'économie
Desjardins des Travailleuses
et Travailleurs (Québec)**

155, boul. Charest Est, suite 500
Québec (Québec) G1K 3G6
418.647.1527
800.626.5166

 Nicole Gagnon

Un dérapage didactique, Comment on a cessé d'enseigner le français aux adolescents, Stanké, 2001, 206 p.

On ne cesse de répéter que nos jeunes ne savent plus écrire leur langue correctement, et qu'ils accèdent au cégep, puis à l'université, sans avoir une maîtrise suffisante de l'orthographe, de la syntaxe et de la ponctuation. À qui la faute? La faute en revient à l'école, répond Nicole Gagnon. Sociologue, Nicole Gagnon s'est entre autres intéressée, au cours de sa carrière, à l'enseignement du français. Elle avait déjà publié un article sur l'enseignement du français au secondaire dans un ouvrage collectif intitulé *Main basse sur l'éducation* (éditions Nota Bene, 1999). Elle revient à la charge, cette fois, avec un livre au titre qui en dit beaucoup.

Le sujet en est le programme-cadre de français de 1969 pour le secondaire, lequel est à l'origine de tous nos maux

en enseignement du français. Le livre se divise en trois parties, suivies d'une annexe. La première partie est une critique du programme-cadre. La deuxième partie contient des entrevues avec certains de ceux qui se sont trouvés aux premiers rangs lors de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme-cadre. La troisième partie présente un exposé critique de certaines idées et théories (linguistiques, psychologiques et pédagogiques) sur lesquelles se sont appuyés les auteurs du programme-cadre et du programme de 1981, qui lui a succédé. Quant à l'annexe, elle porte sur l'enseignement du français au cours classique, du milieu du XIX^e siècle jusqu'aux années 1960. Toute personne qui s'intéresse à l'éducation et à l'enseignement du français au Québec devrait lire ce livre. On y apprend beaucoup de choses, notamment sur celles et ceux qui ont conçu le programme-cadre et sur leurs idées. Les points de vue de l'auteur provoquent la réflexion, même s'il peut arriver qu'on ne partage pas certains d'entre eux (par exemple, en ce qui concerne le rôle de la littérature dans l'enseignement du français).

L'approche communicative appliquée à l'enseignement des langues a suscité beaucoup d'intérêt dans les années 1960 et 1970, partout en Europe et en Amérique. Le Québec en a produit une version plus radicale qu'ailleurs et, contrairement à ce qui s'est passé, par exemple, en France, en Suisse ou en Angleterre, personne ne s'est opposé à son implantation. Après des tentatives d'appliquer cette approche à l'enseignement de la langue maternelle, on a fini partout par la réserver à l'enseignement des langues secondes, sauf au Québec.

Le programme-cadre et le programme de 1981 ont à peu près évacué la grammaire de l'enseignement du français et fait une large place à la langue orale. Nicole Gagnon explique que le modèle québécois reposait sur des confusions théoriques qui l'invalidaient au départ. Si c'était une erreur de réduire la langue à un simple instrument de com-

munication, on avait également mal compris la notion de niveaux de langue, de même que les différences entre langue parlée et langue écrite. Quant à la méthode d'enseignement du français, elle supposait que l'élève fût capable d'objectiver sa pratique de la langue, ce qu'il est irréaliste d'attendre de la part de jeunes du secondaire. L'enseignement du français tel que l'ont conçu les programmes de 1969 et de 1981 oubliait donc l'essentiel : c'est la langue écrite que l'école doit enseigner, et la grammaire doit être au cœur de cet enseignement.

Aux spécialistes de la pédagogie qui prétendent que pour enseigner les mathématiques au petit Jean, il faut d'abord connaître Jean, avant de connaître les mathématiques, Nicole Gagnon oppose cette réflexion d'Alain : « Vous dites qu'il faut connaître l'enfant pour l'instruire ; je dirais plutôt qu'il faut l'instruire pour le connaître. C'est en le formant à chanter que je saurai s'il est musicien. » Les experts en pédagogie ont en effet causé un tort énorme à l'enseignement du français.

Les entrevues réalisées par Jean Gould, qui constituent la deuxième partie du livre, nous en apprennent beaucoup sur les responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes de 1969 et de 1981. Ces gens étaient des apprentis-sorcières. Ils ont voulu faire table rase de ce qui s'était fait avant eux. Le passé étant le mal absolu, il fallait réinventer l'enseignement du français à partir de zéro. L'élaboration des programmes ne s'est pas réalisée sous la direction d'un chef d'orchestre aux idées claires ; elle a plutôt été le fait d'équipes, parfois dirigées par des gens qui ne connaissaient rien à l'enseignement du français. Même s'il s'agit d'interviews réalisées dans un cadre informel, la langue que parlent certains des interviewés, de même que leur pensée, nous laisse souvent pantois. En voici un échantillon :

« Moi je pense que c'est fini l'orthographe telle qu'on l'a connue. Et je suis sérieux quand je dis ça [...] La preuve

que c'est l'usage qui fait la règle, c'est que, au Québec particulièrement, il y a au moins 80 %, 85 % de gens qui font la faute concernant l'utilisation du « dont » à l'oral : « la femme que je parle ». Il n'y a presque pas d'utilisation du « dont » et ça, c'est fini, le « dont » va disparaître [...] On n'arrête pas l'oral. On n'arrête pas l'écrit non plus, mais on l'arrête plus facilement et ça prend plus de temps à arriver à de l'évolution. »

Ne soyons pas trop méchant, car la tentation est grande ; disons simplement que l'auteur de cette réflexion semble ignorer l'existence des niveaux de langue et les différences entre langue parlée et langue écrite. Pour lui, le rôle de l'école consiste simplement à constater la langue que parle la majorité des gens, pour la retransmettre. Si c'était le cas, l'école n'aurait aucun rôle à jouer en matière d'enseignement de la langue : on apprend à parler auprès de ses parents et dans la rue. Quant aux deux dernières phrases de cette réflexion, elles sont tellement maladroites qu'elles sont carrément dépourvues de signification.

Il semble bien que, si l'on a cessé d'enseigner le français à nos jeunes, c'est qu'on avait confié la responsabilité de cet enseignement à des ignorants ou à des fanatiques qui voulaient en découdre avec le passé, avec le français des Français, avec la grammaire, avec la littérature, etc. Il faudra, un jour, que quelqu'un fasse l'histoire et l'analyse des programmes de français au Québec avant et après le rapport Parent : un des plus grands drames de notre histoire nationale s'y est joué, et l'on ne peut pas encore dire que nous soyons tirés d'affaire. Pour un peuple qui prétend faire un tel cas de sa langue, il est tout de même curieux que nous laissions n'importe qui l'enseigner n'importe comment. Une des plus grandes menaces qui pèsent sur l'avenir de notre langue n'est pas extérieure, elle se trouve dans nos écoles, c'est d'ailleurs ce que vient de nous rappeler la commission Larose.

André Painchaud, Professeur de français, cégep de Saint-Jérôme.

 **Adrien Thério**

***Joseph Guibord victime expiatoire de l'évêque Bourget*, XYZ éditeur, Montréal, 2000, 270 pages.**

Quel film extraordinaire ce serait que celui qui relaterait, qui montrerait et qui perpétuerait les images de cette fameuse *Affaire Guibord* dont le retentissement se fait toujours sentir plus de cent vingt-cinq ans après les faits. Le génie de Pierre Falardeau trouverait dans cette saga sans cesse renouvelée tous les éléments clés de la société canadienne-française de la fin du XIX^e siècle. Que de rebondissements ! L'auteur Adrien Thério est un brillant spécialiste qui a réfléchi à son sujet pendant des décennies avant de livrer au public le fruit de ses recherches et de ses cogitations. Il faudrait au moins une douzaine de bouquins pour en faire le tour. Rappelons les faits car ils le méritent amplement.

Un homme meurt en 1869 et il ne sera inhumé que six ans plus tard en 1875 et dans des circonstances pour le moins rocambolesques. Joseph Guibord était membre de l'Institut canadien. Certains livres de l'importante bibliothèque de ce cercle d'études et de débats s'étaient attiré les foudres ecclésiales. En fait cette bibliothèque était unique, tant par le nombre que par la valeur de ses livres, nous a déjà dit le regretté historien Michel Brunet. Certains de ses titres ont été mis à l'index par l'autorité épiscopale de l'époque, celle de l'omnipotent et de l'omniprésent Mgr Ignace Bourget, grand admirateur du Pape Pie IX. Une lutte inouïe s'est alors engagée entre les adhérents à l'Institut et Mgr de Montréal. En tant que membre Joseph Guibord est donc suspect aux yeux des zélotes. N'ayant pas renié ses accointances avec ce groupe, l'Église diocésaine lui refuse l'accès au Cimetière de la Côte-des-neiges du moins dans sa partie régulière réservée aux fidèles. Une histoire digne des plus grands romanciers de la littérature. La réalité dépasse encore une fois la fiction. Et de quelle manière ! La veuve

du moribond, assistée de membres influents de l'Institut canadien, tels Rodolphe Laflamme, Joseph Doutre et l'ingénieur neveu de Louis-Joseph Papineau, Louis-Antoine Dessaulles, entreprirent donc des démarches judiciaires qui les conduisirent jusqu'à Londres en Angleterre où ils obtinrent finalement gain de cause. C'était sans compter sur l'obstination de Mgr Bourget. Rien n'étant simple dans le Québec d'alors, les difficultés de Guibord ne se terminèrent pas aussi facilement puisqu'une foule nombreuse et déchaînée empêcha la dépouille de pénétrer dans le dit cimetière. Il fallut donc avoir recours à l'implication de forces armées pour que le corps du défunt puisse faire son entrée dans le lieu de son dernier repos. Pendant plus de cinq ans ses restes mortels avaient dû être placés dans le charnier du cimetière protestant en attendant la suite des choses.

Gilles Rhéaume



Jean Provencher

Chronologie du Québec 1534-2000, Éditions du Boréal, Montréal, 2000, 361 pages.

Il faut saluer bien bas les Éditions Boréal pour la réédition de cet ouvrage, qui en est la troisième mise à jour, dans sa collection Boréal Compact. En rendant cet ouvrage plus accessible, c'est l'histoire du Québec qui est bien servie tout comme d'ailleurs l'est aussi l'intérêt bien compris du lectorat. Jean Provencher n'est pas le premier venu en cette matière si chère à nos esprits. Ce Trifluvien a fait ses études à l'Université Laval. Chercheur émérite, il s'intéresse à tout ce qui concerne l'histoire de son peuple. Sa conscience québécoise est parmi les plus aiguisées qui soient et parmi aussi les plus avisées. Il arrive au premier plan lorsqu'il s'agit de l'histoire des Québécois. Il est aussi un auteur prolifique. Son *René Lévesque* (1973) a été une œuvre de précurseur, son *Québec, printemps 1918* (1974), rien de moins qu'une révélation et ses *Quatre Saisons dans le vallée du*

Saint-Laurent (1988), un véritable délice. Plusieurs le connaissent aussi grâce aux émissions et aux entrevues qui sont diffusées sur le canal de télévision Historia et qui ne cessent de ravir, par leur rigueur et leur à-propos, les amateurs de l'Histoire qui font de plus en légion, et ce, partout dans le monde. Il y a déjà beaucoup d'almanachs, d'annuaires, d'atlas et d'états de toutes sortes que l'on trouve aisément et qui sont d'une grande utilité. Cette *Chronologie du Québec 1534-2000*, malgré une certaine abondance de documents sur le marché, doit être privilégiée car ses qualités originales la distinguent. La formule retenue est ingénieuse de pertinence.

D'abord le format et la facture. Rarement trouve-t-on un livre aussi facile à manier et à utiliser. Un livre est d'abord un produit et, en tant que tel, il est important qu'il soit non seulement attrayant mais aussi solidement relié. C'est un plaisir de le feuilleter. Il est en plus agréablement illustré de centaines d'images qui montrent l'époque dont il est question. Les pages se succèdent au rythme des années. Les années 1534 à 2000 sont chacune mises en page et synthétisées sous quatre fenêtres : *Culture et société*, *Politique*, *Amérique du Nord* et *Monde*. Ainsi il est facile de saisir d'un coup d'œil l'actualité d'une année.

La lecture de ce livre est une nourriture pour l'esprit. Jean Provencher a fait un travail de moine bénédictin pour colliger et classer toutes ces données, ces faits, ces événements et ces personnages. L'agencement qu'il propose est tout simplement remarquable de pédagogie. Quelle gigantesque érudition ! Quel talent de vulgarisateur !

Un ouvrage à se procurer et à offrir en cadeau.

Gilles Rhéaume

 Annuaire statistique Guérin 2001, Éditions Guérin, 2001, 656 pages.

Cet annuaire statistique pullule de données, d'informations, de renseignements et d'éléments les plus divers touchant le Québec, le Canada et le monde. Il est divisé en trois grandes sections immédiatement repérables de par la facture même du livre. Que de connaissances accumulées et organisées sont ainsi disponibles. L'univers au bout des doigts... Un ouvrage à conserver près de soi.

L'auteur de cet annuaire est Jacques Lamarche. Cette signature ennoblit l'ouvrage garante qu'elle est de rigueur, de méthode et de créativité. L'annuaire, selon Larousse, est une publication annuelle. Il est donc permis d'espérer que celui-ci s'inscrive dans la durée comme un incontournable pour les professeurs, les chercheurs et les étudiants et aussi pour celles et ceux qui s'intéressent aux faits sociaux. Que d'efforts de type monastique ce catalogue a dû commander !

Les tableaux se succèdent et leur conjugaison harmonieuse constitue rien de moins qu'une fresque universelle truffée de statistiques qui dressent un portrait fort intéressant de l'état du monde à l'aube du Troisième Millénaire. Le quantitatif et le qualitatif s'entrecroisent dans un agencement qui ravira les utilisateurs de cet exceptionnel instrument de recherche que les Éditions Guérin offrent au public.

Ce livre contient évidemment les données classiques les plus actuelles et les plus parlantes sur les aspects géographique, démographique, politique et historique des peuples et des nations qui composent l'univers. Les capitales, les populations, les Chefs d'État, les monnaies nationales, les séismes, entre autres, sont colligés et accessibles en un tour de mains.

Il contient également des données que l'on ne retrouve pas partout. Cela mérite d'être souligné. Par exemple, les données sur les faits sociolinguistiques comme celles sur les

langues nationales et des pays du monde sont précieuses. En passant la Suisse n'a pas trois mais bien quatre langues nationales (allemand, français, italien et romanche). La Confédération helvétique ne reconnaît seulement que trois langues officielles, le romanche n'ayant pas ce statut. Cette coquille n'enlève rien à la qualité de l'annuaire. Tous les annuaires se perfectionnent chaque années. Il reste à souhaiter que cet aspect sociolinguistique s'enrichira au fil du temps. Il serait plus pertinent et moins réducteur de retenir le concept de langue(s) officielle(s) plutôt que celui de langue(s) nationale(s) parce que moins contestée. L'officialité étant plus vérifiable que la nationalité des langues... D'autres données existent sur le statut et l'usage des langues, sur les regroupements d'États et de gouvernements sur une base sociolinguistique ainsi que sur le nombre de locuteurs des différents idiomes qui peuplent l'univers. La publication de ces renseignements élargirait le lectorat... Le versant sociolinguistique de cet annuaire pourrait rapidement en faire une référence obligée. Les lois 101 du monde sont encore ignorées chez nous et ailleurs. Que d'espoirs suscités par cette publication aussi précieuse.

Le Québec, le Canada et les 192 pays souverains de l'univers deviennent donc plus familiers et plus accessibles. C'est donc avec enthousiasme que nous recommandons la fréquentation de cet ouvrage dont la souplesse de la reliure n'est pas la moindre des qualités. Par ailleurs les amateurs de concours de connaissances générales sauront aussi satisfaire leur soif de réponses.

Gilles Rhéaume

 **Paul-Émile Charbonneau**

Mettre le feu sur la terre, Fides, 2001, 127 pages.

Les pères de la sociologie ont longuement insisté sur l'importance du phénomène religieux car il est un excellent modèle de fait social dont la saisie est la raison d'être

de cette discipline. Ce bouquin est un pur produit d'un homme d'Église. L'objet religieux est signifiant. Toutefois il est aussi singulièrement riche et complexe. Sa connaissance, c'est-à-dire son observation réfléchie, est source d'indicateurs multiples de la réalité d'une société, de ses valeurs et de leurs limites. Combien de convictions, d'attitudes et de réflexes d'ordre sociétal s'expliquent par la culture religieuse d'une communauté! Au Québec cela est plus vrai que l'on ne le pense. Les peuples de l'Occident, dont le Québec est partie intégrante, ont peine à reconnaître la part de l'héritage religieux dans leur patrimoine culturel. Malgré cette réticence épistémologique, l'univers religieux est incontournable. Les partisans de la laïcité sont les premiers à signaler et dénoncer cette emprise cléricale sur les individus et les groupes sociaux. Celui qui veut comprendre son monde doit s'intéresser à cette facette cardinale de la réalité humaine.

Pour bien comprendre le Canada-Français historique et le Québec le plus actuel dans certaines de ses expressions collectives, il faut être capable de saisir le rôle que l'Église catholique y a occupé depuis la création de ce pays. La nature ayant horreur du vide, Rome a été longtemps la mère patrie de notre peuple. Depuis des siècles, au Québec, les gens d'Église, et est cela est vrai du simple curé jusqu'aux archevêques et aux cardinaux, ont grandement influencé le « destin » de la communauté. L'histoire fait la part des choses mais il est permis d'affirmer que certaines croyances religieuses ont modelé la société civile. Le Québec n'échappe pas à cette règle.

Il est par ailleurs peu courant qu'un évêque de chez nous publie un livre, absorbés qu'ils sont ces PDG d'un type bien particulier, par des responsabilités et des défis qui laissent bien peu de temps à l'écriture philosophique et existentielle. Ces pages de Mgr Charbonneau nous entraînent dans les divers milieux qui furent les siens. Il nous entretient de rencontres qui l'ont marqué, des sentiments qui l'ont

habité, de ses espoirs aussi bien que de ses défis. Situés des deux côtés de l'Atlantique, les moments retenus ouvrent une fenêtre sur autant d'événements et de personnages.

Ce livre est donc l'autobiographie d'un évêque québécois. En somme voilà les jalons d'une future biographie qui mérite d'être connue. Cette autobiographie est celle du parcours intérieur d'un homme qui reste parmi les derniers évêques québécois ayant participé au Concile Vatican II. En fait, il fut l'évêque du dernier diocèse créé par le pape Jean XXIII ; il fut le premier pasteur épiscopal de l'église de Hull dans l'Outaouais. Après avoir quitté ses responsabilités diocésaines, il s'est investi dans des rencontres sacerdotales où des centaines de prêtres québécois ont pris le temps de réfléchir. L'auteur nous présente les grandes étapes spirituelles de sa vie dans un style simple et vivant. Il est un fin conteur. Cette relation nous fait entrer dans un monde devenu souvent étranger aux générations actuelles mais qui n'en est pas moins extrêmement pertinent à la compréhension du devenir de notre société. Le Québec de 2001 est constitué de myriades d'univers en constante ébullition. Le monde de Paul-Émile Charbonneau est un de ceux-là.

Pendant le Concile, l'Église du Québec a été très active. Il y a matière à écrire au moins cent livres sur le rôle des nôtres durant ces grandes assises du catholicisme moderne. Plusieurs des évêques de chez nous ont voulu que l'Église soit celle des pauvres. Ce courant a marqué non seulement la fin du XX^e siècle, il continue sa route encore aujourd'hui. L'auteur a vécu le Concile de l'intérieur. Il devrait écrire davantage sur ce sujet, l'histoire y gagnerait. Un livre nourrissant et stimulant.

Gilles Rhéaume

 Victor Teboul

René Lévesque et la communauté juive,

Les Intouchables, Montréal, 2001, 64 pages.

Les rapports entre les dirigeants politiques québécois et la communauté juive constituent un sujet d'études et de recherches qui mériteraient d'être davantage labouré autant par les experts que par les étudiants. Les résultats ainsi obtenus serviraient grandement les intérêts du savoir du passé québécois dont la reconstruction est une œuvre inachevée et constamment réorientée en fonction des nouveaux paradigmes de la discipline historique. Il reste tant à faire pour comprendre à quel point le cheminement du Québec est truffé de rebondissements renouvelés. Il y a peu de place pour les idées reçues en sciences humaines. Il faut, dans cette perspective, saluer tous les efforts consacrés à mieux cerner le vécu de la communauté juive du Québec. Cela est d'autant plus vrai en ce qui concerne les rapports que les Premiers ministres du Québec ont entretenu avec cette communauté qui est une des plus anciennes à s'être installée sur les bords du majestueux fleuve Saint-Laurent.

Le dernier ouvrage de Victor Teboul mérite donc pleinement d'être diffusé et médité. En rendant ainsi accessible cet aspect de la pensée de René Lévesque, l'auteur ouvre grandes les portes à des recherches futures qui ne pourront que contribuer à l'avancement des connaissances.

La communauté juive du Québec doit être davantage connue dans son processus historique. Les récentes découvertes démontrent déjà combien et comment ce passé est riche et beaucoup plus diversifié que ce qu'une certaine historiographie ne l'a prétendu depuis une trentaine d'années bien comptées. Grâce à des initiatives comme celles des Éditions du Septentrion des œuvres jusqu'alors inédites en français sont désormais à la disposition du public. Des colloques, des séminaires et des travaux jalonnent l'actualité intellectuelle dans ce domaine et c'est tant mieux !

L'auteur de cet opuscule fait une analyse fine et serrée de la nature des rapports entre cette communauté et le projet indépendantiste québécois. Son inspiration ferait l'objet d'un essai remarquablement pertinent si l'auteur pouvait continuer ses travaux. Ses pistes de réflexion commandent que d'autres publications s'engagent aussi dans cette voie. Il y a donc bien des raisons de lire ces pages.

Trois sections constituent l'ouvrage : une introduction de Victor Teboul intitulée *René Lévesque et la communauté juive* (pp. 11-17) ; la transcription des propos du Premier ministre qu'il a livrés lors d'un entretien diffusé à la radio de la SRC en mai 1982 (pp.19-52) suivi d'un texte de l'auteur nommé *La communauté juive anglophone face au gouvernement Lévesque* (pp.53-64). Le corps de ce livre est le texte de l'entretien radiophonique où Lévesque retrace les origines de son amitié et de sa solidarité envers le peuple juif. Ces pages se lisent avec délectation. C'est du René Lévesque à l'état pur avec ses images saisissantes et la force de son argumentaire. Les deux textes de l'auteur sont aussi fort intéressants car ils abordent avec franchise et ingéniosité des sujets par ailleurs délicats.

Il ne reste qu'à souhaiter que la diffusion de l'ouvrage suscite d'autres efforts similaires marqués au coin de l'authenticité.

Gilles Rhéaume



Pierre Allard
Comptable agréé

Pierre Allard, c.a.

8175, boul. St-Laurent
3^e étage
Montréal (Québec)
H2P 2M1
Téléphone : (514) 385-6601
Télécopieur : (514) 385-6177



***La Société Saint-Jean-Baptiste
du Centre-du-Québec***

449 rue Notre-Dame, Drummondville
(819) 478-2519 ou 1 800 943-2519

***Organisme d'entraide et de fierté québécoise !
Plus de 31 000 membres au Centre-du-Québec***



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL
Maison Ludger-Duvernay

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 1X3
Tél. : (514) 843-8851 Télécopieur : (514) 844-6369



**Mouvement national des
Québécoises et Québécois**

Le réseau de la fierté québécoise

2207, rue Fullum, Montréal
(Québec) H2K 3P1
Tél. : (514) 527-9891
Télécopieur : (514) 527-9460
Courriel : mnq@mnq.qc.ca
Site internet : mnq.qc.ca

-  **Année francophone internationale, 2001**
Le bilan annuel de la Francophonie, AFI, 2001, 416 p.
-  **Jacques Baugé-Prévost**
Histoire méconnue de l'écologie de la santé, Quebecor, 2001, 192 p.
-  **Lionel Bernier**
La bataille de Forillon, Roman, Fides, 2001, 562 p.
-  **Marc Brière**
Le Québec, Quel Québec? Dialogues avec Charles Taylor, Claude Ryan et quelques autres sur le libéralisme et le nationalisme québécois, Stanké, 2001, 325 p.
-  **Daniel Cuccioletta**
L'américanité et les Amériques, Éditions de l'IQRC, 2001, 256 p.
-  **Pierre Duchesne**
Jacques Parizeau - Le croisé, Biographie (1930-1970), Québec/Amérique, 2001, 624 p.

-  **Georges Dor**
Chu ben comme chu, (je suis bien comme je suis), constats d'infraction à l'amiable, Lanctôt éditeur, 2001, 152 p.
-  **Bernard Dorin**
Appelez-moi Excellence, Stanké, 2001, 328 p.
-  **Mikhaël Elbaz et Denise Helly**
Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme, Éditions L'Harmattan, Presses de l'Université Laval, 2001, 260 p.
-  **Joseph Facal**
Le déclin du fédéralisme canadien, vlb éditeur, 2001, 71 p.
-  **Jean Ferguson**
J'ai mal à la langue de mon pays, De Beaumont Éditeur, 2000, 78 p.
-  **Nicole Gagnon**
Un dérapage didactique, Comment on a cessé d'enseigner le français aux adolescents, Stanké, 2001, 206 p.
-  **Jean-Claude Germain**
De tous les plaisirs, lire est le plus fou, Isabelle Quentin Éditeur, 2001, 130 p.
-  **Chantale Gingras**
Victor Barbeau, Un réseau d'influences littéraires, L'Hexagone, 2001, 212 p.
-  **Guy Giroux, (Sous la direction de)**
L'État, la société civile et l'économie, Éditions L'Harmattan / Les Presses de l'Université Laval, 2001, 252 p.
-  **John K. Grande**
Jouer avec le feu, Armand Vaillancourt : sculpteur engagé, Lanctôt Éditeur, 2001, 127 p.
-  **David Icke**
Le plus grand secret, le livre qui transformera le monde, tomes 1 et 2, Louise Courteau Éditrice, 2001, 413 p./381 p.

-  **Michael Ignatieff**
L'honneur du guerrier, Guerre ethnique et conscience moderne, Presses de l'Université Laval / La Découverte, 2001, 209 p.
-  **Naïm Kattan**
L'écrivain migrant, essais sur des cités et des hommes, Collection Constantes, HMH, 2001, 203 p.
-  **Jacques Keable**
La vraie vie, Ce que tout jeune devrait savoir sur le monde du travail et qu'on ne lui dit pas !, Lanctôt Éditeur, 2001, 184 p.
-  **Diane Lamoureux**
L'amère patrie, Féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain, Éditions du remue-ménage, 2001, 181 p.
-  **Nicolas Landry, Nicole Lang**
Histoire de l'Acadie, Septentrion, 2001, 335 p.
-  **Léo-Paul Lauzon**
Contes et comptes du Prof Lauzon, Le néolibéralisme dénoncé net, fret, sec !, Lanctôt Éditeur, 2001, 246 p.
-  **Daniel Mercure**
Une société-monde? Les dynamiques sociales de la mondialisation, Presses de l'Université Laval, 2001, 360 p.
-  **Antonio Nicaso et Lee Lamothe**
Les liens du sang, Éditions de l'Homme, 2001, 416 p.
-  **Edmond Orban et Michel Fortmann (sous la direction de)**
Le système politique américain, Presses de l'Université de Montréal, nouvelle édition, 2001, 446 p.
-  **Léonard Otis**
Une forêt pour vivre, Éditions de la Pleine Lune, 2001, 210 p.
-  **Stéphane Paquin**
La revanche des petites nations, VLB Éditeur, 2001, 219 p.

-  **B. Guy Peters et Donald J. Savoie (Sous la direction de)**
La gouvernance au XXI^e siècle : revitaliser la fonction publique, Presses de l'Université Laval, 344 p.
-  **CSN - Michel Rioux**
Portrait d'un mouvement, CSN, 2000, 285 p.
-  **Jean-Louis Roy**
L'enchaînement des millénaires, journal de l'an 2000, HMH, 2001, 265 p.
-  **Michel Sarra-Bournet (sous la direction de)**
Les nationalismes au Québec du XIX^e au XXI^e siècle, Presses de l'Université Laval, 2001, 364 p.
-  **Philippe Schnobb**
Faire-part pour mariages forcés ; Le passé, le présent et l'avenir des 36 villes qui vont devenir Montréal et Longueuil, Lanctôt Éditeur, 2001, 256 p.
-  **Claude Sorbets, Jean-Pierre Augustin**
Valeurs de sociétés, Préférences politiques et références culturelles au Canada, Presses de l'Université Laval / Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, 2001, 362 p.

Chaque semaine, plus de 1200 personnes reçoivent le *Bulletin du lundi* par courrier électronique. Pour les lecteurs qui ne sont pas encore branchés à Internet, les voici reproduits ici.

Sortir le Canada du Québec

Dur été pour les fédéralistes québécois. Entre les messages à répétition d'Attractions Canada, les manœuvres de Gagliano pour accroître la force de frappe de l'État *canadian* en matière de propagande et les déboires de Stockwell Day, il devient de plus en plus difficile de faire semblant d'avoir un discours cohérent sur la place du Québec dans le Canada unitaire en construction. André Pratte a craqué. Le porte-parole du groupe Gesca a lancé son cri du cœur dans un éditorial pathétique de *La Presse* du 23 août. « Le Québec n'existe pas » pour le reste du Canada, se plaint-il, constatant que même réunie à Mont-Tremblant, la droite *canadian* ignore les médias québécois.

Son cri du cœur lui a valu une réponse de Michel Gauthier du Bloc québécois la semaine dernière, lui rappelant quelques vérités élémentaires. L'éditorialiste de *La Presse*, en effet, s'est contenté de tirer sur les messagers et d'attribuer à l'existence du Bloc québécois la marginalisation consommée du Québec et des Québécois dans la dynamique politi-

que de droite au Canada. N'importe quoi pour ne pas reconnaître que cette dynamique est en tous points étrangère à la réalité et aux valeurs de base qui alimentent la vie politique québécoise. N'importe quoi, surtout, pour essayer de s'accommoder du parti unique de Jean Chrétien qui règne sans partage sur le Canada.

André Pratte se débat dans une impasse. Le Canada n'a même plus besoin de faire semblant de s'accommoder d'une rhétorique pour fédéralistes québécois. Cela laisse les commentateurs comme lui et les fédéralistes militants dans l'inconfortable situation d'avoir à pontifier nus : le Canada a réglé la question du Québec et rester fédéraliste ici, c'est se rendre sans condition. Il n'y a pas de statu quo, il n'y a pas de concessions à l'horizon. Le Québec est nié par une constitution illégitime et ses institutions attaquées et minées de toutes parts par un État décidé à mâter une fois pour toute sa minorité geignarde. *La Presse* n'a plus d'autre espace éditorial que celui du consentement actif à la minorisation et à l'enfermement dans le folklore.

Michel Gauthier n'a pas eu tort de lui rappeler que le Bloc québécois n'est pas un errement idéologique et politique mais bien l'expression et l'instrument d'une autre dynamique politique, celle que *La Presse* a pour mandat de nier. Mais il faut rappeler à M. Gauthier que l'action politique du Bloc ne doit pas se laisser emprisonner dans la dynamique *canadian*. Il faut certes riposter aux idéologues officiels de *La Presse*. Il faut également faire savoir au Canada, à la Chambre des Communes, que le Québec n'est pas ce que Jean Chrétien en dit et ce que Gagliano veut en faire. Mais il faut surtout faire auprès des citoyens et citoyennes du Québec ce qui devient de plus en plus difficile à faire à cause du tapage médiatique : le procès du fédéralisme et la critique des manœuvres de l'État *canadian*.

Le Bloc québécois ne devrait pas concentrer ses énergies à Ottawa. Sa force de frappe devrait être dirigée au Québec d'abord. Il faut sortir le Canada du Québec. Il faut

le faire en utilisant toutes les tribunes et tous les espaces de la vie publique québécoise pour faire la démonstration et établir les coûts politiques, économiques et culturels des politiques d'Ottawa. Il faut démonter les raisonnements mis de l'avant à grand renfort de marketing politique, dénoncer les détournements d'objectifs et les manœuvres de contournement de nos institutions nationales. Il faut le faire sur le terrain, dans chaque milieu, à partir des contextes locaux. C'est là que l'action politique peut trouver son efficacité pour déchirer le voile de propagande.

Les fédéralistes québécois n'ont plus rien à proposer. Une critique systématique et omniprésente de la politique *canadian* par l'ensemble des députés bloquistes qui passeraient plus de temps dans leurs circonscriptions que sur la colline outaouaise aurait un effet dévastateur. Les travaux de la Chambre des Communes s'en trouveraient inévitablement déstabilisés par l'imposition des priorités québécoises dans l'emploi du temps des députés. Mais, surtout, les fédéralistes québécois auraient à faire dans chaque milieu la démonstration que la minorisation à laquelle ils consentent est une voie de développement pour le Québec.

Toutes les forces souverainistes doivent faire converger leurs efforts vers le terrain. C'est par l'action militante qu'il faut riposter à l'occupation de l'espace médiatique. Il n'y a qu'un seul moyen de vaincre les machines de propagande : la mobilisation citoyenne.

Robert Laplante

.....
Bulletin du 10 septembre 2001
.....

L'insignifiance sur fond d'apocalypse

Il y avait quelque chose de profondément affligeant à feuilleter l'article de Jean Paré « Du rêve à l'illusion » (*L'actualité* 11 septembre 2001) la journée même où, à New York et Washington, des attentats inouïs inauguraient une nou-

velle ère historique dans l'horreur et les convulsions. Personne ne peut dire encore ce que les événements de cette semaine annoncent. Une chose est certaine cependant, l'Histoire est en marche et l'ordre du monde se redéploie.

Le Québec, s'il en faut en croire ce qui se dégage de l'article de Jean Paré, restera en rade. C'est par le Canada que devrait passer sa participation à l'Histoire. Toute notre vie politique serait marquée du sceau de l'illusion. Il faut avoir fait carrière à récolter les vice-présidences pour le marché de l'Est pour le savoir. « Le souverainisme n'est pas mort, il est impossible » pontifie Paré dans une analyse pédante dont il ressort que tout dans la politique canadienne ne serait qu'illusion pour s'accommoder d'une lâcheté devant la vérité que lui sait reconnaître : le Québec ne peut pas s'occuper de son destin.

Jean Paré souffre donc de voir que le Québec « renonce à l'évolution politique et constitutionnelle du pays ». Mais le vénéré notable du journalisme n'a pas mal au plus meilleur pays du monde qui a imposé au Québec une constitution qui ne le reconnaît pas. Il ne s'indigne pas de ce que l'État canadien piétine à chaque jour les droits et prérogatives de l'Assemblée nationale. Du haut de sa hauteur, celui qui se dresse au-dessus de la mêlée ne se scandalise pas de la logique de minorisation. Il se contente d'un pessimisme bon chic bon genre. Il a bien intériorisé le statut du minoritaire et il a l'habitude des règles torontoises où, cela va de soi, le Québec n'a de sens qu'en autant qu'il conforte les orientations de la majorité. Il faut dire que c'est un statut qui n'a pas que des désavantages pour les intermédiaires...

Cet article ne mériterait pas qu'on s'y attarde si la coïncidence de sa parution avec les événements terroristes n'en faisait pas ressortir toute la navrante pusillanimité. C'est fou ce que l'insignifiance peut être confortable. Choisir les limbes alors que l'histoire se déchaîne...

À l'heure où, plus que jamais, le politique va constituer une composante clé du sort des nations, la dénégation de

la nécessaire souveraineté du Québec ne peut signifier rien d'autre que la démission devant l'avenir. Jean Paré peut bien jouer les crâneurs, il n'y a plus d'espace politique pour tergiverser. Il y a des moments où ne peut se maquiller la dérobade. Ce qui s'écrit entre les lignes : la soumission et la glorification de la vie en laisse.

L'analyse de Paré est pathétique. Elle illustre l'impasse dans laquelle se trouve une classe médiatique à qui les règles du propriétaire interdisent de rester en phase avec la société québécoise. Il est de plus en plus difficile de produire la rhétorique d'acceptation et de légitimation de la politique canadienne en cours. Alors, il vaut mieux dire que les positions n'en sont pas, que l'antagonisme est une illusion et se réfugier dans la sphère de la lucidité auto-proclamée.

Pendant qu'il pontifie sur le souverainisme impossible, Jean Paré cautionne le Canada réel. Et l'État canadien qui se déploie n'est pas une illusion, c'est une machine à broyer la différence québécoise. Nos pertes ne sont jamais trop grandes pour qu'une petite élite ne renonce à trouver du réconfort en se rendant utile à l'ordre qui nous nie. Elles ne sont jamais assez lourdes pour l'empêcher de prendre notre statut politique à la légère.

L'ordre du monde en mutation sera très exigeant pour les petites nations. La cohésion qu'il leur faudra trouver dans leur vie politique interne ne sera féconde que si elle peut être relayée par un État fonctionnel et dynamique. La conclusion que Jean Paré ne veut pas tirer de sa pseudo-analyse tombe drue : une minorité niée n'a pas de prise sur le monde, elle en subit les transformations. Le Québec mérite mieux que ce que le Canada lui laisse. Ceux qui s'en contentent renoncent à se collettailler avec le siècle.

Robert Laplante

.....
 Bulletin du 17 septembre 2001

Le laxisme et la bonne conscience

Le Québec n'est pas un État souverain. En conséquence, il ne peut se porter signataire des Conventions internationales relatives à l'accueil et à la protection des demandeurs d'asile. Le gouvernement du Québec a néanmoins toujours affirmé se comporter et concevoir sa conduite à l'égard des demandeurs d'asile et des réfugiés accueillis par la Canada sur le territoire québécois en parfaite conformité avec l'esprit général et la lettre de ces conventions. Le Québec revendique et assume son devoir de solidarité.

Le Canada, pour a part, même s'il se targue d'ouverture et de générosité, n'en a pas moins une conduite fort discutable à l'égard des demandeurs d'asile. La procédure mise en place et le fonctionnement de la Commission canadienne sur le statut de réfugié font depuis plusieurs années l'objet des plus vives critiques. Le processus de nomination à la Commission reste essentiellement tributaire de ce laxisme typiquement canadien qui permet au gouvernement en place de nommer qui bon lui semble à cette commission, jouant à plein du registre des allégeances partisans et des récompenses pour services rendus.

Plus encore que ce processus de cooptation feutrée, c'est le fonctionnement même de cette Commission et le texte de la Loi sur l'immigration qui lui fixe ses paramètres qui sont à revoir complètement. Les demandeurs d'asile sont les premières victimes d'un système si lourd et si tarabiscoté que le traitement d'un dossier peut prendre jusqu'à 36 mois et même davantage avant d'aboutir. Il est possible de la faire en six semaines. Et c'est ce que réclame le gouvernement du Québec. Les lenteurs administratives maintiennent dans une insécurité injustifiée des personnes qui ont déjà beaucoup souffert, leur faisant subir des angoisses qui leur rendent plus difficile encore la pénible tâche d'avoir à recommencer leur vie.

Plus scandaleuse encore, si cela se peut, est la façon de faire avec ceux dont la demande est rejetée. Plus de 60 % des demandes d'asile sont rejetées. La procédure crée d'interminables délais qui permettent aux candidats refusés de séjourner sur le territoire pendant de longues périodes. La chose est si connue à l'étranger que de nombreux réseaux de toutes natures utilisent ce laxisme pour organiser toutes sortes de trafic reposant sur la fausse représentation et bernant des gens qui se retrouvent dans la filière, encombrant et retardant le processus qui devrait pourtant être le plus rapide possible pour les réfugiés authentiques.

Le Québec reçoit, bon an mal an, environ 40 % de tous les demandeurs d'asile qui se présentent aux frontières canadiennes. Pendant que la Commission canadienne tergiverse, c'est le gouvernement du Québec qui assume les frais d'assistance sociale, d'aide juridique, d'accès à l'éducation etc. des demandeurs d'asile. C'est le Québec qui doit assumer les coûts de la médiocre gestion fédérale. La facture s'élève à près d'un milliard de dollars pour les vingt dernières années. Et Ottawa ne paie pas, il refuse de payer ! Ce gaspillage de fonds publics prive le Québec de moyens qui pourraient servir à un meilleur accompagnement des réfugiés ou à poursuivre d'autres priorités.

La coupe déborde ? Pas encore. Ottawa est encore plus médiocre dans le traitement des candidatures refusées. C'est par milliers que se comptent les candidats refusés qui se perdent dans la nature – ils ont eu tout le temps de se ménager toutes sortes de couvertures. Ces gens, en partie du moins, continuent de vivre sur le territoire du Québec en prenant appui sur toutes les ressources illégales requises pour fonctionner dans la clandestinité. Ottawa déplore...

Les événements ont amené le gouvernement américain à regarder de plus près la gestion canadienne. Certaines analyses primaires ont pointé l'immigration francophone en provenance d'Afrique du Nord à destination du Québec comme pouvant constituer une menace. Or cette immigra-

tion est rigoureusement encadrée et les candidats recrutés passe au travers une procédure exigeante. Là n'est pas le laxisme qui profite aux illégaux.

Jusqu'à présent Ottawa s'accommodait d'autant plus aisément du laxisme de sa gestion des demandeurs d'asile que c'est le Québec qui en fait les frais. Il ne lui importait pas beaucoup que sa médiocrité fasse courir des risques de déstabilisation de la société québécoise par les trafiquants d'être humains et les groupes tentés de se servir de Montréal comme base de financement ou d'opération. Les risques de tensions ethniques au Québec peuvent servir bien des causes...

Maintenant que les Américains se préoccupent de la frontière nord, les choses vont changer. Il ne faudrait pas cependant laisser Ottawa se donner bonne conscience par les insinuations voulant que les choix de la politique québécoise de sélection des immigrants puissent être en cause. Cela arrange beaucoup de monde au Canada de profiter des circonstances pour dénoncer une immigration francophone et présenter la sélection québécoise comme de la mauvaise gestion. Un beau mélange de chauvinisme canadien, de xénophobie et de Québec bashing!

Le Québec ne doit pas servir de bouc-émissaire.

Robert Laplante

.....
Bulletin du 24 septembre 2001
.....

Sortir le Canada du Québec

Si les Québécois finissaient d'abord par comprendre ! L'espoir est mince de transmettre le message de sortir le Canada du Québec. Il faut être né dans une famille anglophonisante ici même... dans le Québec... au Québec pour saisir ça (sans mépris pour personne).

Jean Ferguson, Val-d'Or



Sortir le Canada du Québec

C'est également nous parler de la propagande du Canada au Québec.

Je viens de compter qu'il y a eu au moins 40 messages différents des participants de L'AGQ en regard de la propagande du Canada au Québec au cours du dernier mois. Ce que j'en retiens, c'est que nous avons besoin d'observateurs

étrangers qui pourraient évaluer ce qui se passe chez nous, dans ce pays si « démocratique ».

Faire appel à des étrangers de prestige, *Le Monde Diplomatique*, *Le Figaro*, *Webencyclopédie*, le *Washington Post* pour ne nommer que ceux-là. Il faut que ces responsables des éditoriaux de ces maisons de prestige soient conscientisés de ce qui se passe qu Québec, ce que le Canada fait aux Québécois, par le biais de la propagande.

Propagande qui n'aurait d'égale que celle qu'ont subie les populations de l'Allemagne ou de l'Italie dans les années 1930-1940.

Votre revue, vos participants aux écrits de votre revue, y en aurait-ils qui pourraient s'intéresser à cet élément d'actualité qu'est la propagande actuelle du Canada face au Québec ?

Il me semble qu'avec un dossier assez étoffé, ce dossier ferait le tour du monde assez rapidement dans la dénonciation des procédés actuels du Canada.

Peut-être y avez vous déjà pensé de réaliser un tel dossier, j'en serais ravi. Sinon, serait-il possible de le soumettre à l'attention des participants à la rédaction de votre revue ?

Au plaisir de vous lire.

Robert Bertrand, rédacteur, Québec un Pays.
<http://iquebec.ifrance.com/quebecunpays/>



Des québécois en Nouvelle-Calédonie.

Le 19 juillet dernier a eu lieu à la Bibliothèque Bernheim à Nouméa, la 7^e remise de livres québécois. Cette manifestation culturelle devient année après année, le rendez-vous non seulement des québécois mais aussi des amoureux

de la langue française. Soixante ouvrages ont été remis, permettant ainsi d'étoffer encore le fonds de livres québécois de la principale bibliothèque publique calédonienne qui compte déjà près de 350 ouvrages. (...) L'Association remercie en particulier l'association *Québec dans le Monde* et *L'Action nationale* pour leur participation à ce don.

Daniel Miroux, président, Alliance Champlain
<http://www.edinetca.nc/alliance-champlain>
alliance.champlain@offratel.nc



Petit lexique québécois pour déchiffrer les médias français

Box Office (Hit) : succès de salle, succès commercial

business : affaires

chat : causerie, clavardage

clip : séquence filmée

copyright : tous droits réservés, droit d'auteur

design : stylique, création, dessin, style

download : téléchargement

High-Tech : haute technologie, technologie de pointe, technologie avancée

interview : entrevue, entretien

jobs : emplois

live : en direct

mailing list : liste d'envoi, liste de diffusion, fichier d'adresses

news : informations, nouvelles, infos

on air : en ondes

on line : en ligne, en direct

week-end : fin de semaine

scoop : exclusivité

casting : distribution artistique

flash : nouvelle-éclair, communiqué
marketing : mercatique, commercialisation
focus : accent
login : nom d'utilisateur, code utilisateur
mail ou *email* : courriel
make-up : maquillage
mature : mûr, adulte
newsletter : bulletin de liaison, lettre d'information, lettre d'info
people (bank) : répertoire nominal
plugin : extension, plugiciel
shopping, Web Shopping : magasinage, magasinage virtuel
warrant : mandat, bon de souscription
webcam : caméra Internet, camirette
webmaster : administrateur de site, administrateur de serveur
 (Ce petit lexique pourrait aussi être utile à certains Québécois...)

Jacques Poisson, Mouvement Estrien pour le français

Source de l'information : Le grand dictionnaire terminologique :
<http://www.granddictionnaire.com>



Robert Bourget,
Président

LAMOND



75^e
ANNIVERSAIRE

125, rue Alfred, C.P. 690,
St-Gabriel-de-Brandon, Qc, Canada J0K 2N0

Téléphone: 1-800-567-9771 (450) 835-9771

Télécopieur: 1-800-473-5154 (450) 835-9410

Courriel: clamond@pandore.qc.ca Site web: <http://www.lamond.ca>

Manufacturier de bijouterie emblématique

*Avec les employé(e)s de la SAQ,
la vente aux mineurs, c'est non!
Mais la souveraineté, c'est oui!*



Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la SAQ
1065, rue St-Denis, Montréal H2X 3J3 • Téléphone: (514) 849-7754
extérieur de Montréal 1-800-361-8427 • Télécopieur: (514) 849-7914



BLC
VALEURS MOBILIÈRES
UNE FILIALE DE LA BANQUE LAURENTIENNE

Marc Colpron
Conseiller en placements

1981, av. McGill College,
bureau 100
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél.: (514) 350-3047

TRANSLATEX⁺
Communications

RÉDACTION • RÉVISION • TRADUCTION

Claude Ghanimé

1669, rue Cartier, Longueuil (Québec) J4K 4E2

Téléphone: (450) 463-0204 • Télécopieur: (450) 463-0227

Courriel: translatex.com@sympatico.ca



Poitras, Larue & Rondeau Inc.

Courtier d'assurances

3925, rue Rachel Est, bur. 200

Montréal H1X 3G8

Tél. : (514) 899-5377



Sansregret, Taillefer & Associés inc.

Cabinet en assurance collective de personnes et en assurance de personnes

Michel Taillefer, CRIA

Conseiller en assurance et rentes collectives - Président

mtaillefer@sta-conseil.com - Télécopieur : (514) 355-7923

5125, rue du Trianon, bureau 560

Montréal (Québec) H1M 2S5

Téléphone : (514) 355-7869 - (800) 782-5799

178, rue Sainte-Marie

Terrebonne (Québec) J6W 3E1

Téléphone : (450) 471-2662



LABORATOIRE DR RENAUD

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE À L'AVANT-GARDE
DE LA SCIENCE DERMOCOSMÉTIQUE

1040, AVENUE ROCKLAND, OUTREMONT H2V 3A1

Président honoraire

François-Albert Angers

Président

Pierre Noreau

Vice-président

Alain Laramée

Secrétaire

Jacques Brousseau

Trésorière

Isabelle Le Breton

Conseillers

Jean-Jacques Chagnon

Jean-Marc Léger

Paul-Émile Roy

Ex Officio

Robert Laplante

Secrétariat

Claire Caron

Yves Fortin

Laurence Lambert

Membres

Guy Bouthillier

Pierre de Bellefeuille

Lucie Clément

Marie-Noëlle Ducharme

Claude Duguay

Danielle Gagné

Jean Genest

Colette Lanthier

Delmas Lévesque

Jacques Martin

Yves Michaud

Denis Monière

Jacques-Yvan Morin

François Rebello

Gilles Rhéaume

Marie-Claude Sarrazin

Membres honoraires

Thérèse Baron

Christiane Bérubé

Nicole Boudreau

Jacques Boulay

Hélène Chénier

Pierre Dupuis

Lucia Ferretti

Yvon Groulx

Léo Jacques

Roméo Paquette

Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard

Jean-Charles Claveau

Georges Meyers

Soyez notre mécène!

Protégez l'avenir de *L'Action nationale*!

Le vrai mécénat regroupe des amis dispersés dans l'espace, réunis par un même but et un même goût du pays. L'entraide est la forme la plus démocratique de la volonté des citoyens d'améliorer le tissu de leur vie et de leur avenir collectif. Le mécénat assurera le développement de ***L'Action nationale*** et lui permettra de prendre des initiatives qui contribueront à bâtir ce pays maintenant à portée de main.

Certains donateurs nous ont laissé des legs qui augmentent le capital de notre Fondation. Nous exprimons notre gratitude à ces généreux mécènes :

Monsieur Patrick Allen
Monsieur Gaston Beaudry
Monsieur Henri-N. Guilbault
Monsieur Émile Poissant
Monsieur Hector Roy
Monsieur Bernard Vinet.

D'autres amis de la revue adhèrent au ***CLUB DES 100 ASSOCIÉS*** en souscrivant 1000 \$ et plus. Leurs noms apparaissent dans la page voisine.

À tous, nous exprimons notre reconnaissance par une volonté indéfectible de produire une revue qui présente des analyses sur les enjeux du développement au pays du Québec.

CLUB DES 100 ASSOCIÉS

Fernand Allard

Patrick Allen †

François-Albert Angers

Gaston-A. Archambault †

Jean-Paul Auclair

Paul Banville

Thérèse Baron

Yvan Bédard

Henri Blanc

Antoinette Brassard

Henri Brun

Jean-Charles Claveau

Roch Cloutier

Robert Côté

Louis-J. Coulombe

Gérard Deguire

Bob Dufour

Yves Duhaime

Nicole Forest

Léopold Gagnon

Henri-F. Gautrin

Claude Ghanimé

Paul Grenier

Michel Grimard

Yvon Groulx

Marcel Henry

Lucie Lafortune †

Anna Lagacé-Normand †

Bernard Lamarre

Denis Lazure

Jacques-C. Martin

Yvon Martineau

Louis Morache

Rosaire Morin †

Arthur Prévost

René Richard †

Jacques Rivest

Ivan Roy

Marcel Trottier

Réal Trudel

Cécile Vanier

Claude-P. Vigeant

Madeleine Voora

CHAMP D'ACTION

La revue s'intéresse à tous les aspects de la question nationale.

Des orientations cohérentes sont proposées pour bâtir le Québec de demain.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale fait appel à un grand nombre de collaboratrices et de collaborateurs.

Elle ouvre ses pages aux jeunes et aux experts.

Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation.

RÉDACTION

L'article demandé peut comprendre de 10 à 20 pages. Le compte rendu d'un livre peut compter une ou deux pages.

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 5 à 8 pages. L'envoi du manuscrit et de la disquette facilite nos travaux. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée. La Rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « L'index des périodiques canadiens » depuis 1948, dans « Périodex » depuis 1984, dans « Repères » publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction totale ou partielle des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

RÉVISION

Marc Veilleux

MISE EN PAGES

Jean-Marie Pesci, Méca Mag, Rawdon

IMPRESSION

Marc Veilleux Imprimeur Inc., Boucherville

MARC VEILLEUX
IMPRIMEUR INC.

- *Livres (200 à 10 000 exemplaires)*
- *Manuels techniques*
- *Listes de prix*
- *Rapports internes*
- *Catalogues*
- *Listes de membres et répertoires*
- *Rapports annuels et agendas*
- *Dépliants*
- *Brochures*



1340, rue Gay-Lussac, section 4, Boucherville, Qc J4B 7G4

Tél. : (450) 449-5818

Fax : (450) 449-2140



OPTIMUM SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.

Anciennement connue sous le nom de Société Nationale d'Assurance inc.

425, boul. de Maisonneuve Ouest
Bureau 1500
Montréal (Québec) H3A 3G5

(514) 288-8711

ABONNEMENT

	10 numéros	20 numéros
Étudiant	22 \$	40 \$
Personne à faible revenu	25 \$	45 \$
Personne à revenu moyen et institutions	42 \$	78 \$
Personne à revenu élevé	100 \$	175 \$
Abonnement de soutien	500 \$	
France	300 FF	550 FF
Autres pays	70 \$	125 \$

ISSN-0001-7469

ISBN-2-89070

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité : 10 numéros par an

L'Action nationale

Les 82 000 pages publiées par la revue depuis 83 ans constituent une contribution efficace au développement du Québec.

Prix Richard-Arès

Le prix Richard-Arès a pour objectif de promouvoir la culture nationale.

Prix François-Albert Angers

Le prix François-Albert-Angers vise à susciter un intérêt accru pour la coopération.

Prix André-Laurendeau

Le prix André-Laurendeau reconnaît les meilleurs articles publiés dans la revue au cours de l'année.

Fondation Esdras-Minville

Cette fondation recueille des fonds dont les revenus financent en partie les activités de la revue.

Fondation Gaston-Beaudry

Cette fondation facilite des travaux de recherche sur la question économique.

L'ACTION NATIONALE

425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002

Montréal (Québec) H3A 3G5

Téléphone : 514-845-8533

Télécopieur : 514-845-8529

Courriel : revue@action-nationale.qc.caSite : <http://www.action-nationale.qc.ca>



Vous vous sentirez bien conseillé.

Les conseillers d'OPTIMUM PLACEMENTS[®] mettent toute leur compétence à votre profit. Un grand principe guide leur façon de travailler : le respect de vos objectifs de placement, dans un souci permanent de transparence et d'écoute. Votre patrimoine financier constitue votre bien le plus précieux. Les conseillers d'OPTIMUM PLACEMENTS[®] peuvent vous aider à le gérer de façon optimale et à mieux planifier votre retraite.

Vous trouverez :

- Des solutions de placement claires en planification financière
- Un service hautement personnalisé
- Des choix de fonds mutuels sans aucuns frais d'achat, de rachat ou de transfert
- Des rendements parmi les meilleurs du marché
- L'expertise d'un des plus importants groupes financiers québécois



OPTIMUM PLACEMENTS[®]

**Communiquez avec nous afin que nous
puissions dès maintenant commencer
à préparer votre retraite en toute sécurité.**

Région de Montréal : (514) 238-1600

Région de Québec : (418) 524-5336

Extérieur, sans frais : 1 888 OPTIMUM (678-4686)

www.fondsoptimum.com

* Cabinet de services financiers, gérant et placeur principal des fonds OPTIMUM.

© Marque de commerce de Groupe Optimum inc. utilisée sous licence.

Levier économique, partenaire de votre croissance, le Fonds de solidarité FTQ contribue avec force au développement des entreprises dans tous les secteurs de l'économie québécoise.

Pour bâtir une économie, ça prend des outils.

